

École d'Art d'Avignon
Département Conservation et Restauration d'Oeuvres Peintes

L'église Notre-Dame d'Alidon à Oppède-le-Vieux

Étude et approche critique des problèmes de restauration

Mémoire de fin de cycle sous la direction de M. Robert Bougrain Dubourg,
restaurateur et professeur de technologie à l'école d'Art d'Avignon

Frédéric VASQUES

promotion 1998/99

Remerciements

à M. Robert Bougrain Dubourg, qui a suivi l'ensemble de ce travail.
à Mme Françoise Lefevre, architecte et professeur d'histoire de l'architecture pour son aide dans l'élaboration de la notice architecturale.
à M. Erik Fanières, architecte des Bâtiments de France et maître d'oeuvre des travaux de restauration de l'église d'Oppède-le-Vieux, pour l'attention qu'il a prêtée à ce travail dès son origine.
à Mme Élisabeth Sauze, conservateur à l'Inventaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence Alpes Côte d'Azur qui m'a apporté son aide et son expérience pour la traduction et l'analyse des trois prix-faits du XVIème siècle.
à Mme Catherine Vieillecazes, Melle Danièle Amoroso et à M. Hervé Giocanti.

Cette étude n'aurait pas été possible sans la confiance que m'ont accordée les membres du Conseil Municipal, en particulier M. Camus, adjoint au maire, ainsi que ceux de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine d'Oppède-le-Vieux.

Je tiens tout particulièrement à remercier M. et Mme Soulat pour leur accueil et leur générosité.



751.6 VAS

F 3314

I 2226

et 2/2

de consultation

41

Table des matières

Introduction	p.5
Notre-Dame d'Alidon, église paroissiale d'Oppède-le-vieux	p.6
Le site	p.6
Bref historique de l'église	p.7
Description architecturale	p.8
Le clocher-porche et le prix-fait de 1501	p.9
La nef et le prix-fait de 1555	p.12
Les chapelles latérales	p.17
Le choeur et le prix-fait de 1591	p.21
Restaurations et aménagements ultérieurs	p.23
Les peintures murales	p.25
1. la nef	p.28
2. les chapelles latérales	p.30
La chapelle de la première travée Nord	p.30
La chapelle de la deuxième travée Nord	p.36
La chapelle de la troisième travée Nord	p.42
La chapelle de la première travée Sud	p.50
La chapelle de la deuxième travée Sud	p.57
La chapelle de la troisième travée Sud	p.65
3. Le choeur	p.72
Les pied-droits de l'arc triomphal	p.72
Le choeur	p.75
La chapelle de choeur	p.83
Approche critique des problèmes de restauration	p.86
1. L'état primitif de l'édifice	p.88
1.1. Fonction de l'édifice	p.88
1.2. L'unité stylistique, l'unité historique et l'unité potentielle	p.89
1.3. La ruine de l'oeuvre	p.93
2. Les peintures murales	p.94
2.1. Conservation	p.94
2.2. Restauration	p.97
Synthèse	p.104

Annexes

Dossier scientifique
Relevés d'altérations
Glossaire des termes d'architecture

p.107

p.108

p.116

p.117

Bibliographie

p.119

Introduction

Des peintures persistent sous des repeints dans de nombreux bâtiments. Elles sont d'autant plus abondantes qu'elles étaient, à toutes les époques, partie intégrante du cadre de vie et qu'elles permettaient d'obtenir l'effet de matières plus coûteuses par leur rendu illusionniste (le trompe-l'oeil d'architecture, les fausses tentures, etc.). Certaines sont plus ou moins discernables sous les badigeons ou découvertes par hasard. D'autres encore le sont grâce aux études menées sur les édifices.

Ces études ont souvent pour origine la demande par le propriétaire ou le responsable du bien culturel pour information, inventaire ou avant des travaux de restauration ou encore motivée par l'existence de documents attestant la présence de décors qui restaient jusque là imperceptibles.

La décision de restaurer exige d'appliquer les moyens d'études nécessaires : sondages, analyses, fouilles archéologiques, recherches d'archives. Les investigations sont menées dans le but de comprendre le lien qui unit les décors à l'édifice. Le diagnostic matériel y est inséparable du diagnostic critique et archéologique. Cet examen « vise à définir en quoi consiste exactement l'oeuvre considérée. [...] ce qu'elle *est* actuellement, mais aussi ce qu'elle *était* à l'origine et ce qu'elle est *devenue* au cours de l'histoire ». ¹ Les données collectées constitueront la base de tout débat soulevé pour la restauration.

Grâce à ces études préalables, on peut donc connaître, à un moment donné, la configuration et l'état de conservation d'un édifice et d'évaluer les mesures éventuelles à appliquer. Elles permettent enfin, avec les rapports de traitements, de transmettre à l'avenir des bâtiments dont l'histoire, avec toutes les interventions subies, est établie le plus précisément possible.

L'église d'Oppède-le-Vieux a été le lieu privilégié pour développer cette recherche, comprenant un travail sur le site mais encore le recours à toutes les données recueillies auparavant (plans d'architecte, divers descriptifs, études, archives).

L'étude documentaire est un complément à l'étude préalable, elle n'est pas nécessairement réalisée par le restaurateur. Cependant, dans un souci pédagogique, elle a permis une approche du travail de recherches dans les archives. Pour cela, la consultation des Archives Départementales du Vaucluse, où sont conservées les archives communales d'Oppède, a été déterminante pour comprendre les grandes étapes de la construction de l'édifice.

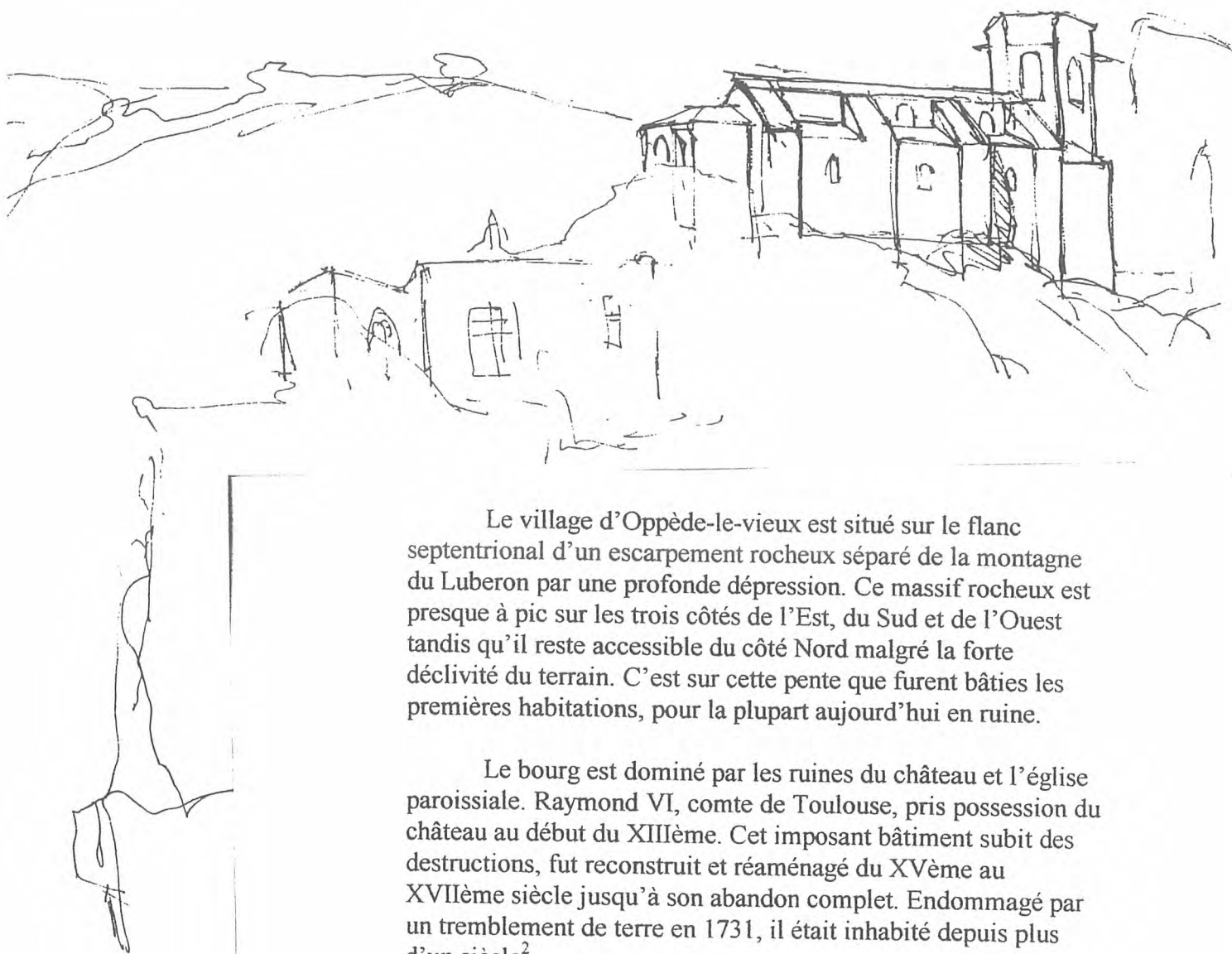
L'étude documentaire, si elle aidé à une meilleure compréhension du bâtiment, n'a pas permis de découvrir de documents concernant les peintures murales. Elle a de plus soulevé quelques incertitudes que l'observation n'a pas résolues et qui sont sans doute inhérentes à ce type de recherches.

Il a paru, en outre, intéressant de conclure cette étude par une réflexion sur les problèmes de restauration, tenant compte à la fois du constat d'état et des données historiques et technologiques dont une synthèse a été esquissée.

¹ P. ET L. MORA et P. PHILLIPOT, La conservation des peintures murales, editrice compositor, Bologne, 1977, p. 21.

Notre-Dame d'Alidon, église paroissiale d'Oppède-le-vieux

Le site



Le village d'Oppède-le-vieux est situé sur le flanc septentrional d'un escarpement rocheux séparé de la montagne du Luberon par une profonde dépression. Ce massif rocheux est presque à pic sur les trois côtés de l'Est, du Sud et de l'Ouest tandis qu'il reste accessible du côté Nord malgré la forte déclivité du terrain. C'est sur cette pente que furent bâties les premières habitations, pour la plupart aujourd'hui en ruine.

Le bourg est dominé par les ruines du château et l'église paroissiale. Raymond VI, comte de Toulouse, pris possession du château au début du XIII^{ème}. Cet imposant bâtiment subit des destructions, fut reconstruit et réaménagé du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle jusqu'à son abandon complet. Endommagé par un tremblement de terre en 1731, il était inhabité depuis plus d'un siècle².

dessin 1 : église vue du village.

² Elisabeth SAUZE, « Oppède », Extrait du congrès du pays d'Aix, Paris 1988.

Bref historique de l'église

On ne connaît pas la date d'édification de N-D d'Alidon. L'église d'Oppède est signalée pour la première fois en 1235, lorsque le vice-légit Pierre de Colmedi « excommunia le seigneur Barral des baux, qui à l'encontre des droits du pape détenait une partie du Comtat et lança même l'interdit sur l'église du village d'Oppède dont ce seigneur s'était emparé...

Le 17 avril 1546, le vice-légit d'Avignon Antoine Trivulce, érigea par une bulle, l'église paroissiale d'Oppède en collégiale composée d'un prévot et de cinq chanoines prêtres... »³, l'autre collégiale du diocèse de Cavaillon était l'église de l'Isle sur la Sorgues depuis 1212.

Dans les bulles pontificales de 1511, 1546, 1709 et 1779, l'église est désignée par le vocable *beata Maria dolidonis*. Dalidon, plus anciennement Dolidon, rappelle l'adjectif du latin tardif *dolidus* qui signifie douloureux. Notre-Dame Dolidon est la Vierge des Douleurs, que l'on implorait quand on souffrait moralement ou physiquement. »⁴

³ Antoine ROUSSET, *Oppède et ses environs, Fragments d'archéologie et d'histoire locale*, Mémoire de l'Académie de Vaucluse, 1901.

⁴ Pierre HECKENROTH, *Oppède en Comtat Venaissin*, 1989

Description architecturale

Les archives communales d'Oppède ont conservé nombre de documents ayant trait aux travaux et à l'entretien de cet édifice. Les trois prix-faits du XVI^{ème} siècle sont issus de répertoires d'études notariales⁵. C'est en suivant les énoncés de ces documents, et d'autres, qu'il a été possible de retracer la genèse et les transformations du bâtiment.

L'église paroissiale Notre-Dame d'Alidon est située à quelques dizaines de mètres en contrebas des ruines du château (photo 1). Elle devait être incluse dans l'ensemble des fortifications du château. Des vestiges, bases de murs, pieds-droits, dans le prolongement des remparts permettent de penser que l'église se trouvait à l'intérieur de l'enceinte principale.



photo 1 : vue des ruines du château.



photo 2

L'église est orientée. Elle se compose d'Ouest en Est, d'un clocher-porche, de trois travées de nef, d'un chœur. Ce plan sommaire est caractéristique de nombre d'églises rurales provençales édifiées aux XI-XII^{ème} siècles, édifices simples et austères (photo 2). Néanmoins, il est aujourd'hui difficile d'avoir une idée précise du bâtiment antérieur à travers les remaniements effectués au XVI^{ème} siècle.

Trois campagnes de reconstruction successives (1501-1502, 1555-1557 et 1591-1592) ont fait quasiment disparaître l'édifice antérieur. La lecture des prix-faits de ces différents travaux permet, à travers certains énoncés, d'avoir quelques précisions quant aux éléments disparus.

⁵ Archives départementales de Vaucluse,

- étude Rousset de Cavailon, n°852 ; acte annullé, avec quittance finale en marge (1498-1501)
- étude de Ménerbes-Oppède, n°149, fol. 18 v°, et n°198 (1555) et n°233, fol.268 v° et *passim*,
quittances échelonnées du 10 octobre 1591 au 11 août 1592.

Le clocher-porche et le prix-fait de 1501



Ouvrage massif en pierres de taille, le clocher-porche fait façade (photo 3). Cet élément retient l'attention par son volume imposant et sa rigoureuse géométrie. Cette partie de l'édifice est la plus ancienne qui puisse être datée. Le prix-fait date du 2 novembre 1501. Le maçon cavaillonnais Claude Capellan reçut des syndics d'Oppède la somme de 160 florins pour sa réalisation.

Le prix-fait mentionne que le clocher prit la place d'un plus ancien, peut-être ruiné ou en mauvais état. Toute la partie supérieure fut détruite jusqu'à trouver un fondement sûr au dessus de la voûte. Il s'agit de la voûte de l'époque, l'actuelle n'ayant été édifiée que cinquante ans plus tard.

photo 3

De même fut refait, « le contrefort du Midi où se trouve le bénitier ». Les fonts baptismaux se trouvent actuellement au Nord du clocher⁶, cette phrase précise leur place initiale. En revanche, il est difficile de déterminer si le contrefort mentionné est le mur Sud du clocher, le contrefort de la première travée Sud, ou bien un mur de l'appendice Sud. Étant entendu que les contreforts actuels furent bâtis lors de la campagne de 1555 et que le prix-fait mentionne uniquement des travaux sur le clocher, on peut avancer qu'il s'agit du mur Sud du clocher. L'observation n'a pas permis de préciser ce point.

De plan carré, le clocher devient hexagonal au niveau de la chambre des cloches. Le projet stipulait huit côtés, peut être inspiré du clocher de la cathédrale de Cavaillon du XII^{ème} siècle. La réduction à six côtés fut sans doute due à un manque de surface (une base carrée de cinq mètres de côté), l'épaisseur des murs de 5 pans (environ 1,25m) ne permettait pas l'ouverture suffisante des baies. Le clocher fut en outre surélevé d'un mètre par rapport au précédent.

Le clocher comprend trois étages : le premier desservi par un escalier (à une pente) mène à la tribune, couverte d'une voûte en berceau et éclairée par l'oculus. La chambre des cloches constitue le second étage. La voûte d'ogives à six quartiers rayonnants fut construite en 1501 (photo 4, p.8), ainsi que les quatre hautes baies en plein cintre où prennent place trois cloches (la quatrième manque). Un escalier à vis construit dans l'épaisseur du mur Est de la chambre des cloches permet d'accéder à la terrasse (photo 5, p.8). Celle-ci est bordée par un parapet et souligné par un cordon, six gargouilles placées aux angles permettent l'évacuation des eaux de pluie.

⁶ Si traditionnellement le baptistère se trouve hors de l'église, les fonts-baptismaux sont à l'opposé du chœur de manière à ce que le catéchumène reçoive le baptême avant de pénétrer plus loin dans le lieu saint.

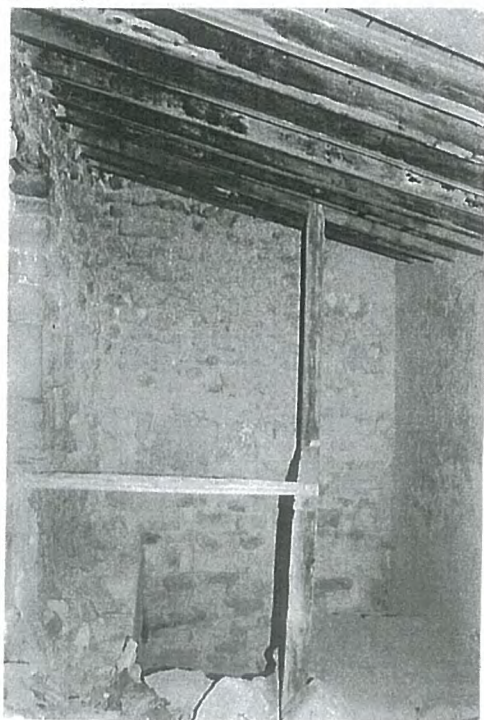
Le bâtiment Sud contient l'escalier qui dessert la tribune et l'escalier à vis qui mène à la chambre des cloches. Ils ne sont accessibles que de l'extérieur par une porte rectangulaire à clef saillante aménagée dans le mur Est (photo 7).



photo 8

photo 7 : porte et baie trilobée du bâtiment Sud

Le rez-de-chaussée est occupé par l'escalier à vis qui mène à l'étage. Au Nord, l'escalier menant à la tribune traverse une pièce voûtée en demi-berceau (photo 8). Cette pièce, de dimensions réduites, est éclairée par une petite baie trilobée percée dans le mur Est. L'escalier est bordé d'un muret en briques cuites ; deux arcs sont visibles dans les maçonneries des murs Nord et Ouest. L'ensemble paraît avoir été profondément remanié soit lors de la restauration du mur Sud du clocher (1501), soit lors de la reconstruction de la nef (1555).



Dans le prix-fait de 1501, il n'est pas prévu d'accès à la chambre des cloches, il est donc possible qu'à cette époque, fut utilisé un escalier plus ancien, peut-être l'escalier à vis. L'escalier qui mène à la tribune, carrelé et muni de contremarches en bois paraît plus récent ; de plus, sa soupenne traverse l'arcade Sud du clocher (visible de l'intérieur). Ceci semble être un aménagement tardif car cette arcade fut auparavant l'emplacement des fonts.
L'étage, formé d'un seul volume sous la charpente couverte de tuiles, est ouvert, au Nord, sur la chambre des cloches (photo 9).

photo 9

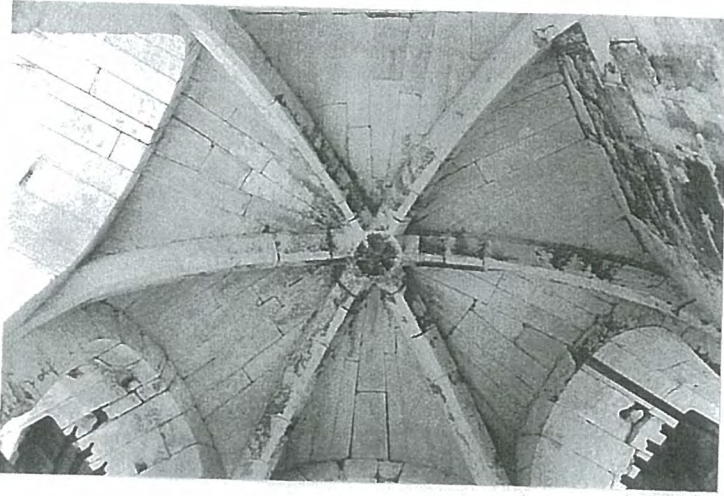


photo 4 : voûte à six quartiers rayonnants.

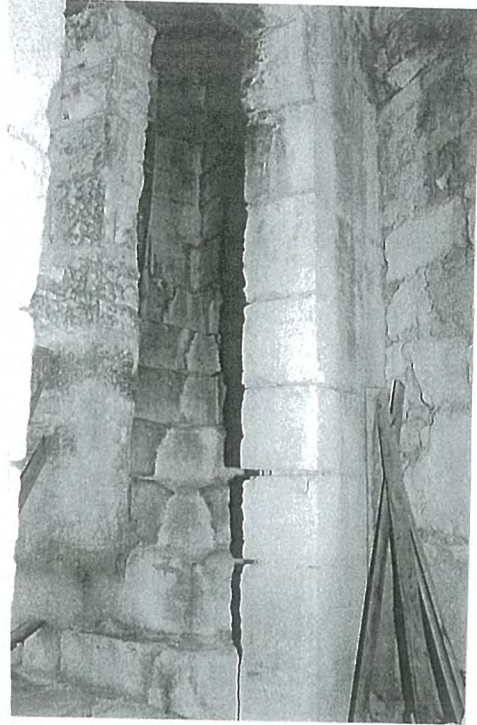


photo 5 : escalier menant à la terrasse.

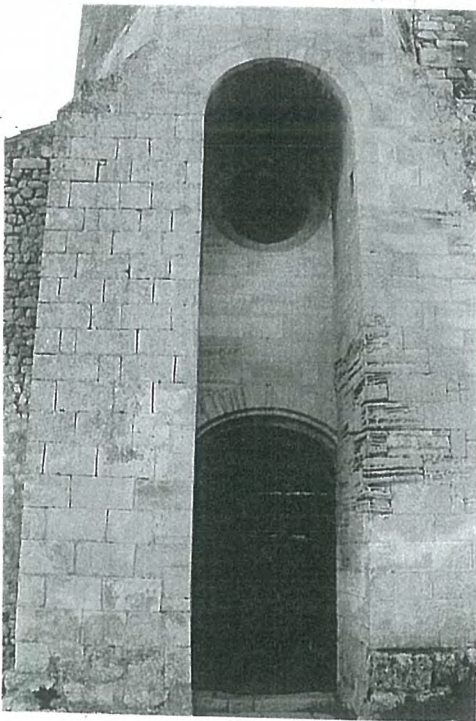


photo 6

Le porche, constitué d'une haute arcade en plein cintre, protège la porte d'entrée en anse de panier et l'oculus (photo 6). On peut lire dans le prix-fait, « faire de neuf la porte de l'église et tout ce qui va avec » (ou autour).

Les bâtiments Sud et Nord

Le clocher est flanqué, sur ses faces Sud et Nord, de deux bâtiments (photo 3, p.7). Leur construction en blocage se différencie très nettement de l'appareillage soigné du clocher sur lequel ils viennent s'appuyer sans raccord visible.

Les maçonneries du bâtiment Sud sont hétérogènes et portent les marques de remaniements occasionnés, au moins en partie, par les travaux de reconstruction de la nef. On observe un raccord entre les maçonneries du mur Sud et le contrefort de la première travée Sud. De plus, un autre raccord, plus grossier, est visible, sur le mur Est à la droite de la fenêtre trilobée, raccord qui se poursuit sur presque toute la hauteur du mur. Il est encore visible au niveau des pieds-droits de la porte dont la partie supérieure fut restaurée plus récemment. La partie où se trouve la fenêtre trilobée peut être plus ancienne et fut conservée lors des modifications du bâtiment Sud.

Le bâtiment Nord abrite les fonts baptismaux (accessibles de la nef).

A l'extérieur, sur le mur Est, on peut voir un chaînage sur presque toute la hauteur. Le mur Nord s'en trouve élargi et renforcé, sans doute à cause du terrain en pente. Il existe un « devis dressé pour la construction d'une chapelle appliquée à la collégiale où seront établis les fonds baptismaux⁷ », document qui se rapporte sans doute à ce bâtiment. Ces travaux font peut-être suite à la visite épiscopale de décembre 1743.

Chacun de ces deux bâtiments s'ouvre sur la nef par une arcade en plein cintre.

La nef et le prix-fait de 1555



photo 10 : vue de la nef

Si, compte tenu des termes du prix-fait de 1501, on peut penser que le clocher-porche a conservé sa partie basse originale, la nef a été démolie pour être ensuite reconstruite (photo 10). Dans le prix-fait du 1er février 1555, on lit que « les maçons ont un délai de trois ans pour agrandir le choeur en l'allongeant vers l'est de quatre pans (un mètre) ». En fait le terme de « choeur » indique l'arc triomphal seul qui est repoussé vers l'Est au détriment du choeur existant qui dut être en partie démoli.

Le déroulement des travaux indique que, la première année seront bâtis l'arc triomphal et la troisième travée, la seconde année, la deuxième et la première travée, la troisième année, le choeur.

⁷ Archives départementales de Vaucluse, Inventaire des archives communales d'Oppède (XIXème siècle), série BB5, 24 février 1737-29mars 1772.

Il faut entendre, tout d'abord la démolition du chœur (abside) primitif, puis la reconstruction de l'arc triomphal, la démolition de la 3ème travée puis sa reconstruction, la démolition de la 2ème travée, etc. De fait, la date 1556 est gravée sur la clef de voûte de la troisième travée. L'abside, prévue dans le prix-fait, n'a pas été réalisée mais peut être commencée.

Les termes quant à la conduite des travaux sont précis :

- « abattre les murs, piliers et voûte »,
- « reconstruire la nef en trois travées en pierres de taille »,
- « faire des voûtes d'ogives de la même largeur » (ce qui indique que la largeur actuelle est la même que celle d'origine, c'est à dire huit mètres. Les églises romanes provençales ont en général une portée de voûte comprise entre 3,5m et 7,5m),
- « faire des contreforts de quatre mètres dans la vieille muraille de l'église » (les quatre mètres indiqués ne sont qu'une moyenne, en fait ceux du Nord, en raison de la forte déclivité du terrain, sont long de cinq mètres et ceux du Sud ont été ramenés à trois mètres).

Ce dernier point semble indiquer que les gouttereaux originaux furent conservés, bien qu'il vienne contredire le terme « abattre les murs ».

-« faire un chœur ». Si cette partie du contrat ne fut pas respectée, il fut néanmoins prévu de percer un oculus dans le mur pignon de l'arc triomphal.

- « abaisser le niveau du sol de la nef d'environ une marche » et l'amener ainsi au niveau du seuil (porche).

- « couvrir de dalles de pierre à deux égouts (deux versants) comme la présente église », donc l'église antérieure était couverte de dalles de pierre. Ce qui conditionne une voûte de pierre et non une charpente. Il était important que les reins des voûtes soient chargés de terre pour la bonne cohésion du voûtement, de plus cela facilitait la pose des dalles sur une pente plus ou moins uniformisée. Mais ce type de couverture entraînait des problèmes de fissuration des joints des dalles, fait d'un mortier de chaux et de sable, qui ne résistaient pas aux écarts de température locaux, ce qui entraînait des infiltrations d'eau de pluie.

Lors d'une restauration postérieure, les dalles furent entièrement recouvertes de tuiles. Un document mentionne le « vote de la mise en adjudication de la reconstruction de la toiture de l'église⁸ ».

Au vu de ces renseignements, on peut émettre deux hypothèses, soit l'église primitive était couverte d'une voûte d'ogives du XIVème ou du XVème siècle, peut-être défectueuse. Soit elle était de type roman avec des bas-côtés, des piliers rythmant les travées.

Cette dernière hypothèse répond :

- à une église trop étroite (le prix-fait évoque une église « devenue vétuste et trop étroite »).
- au clocher-porche en trois parties.
- au prix-fait de démolition qui mentionne des piliers.

Le prix-fait précise, de plus, de faire trois fenêtres côté Sud. Les deux fenêtres côté Nord n'y étaient pas prévues. Elles sont de même profil que les baies Sud, la table d'appui de la baie de la 1ère travée Nord se trouve sous le niveau de la toiture de la chapelle, ce qui indique que cette chapelle est postérieure.

Le dernier acte précise que tous les matériaux de l'ancienne église devaient être réemployés.

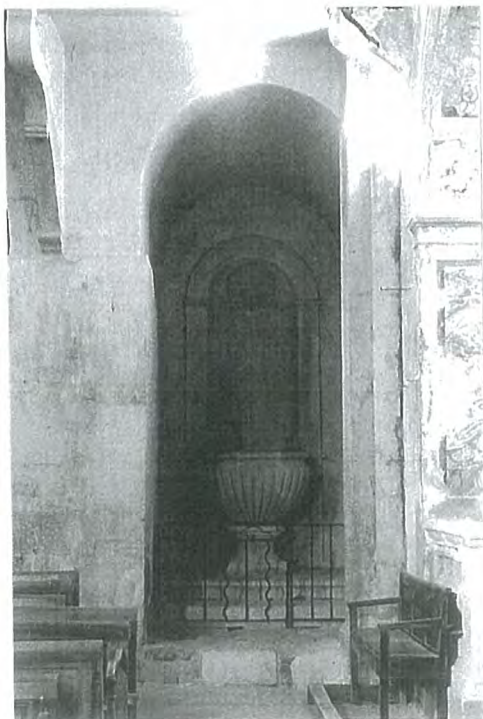
⁸ Archives départementales de Vaucluse, Inventaire des archives communales d'Oppède (XIXème siècle), série BB4, 28 aout 1718-29 mars 1772

Le vestibule est surmonté de la tribune, tous deux couverts en berceau plein cintre (dessin 2). Ces pièces, comprises dans la partie basse du clocher-porche, sont peut-être les seuls éléments antérieurs au XVIème siècle. Dans une pierre du mur Nord du vestibule est gravée la date 1557, qui rend compte de la fin des travaux de la nef.

La tribune s'ouvre sur la nef par un arc plein-cintre. Elle est prolongée par une tribune découverte en surplomb de construction plus récente.



dessin 2 : vue de la tribune



Au Nord du vestibule se trouve l'arcade abritant les fonts (photo 12). Une niche est aménagée dans le mur Est, une vasque de facture récente se trouve devant celle-ci. Les murs et le sol de cette chapelle ont été entièrement restaurés. En avant de la clôture se trouve un pavement de pierres de taille disposées en cercle qui indique peut-être l'emplacement d'un bénitier plus ancien, ou un remploi effectué lors du transfert des fonts du Sud au Nord du clocher (photo 13). La position de ce pavement correspond à l'aménagement antérieur des fonts avant la construction de la chapelle. Le 1er contrefort Nord devait se prolonger jusqu'au mur Nord du vestibule, l'hypothèse peut se vérifier sur le plan.

photo 12 : fonts-baptismaux



photo 13 : pavement des fonts



photo 14

Au Sud, l'arcade où l'on voit le volume et la soupente de l'escalier conduisant à la tribune (photo 14).

Les trois travées de nef sont couvertes de voûtes d'ogives sobrement moulurées et séparées par des doubleaux transversaux (photo 15). Les ogives de la voûte reposent sur des piliers de trois colonnes engagées de moins du tiers. Les fûts cylindriques ont sur des bases de formes diverses constituées de tores, gorges et scoties (photos 16 et 17, p.14).

La voûte de la 3ème travée est percée d'une trémie, vestige du système de sonnerie du clocheton auparavant situé sur le toit. Cette construction est visible sur une gravure de 1597 (qui a pu être copiée sur une plus ancienne). Elle n'est cependant mentionnée dans aucun texte, les travaux de couverture n'en font aucun cas.

Le vaisseau est éclairé par cinq fenêtres hautes en arc brisé.

Deux arcs appareillés sont visibles dans le mur Nord (au dessus des arcs des chapelles des 1ère et 3ème travée). L'église étant bâtie sur la pente très abrupte du rocher, le mur Nord descend très bas prendre ses fondations. Si le gouttereau est la « vieille muraille » conservée, il s'agit sans doute d'arcs de décharge antérieurs à la construction des contreforts.

Il est à noter que ces arcs correspondent presque exactement aux arcades Sud, tant par le dessin que par la hauteur.

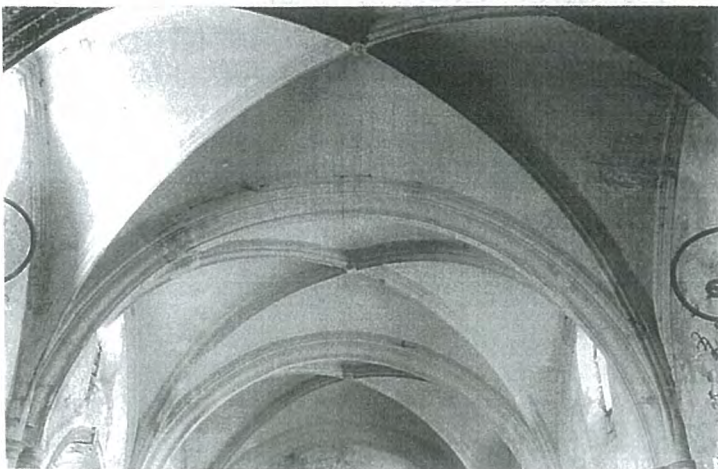
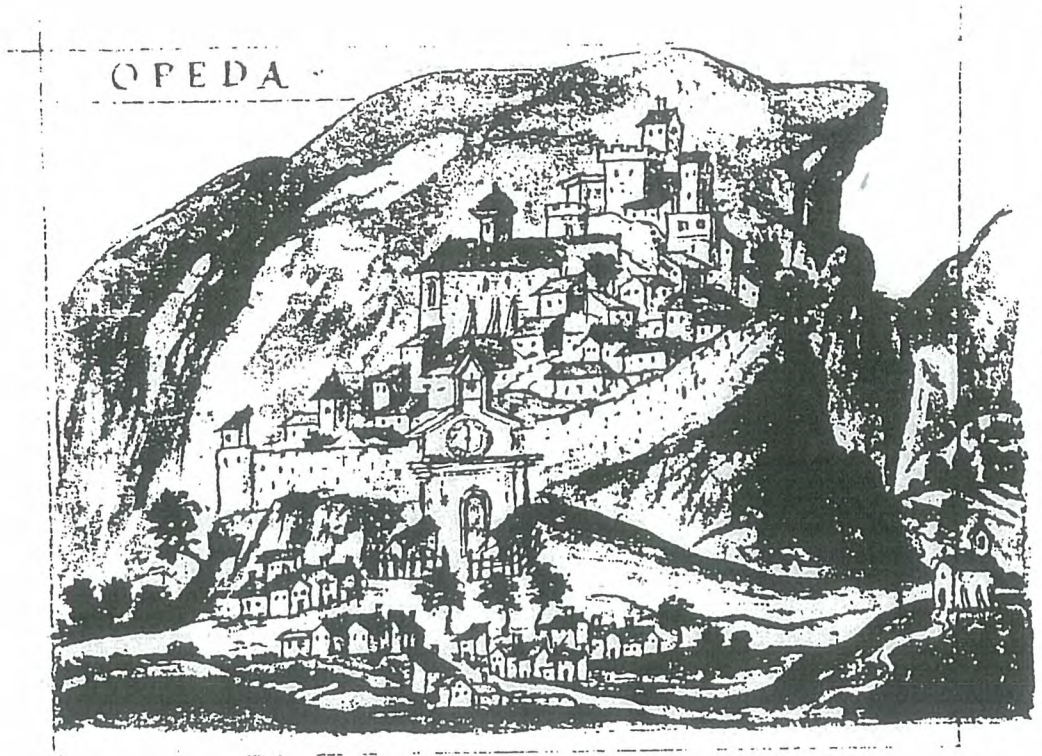


photo 15 : voûte d'ogives de la nef



gravure de 1597



photo 16 et 17 : bases de différents profils

Les chapelles latérales

Six chapelles ont été établies à diverses époques entre les contreforts de part et d'autre de la nef (photos 18 et 19). On n'en trouve pas mention dans les prix-faits du XVIème siècle.



photo 18 : mur Nord



photo 19: face Sud de l'église

Les chapelles Nord

- La chapelle de la Sainte Croix ou de Saint Eloi (1ère travée Nord).

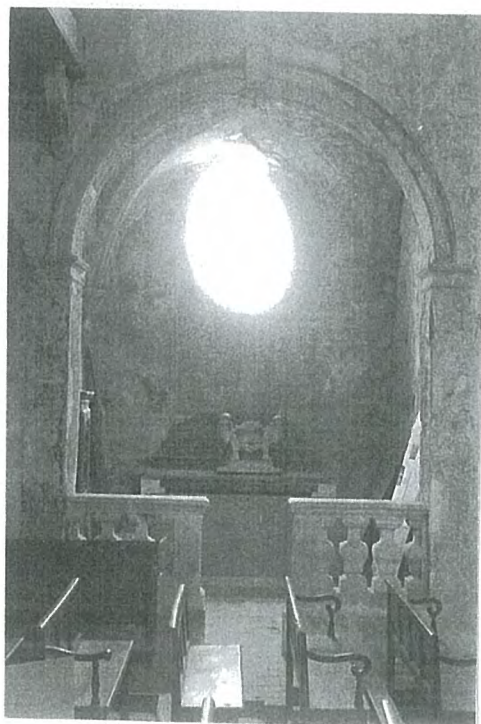


photo 20

Elle s'ouvre sur la nef par une arcade en plein cintre et est couverte par une voûte d'arêtes en blocage (photo 20). Celle-ci fût ensuite recouverte d'un enduit et de nervures formant couvre-joint, la ruine partielle à l'angle Nord-est permet de déceler cette particularité (photo 21). L'observation conduit à préciser que seule la nervure Sud-ouest est en pierres appareillées (des fragments de coins en bois qui servaient à leur mise en place demeurent au niveau des joints), les nervures Nord-ouest et Sud-est sont constituées de mortier. L'arcade plein-cintre peut la rattacher formellement aux chapelles du Sud.



photo 21 : voûte

- La chapelle de Saint Jean ou de Valouze (2ème travée Nord).

Elle s'ouvre sur la nef par un arc surbaissé (photo 22). Couverte d'ogives retombant sur des culots, les formerets sont ici en plein-cintre de même que la baie (photo 23).

On trouve mention de cette chapelle dans l'inventaire des archives communales de 1781⁹ : « L'an 1571 et le 20 Xbre Noble Alexandre de Boutin habitant des lieux de Mazan et d'Oppède légua par son dernier et valable testament dud. jour la somme de 500 florins de fonds à N-D d'Alidon dud. Oppède pour dire une messe des morts quotidienne et une annuelle à la fin de l'an qui seront célébrées par les Prévots et Ch(anoi)nes à la chapelle de Saint Jean Baptiste »

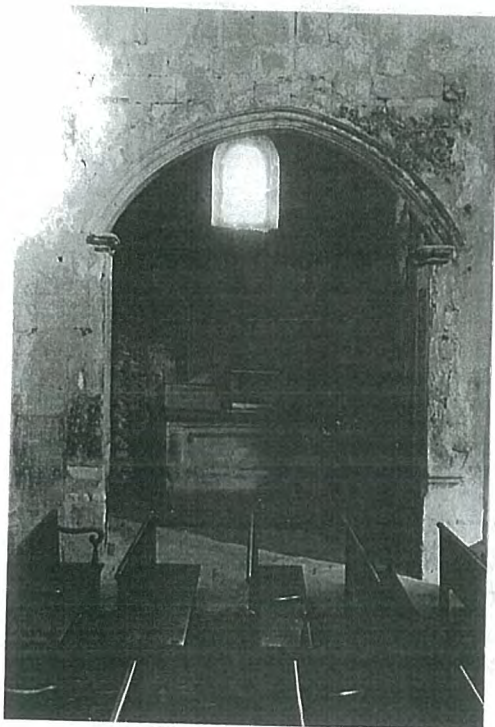


photo 22 et 23

- La chapelle Jean Maynier (3ème travée Nord).

Elle s'ouvre sur la nef par un arc brisé retombant sur des chapiteaux (photo 24). Elle est couverte par une voûte d'ogives retombant sur des culots (celui du Nord-est porte l'inscription 1588). Les formerets de chacun des murs sont des arcs brisés. Une petite baie en arc brisé est percée dans le mur Nord.

Jean Maynier, baron d'Oppède, déclara, dans son testament, vouloir y être inhumé (1546)¹⁰. Ce qui atteste que cette chapelle existait déjà quinze ans avant la reconstruction de la nef.



photo 24

⁹ Archives départementales de Vaucluse 17G1 Inventaire des actes de fondations, chapellenies, statuts, conclusions 1781.

¹⁰ Pierre HECKENROTH, op. cit.



photo 25

Dans chacun des murs Ouest des trois chapelles Nord est aménagé un renforcement couvert d'un arc, assimilé à un tombeau-placard¹¹ (photo 25).

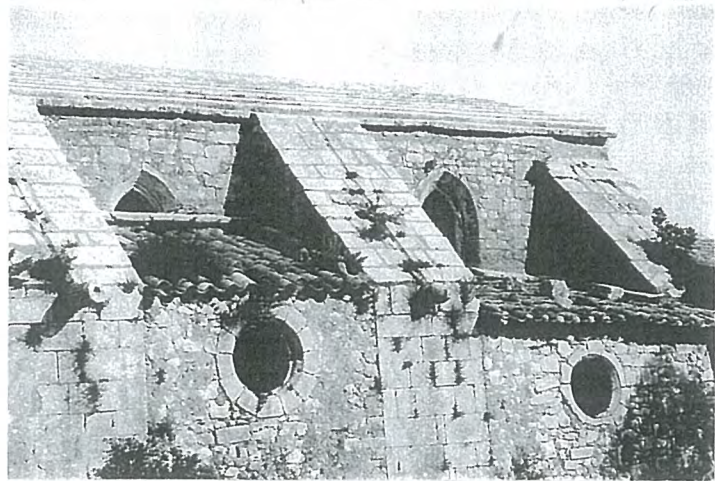


photo 26

Les chapelles Sud

On y accède par un nombre variables de marches sous une arcade en plein cintre. La différence de niveau est due au fait que cette partie de l'édifice a été bâtie sur le rocher. Elles sont couvertes de berceaux transversaux construits en blocage. Chacune est éclairée par un oculus. Elles sont moins profondes que les chapelles du Nord, les contreforts Sud étant moins longs. Leurs toitures ont obturé partiellement les fenêtres hautes (photo 26).

- La chapelle des Âmes du Purgatoire (1ère travée Sud)

Elle renferme une grande croix de bois couverte d'ex-voto qui repose sur un autel (photo 27). Au dessus de l'arcade en plein-cintre est disposée une pierre sculptée portant l'inscription 1691 qui devait être surmontée d'armoiries, l'emplacement est martelé.



photo 27

¹¹ Pierre HECKENROTH, op. cit.

- La chapelle Notre-Dame du Rosaire (2ème travée Sud).

On trouve mention de cette chapelle dans l'inventaire des archives communales de 1781¹² :
 « L'an 1612 et le 12 9bre Nicolas Conte de ce lieu d'Oppède a fondé une grande messe a diacre et sous diacre (dans l'église N-D d'Alidon dud. Oppède) de Notre-Dame qu'il veut être célébrée par mrs les prévots et Chnes de lad. Eglise à l'autel de N-D du Saint Rosaire... »

- La chapelle Sainte Cécile (3ème travée Sud)

Elle est pourvue de quelques marches par lesquelles on accède à la chaire située entre les chapelles des 2ème et 3ème travée Sud (dessin 3). La chaire est supportée par une colonne et un chapiteau corinthien (photo 29).

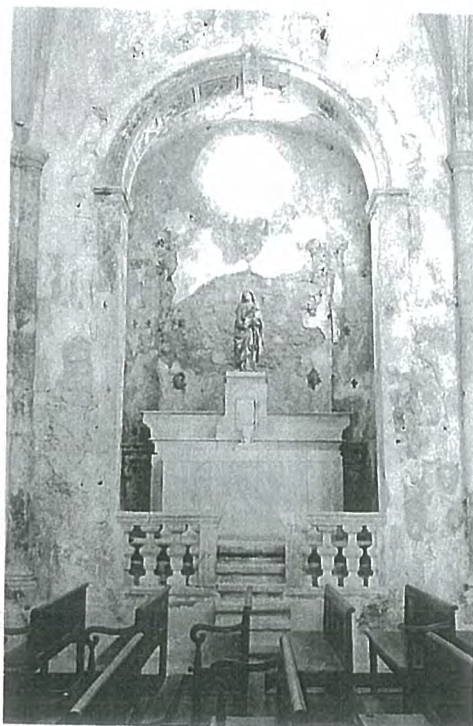
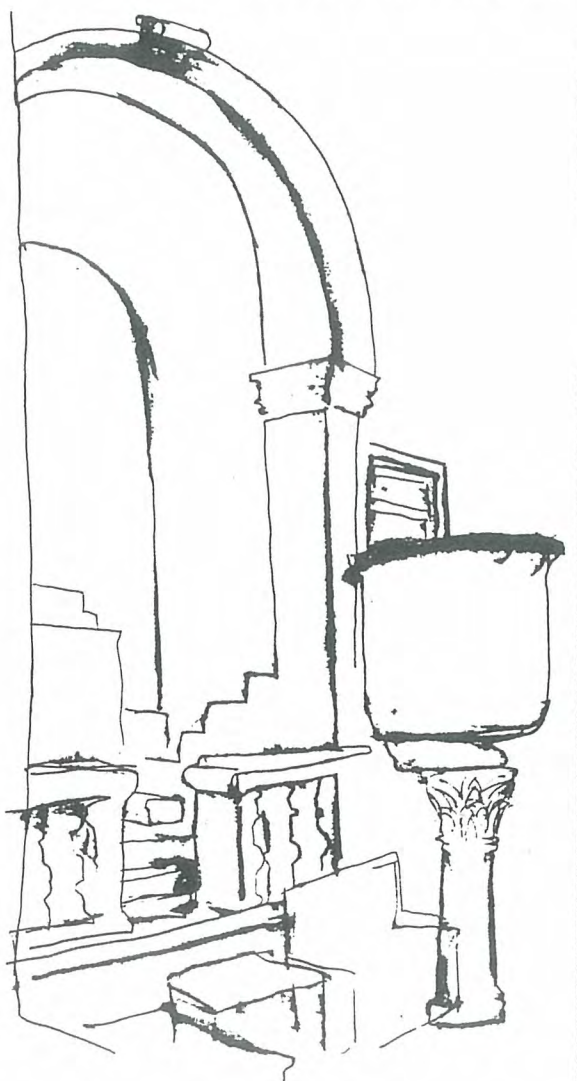


photo 28



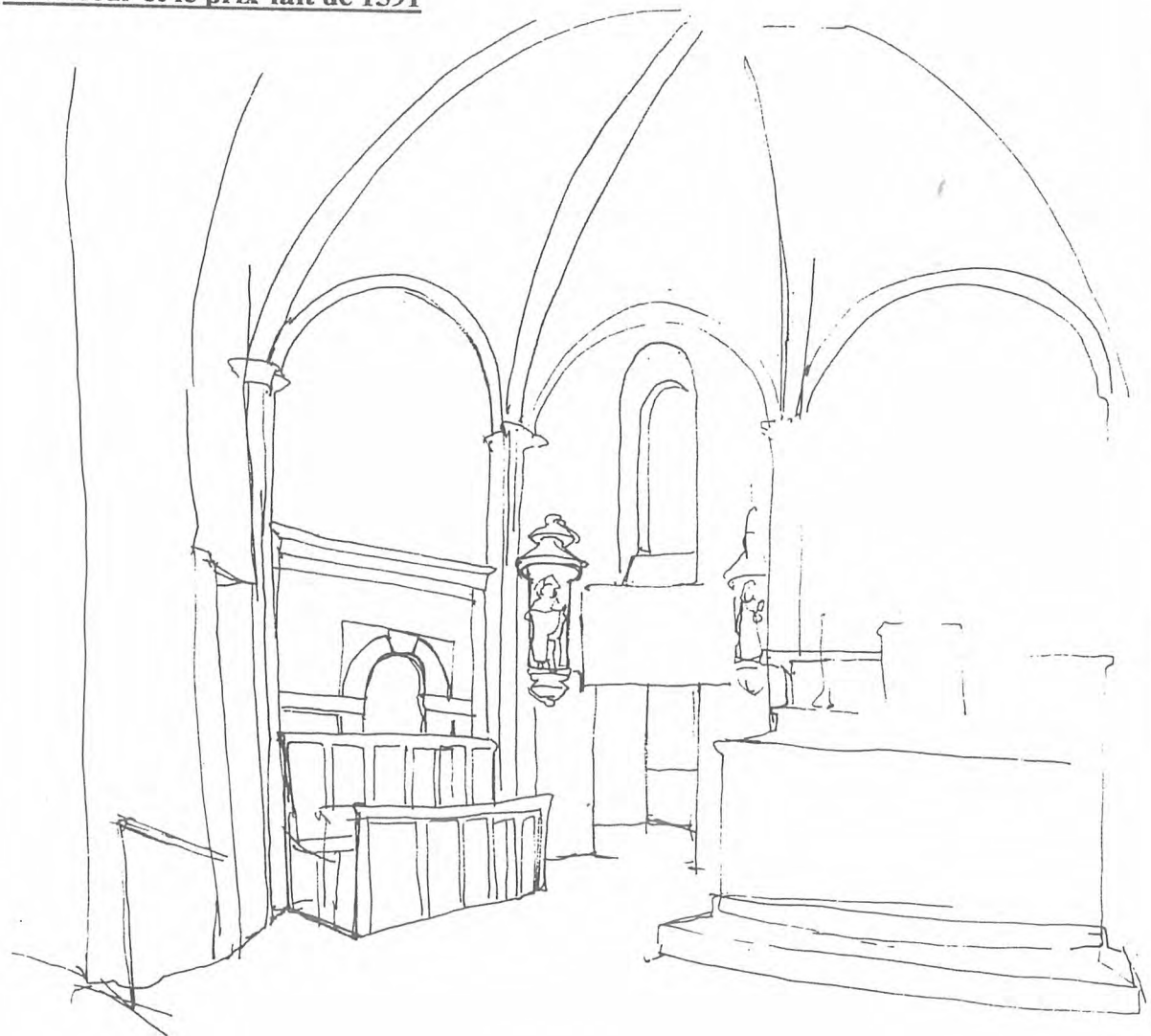
photo 29

dessin 3



¹² Archives départementales de Vaucluse 17G1 Inventaire des actes de fondations, chapellenies, statuts, conclusions 1781.

Le choeur et le prix-fait de 1591



dessin 4

Le chevet pentagonal est saillant et muni de quatre contreforts. Le choeur est constitué d'une abside à cinq pans et d'une voûte d'ogives à huit quartiers rayonnants (dessin 4). Cette voûte est construite en pierres de taille. Les branches d'ogives reposent sur des piliers de colonnes et pilastres. Des baies plein-cintre sont ouvertes dans les pans Nord-ouest et Sud-ouest. Une petite porte donnant sur l'extérieur est ménagée dans le pan Nord-ouest.

Le choeur surélevé est séparé de la nef par trois marches et une clôture en serrurerie. L'arc triomphal mouluré est surmonté de l'oculus. Celui-ci a été exécuté lors des travaux de 1555, mais la construction de l'abside en 1591 l'a obturé.

Une console en pierre est disposée au pied de chacun des pieds-droits de l'arc triomphal du côté de la nef (photo 30, p.20).

Le prix-fait de 1591 fut établi entre Jean Foucard, maçon et Anne de Pélissier, baronne d'Oppède. La commune n'est pas intervenue, peut-être par manque de fonds.

Jean Foucard réalisa un projet du choeur. Le prix-fait prévoyait la construction du choeur en pierres de taille pour les contreforts, les fenêtres, la voûte, les piliers. Les murs devaient être en blocage.

En outre, il précisait :

- que le chœur soit en harmonie avec la nef (du point de vue de la décoration). De ce fait, les colonnes, chapiteaux, ogives ont le même profil.
- que le chœur soit accosté sur son mur Sud d'une chapelle. Celle-ci est couverte d'ogives retombant sur des chapiteaux et colonnettes (photo 31). Les formerets sont en plein-cintre. Une baie plein-cintre est percée dans le mur Est.
- que le chœur soit couvert de tuiles.

Le prix-fait mentionne, en outre, la construction sur le mur Nord du chœur d'un monument pour la baronne d'Oppède. En forme de niche dans une arcade en plein-cintre, à clef saillante et impostes moulurées, il est surmonté d'un entablement (photo 32). C'est sur ce dernier que sera copié l'inscription dédicatoire de l'église originale.

III. N(O)N(AS). DEC(EM)B(RIS). DE
DICATIO. S(ANC)TE MAR
IAE. ET. SANCTI. MICA
ELIS. ET. SANCTI. IOA(NNIS)
EVANGELISTE. ET. SA
NCTI. IOA(NNIS). BATISTE

CE QUE DESUS EST DIT EN
LA MURAILHE VIELHE
ET MIS LA POR FVTVRE
MEMOIRE. 1592. M.

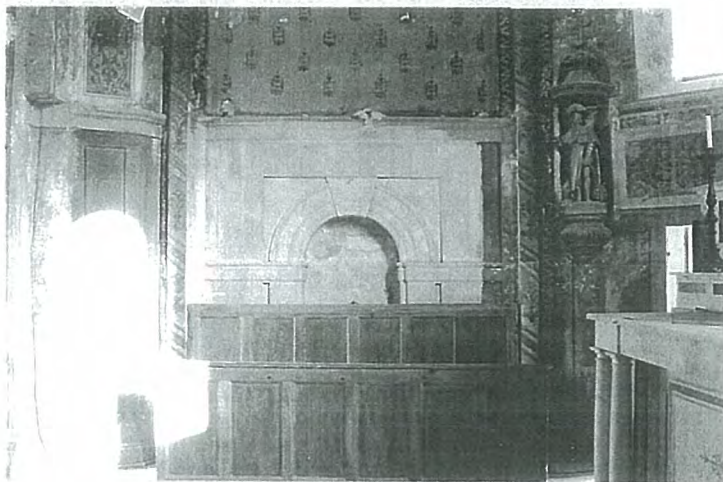


photo 32

Quatre niches, placées aux angles de l'abside, contiennent des statues polychromes de Saint Roch, de la Vierge à l'enfant et de Saint Laurent. Sous chacune des deux niches de la Vierge, est gravée la date 1672.



photo 30 : console

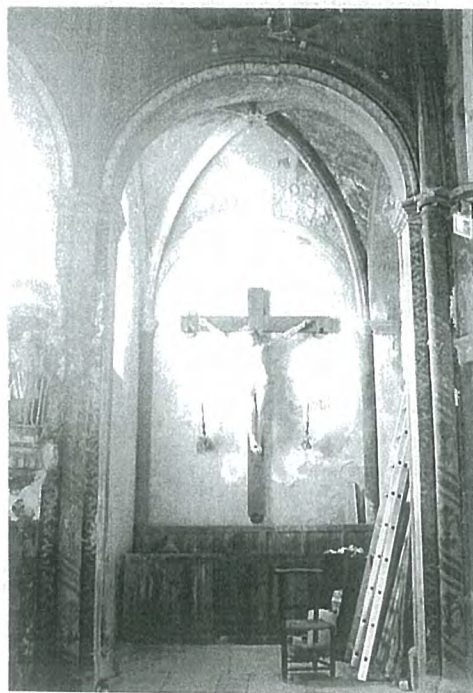


photo 31 : chapelle de chœur

Restaurations et aménagements ultérieurs

Outre les prix-faits des travaux du XVIème siècle, quelques documents nous renseignent quant aux restaurations et travaux d'entretiens :

- Une « délibération du conseil de la commune d'Oppède : Vote de réparation à la voûte de l'église »¹³, qui pourrait correspondre avec la destruction du clocheton de la 3ème travée.
- L'ordonnance de Monseigneur François-Marie de Manzi, évêque de Cavaillon lors de la visite pastorale de 1743¹⁴.

Cette ordonnance mentionne les travaux qui devaient être effectués après la visite épiscopale :
- « ...que l'escalier en dedans et en haut du clocher soit réparé ... que la tribune sera fermée et qu'on y laissera qu'une fenêtre donnant dans l'église ».

L'escalier mentionné peut être celui menant à la tribune. L'aménagement de la tribune, s'il fut réalisé, a aujourd'hui disparu.

- « ...que les fonts baptismaux seront refaits ... et qu'il y sera mis un balustre de fer de cinq pans de hauteur, chaque pièce ayant une pointe sur le haut afin qu'on ne puisse n'y s'y appuyer ni s'y asseoir... ».

Les fonts, dont les enduits et la décoration sont en très bon état de conservation, durent être refaits une nouvelle fois par la suite, peut-être au XIXème siècle. Ils sont fermés par une clôture de ferronnerie moins haute que celle prévue et dépourvue de pointes. On relève néanmoins des trous de scellement dans les pieds-droits de l'arc.

Il existe deux autres exemplaires de cette ordonnance qui comporte quelques ajouts :

- « ...que les trois degrés de la balustrade de la table de communion servant pour monter dans le sanctuaire seront changés ».

Il s'agit des trois marches menant dans le chœur.

- « ...que deux des confessionnaux seront refaits et que le troisième qui est dans la chapelle de M.de Valone (sans doute de Valouze, chapelle de la 3ème travée Nord) sera réparé et fermé des deux côtés ».

Ce point indique qu'il y avait un confessionnal dans chacune des chapelles Nord.

- « ...que la chaire à prêcher sera blanchie ...que la muraille de la tribune faisant face au maître-autel sera blanchie de même que la voûte et le tour des murailles de clôture des fonts baptismaux... »

Le sondage effectué sur la chaire n'a pas révélé de couche blanche, mais deux décors successifs sur un enduit blanc. La chaire était recouverte d'un dais, les décors peints sont peut-être postérieurs. En revanche, les sondages des murs de la tribune ont mis en évidence, en partie basse, un décor sous une couche épaisse d'enduit blanc.

¹³ Archives départementales de Vaucluse :

-Inventaire des archives communales d'Oppède (XIXème siècle), série BB1, 6 mars 1639-28 septembre 1670

¹⁴ Archives départementales de Vaucluse :

-Répertoires numériques des archives communales d'Oppède, série DD3 constructions et entretiens d'édifices publics 1743-1780.

GRANGET (Abbé), *Histoire du diocèse d'Avignon et des anciens diocèses dont il est formé*, Avignon, 1862.

- Un compte rendu des dépenses occasionnées par les réparations faites à l'église et au clocher endommagés par la foudre le 12 avril 1788¹⁵.
- Une importante correspondance entre le maire d'Oppède et le sous-préfet d'Apt de 1840 à 1849¹⁶, ayant trait à la rédaction d'un cahier des charges pour l'exécution des travaux de l'église. On y trouve joint un devis estimatif des travaux précisant :
 - la démolition, la reconstruction et le crépissage du mur Est de la sacristie.
Il s'agit d'un bâtiment qui était auparavant accolé au chevet et dont il ne reste aujourd'hui que les fondations.
 - l'enlèvement et le remplacement des vieilles dalles « du passage au milieu de la nef, de la chapelle de la Croix (1ère travée Nord) et de celle qui se trouve à la droite du sanctuaire » (la chapelle Sainte Cécile, 3ème travée Sud).
 - « la réparation de quelques crevasses dans les murs des dites chapelles » qui fut faite au moyen de plâtre. De fait, on trouve encore du plâtre qui a servi à refaire les joints des pierres de la fenêtre de la chapelle de la Croix.
- Une correspondance entre le diocèse de Cavaillon et le maire d'Oppède à l'occasion des réparations à l'église datant du 13 novembre 1863.
Le premier feuillet est un état détaillé des dépenses faites par la mairie d'Oppède (achat de ciment, chaux, tuiles et sable, paye des manoeuvres et des maçons, transport des matériaux), le second est une lettre du diocèse au maire qui mentionne l'état des travaux ; la toiture en partie refaite et scellée, les contreforts cimentés, les murs latéraux en partie enduits.
- En dernier lieu, une lettre du Conseil de fabrique au maire datée du 30 mai 1896 qui a trait aux « réparations de la tribune de l'église qui sert aux musiciens », dont l'énoncé reste quelque peu obscur.
 - « faire un rond-point sur le milieu et de la largeur du clocher afin de permettre aux musiciens de se grouper ensemble et soutenu par deux colonnes en fer et puis défaire la balustrade en fer et le parquet serait en bois »
 Soit cet aménagement a disparu, soit il s'agit de la tribune en surplomb, différente de la description donnée.

¹⁵ *ibid.*, série CC14

¹⁶ *ibid.*, série MN, biens et propriétés batis et non batis de la commune et de l'état, sous série 2MN1, réparations à l'église 1840-1896.

Les peintures murales

A la différence des travaux de gros-oeuvre, il ne subsiste pas de documents concernant les décors. On peut juste s'avancer à dire que l'ensemble des décors fut réalisé entre la fin du XVIème siècle et la fin du XIXème siècle. Quelques rares observations permettront de nuancer ce constat.

Seule l'ordonnance épiscopale de 1743 mentionne l'état « indécent » de nombreuses parties à l'intérieur de l'église sans qu'il soit fait allusion aux décors de l'époque. Néanmoins cela peut laisser supposer un état de dégradation des peintures.

Les registres du conseil de fabrique du début du XXème siècle n'y font pas plus allusion, on note cependant un grand nombre de tentures et de dais qui complétait la décoration.

L'abandon de l'église, en 1906 et pendant près de quatre-vingts ans a sans doute contribué à la rapide dégradation de ses décors. Les dégâts sont dus en grande partie aux infiltrations des eaux de pluie qui ont provoqué la décohésion des enduits et leur chute. De même elles ont véhiculé les sels des pierres et des enduits, causant des efflorescences importantes et la perte irrémédiable du décor. De fait le premier souci, lors de la restauration de l'édifice en 1995, fut la mise hors d'eau par la réfection de la couverture de la nef et des chapelles.

La méthode d'investigation

Cet examen tente, avec un minimum de moyens, de reconnaître l'ensemble des décors de les lier à l'histoire de l'édifice. Son objet est de relever ou non la présence de décors, en évaluer l'importance et dresser un état de conservation sommaire. Une documentation graphique et photographique, des analyses du support, des enduits et des couches picturales ont, de plus, été réalisées.

L'étude des plans a été le premier travail de reconnaissance de l'église. Ils ont été réalisés par M. Erik Fanières, Architecte des Bâtiments de France de la Drôme, qui dirige les travaux de restauration. Plusieurs réunions avec l'architecte ont conduit à orienter les recherches et les prélèvements pour analyses. Cette étude est, à certains égards, le résultat de cet échange.

Les plans ont permis de rechercher le vocabulaire approprié et de relever, sur le terrain, les différentes parties de l'édifice et leurs éventuelles modifications. Ces mêmes plans ont servi à dessiner des élévations de chaque paroi des chapelles et du chœur qui, reproduites à plusieurs exemplaires, ont permis de composer un carnet de chantier, support des données recueillies sur le terrain.

Sur ces dessins ont été notés les relevés d'altérations, les zones de sondages et leurs résultats, une première tentative de reconstitution graphique des décors.

Chacune des parties fut étudiée indépendamment ; les murs de la nef, la voûte et ses nervures accessibles de la tribune, les chapelles latérales et enfin le chœur.

L'état d'altération des décors des chapelles a permis une première observation, les sondages ont ensuite été distribués pour couvrir l'ensemble des parois.

Dans les chapelles, la partie haute correspond à la zone au-dessus des chapiteaux, la partie intermédiaire à la zone à hauteur des chapiteaux, la partie basse en dessous. Cette distribution a été motivée par l'agencement des décors qui privilégie, à de rares exceptions, cette répartition.

L'analyse des décors isole chaque partie (nef, chapelles, chœur). L'étude comprend :

- quelques remarques générales ayant trait aux décors successifs.

- un tableau réunissant, pour chaque paroi, une description des différents décors, un bilan de leur état de conservation, une proposition de traitement de conservation.

Le traitement proposé est sommaire et peu détaillé, il est le résultat des observations faites pendant l'étude des décors. Une étude complémentaire est nécessaire pour estimer le temps de travail et les matériaux à employer.

- des tableaux de stratigraphies rendant compte des sondages.

La présentation des sondages sous forme de tableaux a l'avantage de représenter la stratigraphie sous une forme commentée. Elle montre la cohérence des strates et, par ces absences, la discontinuité et les reprises ponctuelles. Ce procédé évite l'élaboration d'un texte dont la rédaction comme la lecture peut se révéler fastidieuse. Cette disposition devient toutefois plus efficace lorsqu'elle est illustrée par des relevés et des restitutions graphiques.

Les opérations de sondages se sont révélées, dans certains cas, difficiles du fait des épaisses concrétions salines qui n'ont pas permis un dégagement optimal. L'observation de prélèvements au microscope a cependant confirmé ces résultats, et les a quelquefois complétés.

- un relevé des altérations.¹⁷ Ceux-ci ont été exécutés à l'oeil nu et n'ont donc pas une valeur objective. Ils permettent cependant une évaluation sommaire des surfaces à traiter et montrent le caractère lacunaire des peintures notamment dans les chapelles latérales.

- des reconstitutions graphiques des différents décors, quand cela était possible. La justesse des restitutions est subordonnée aux fragments conservés et au nombre de sondages. Ces dessins ne sont nullement des propositions de réintégrations, ils présentent simplement les différents décors des chapelles. Ce travail s'est révélé utile lors de la synthèse pour en comprendre les différentes phases et dégager les similitudes.

Le matériel nécessaire a d'une part été mis à disposition par la commune, une échelle double pour la nef et les chapelles latérales et un échafaudage fixe pour la voûte du chœur. Les sondages ont été réalisés à l'aide de scalpels et solvants.

L'étude a nécessité dix journées de travail sur le terrain pour une seule personne. Elle aurait pu être prolongée pour affiner les observations mais les données recueillies étaient suffisantes pour élaborer un premier constat.

¹⁷ Tous ces relevés ont été regroupés en annexe.

Les décors des murs de la nef, de la tribune et du vestibule

Description	Etat de conservation	Proposition de traitement
Murs de la nef		
décor I litre funéraire noire à 3,50m du sol badigeon blanc sur la voûte nervures bleu-vert	les enduits des murs gouttereaux ne subsistent qu'à l'état de fragments (moins de 10%)	consolidation des enduits et des couches picturales superficielles refixage de la couche picturale des colonnes et des chapiteaux
décor II : enduit sur les gouttereaux, décor des colonnes type faux-marbre ocre jaune et rouge	le décor II des colonnes est usé et pulvérulent	
décor III : badigeon blanc sur la voûte, les gouttereaux et les colonnes	le décor III (badigeon blanc) pulvérulent et se déplaque	
tribune		
décor I : enduit blanc décor II : ocre jaune décor III : bleu clair décor IV : badigeon blanc	l'ensemble des décors est usé et lacunaire pas traces de décor sur le mur Sud	refixage de la couche picturale
vestibule		
décor I : enduit blanc décor II : -murs Nord et Sud : ocre jaune -mur Ouest et voûte : rouge -arcade : bande ocre jaune sous le balcon et bandes noires suivant la courbes des arcs décor III : bleu clair	décor en assez bon état pulvérulences (peintures pauvres en liant)	refixage de la couche picturale



photo 33 :
tribune et
vestibule

1. La nef

La construction de la nef fut achevée en 1557 comme en témoigne la date gravée sur une pierre du mur Nord du vestibule. Définir, avec exactitude, la chronologie des décors est hasardeux, d'autant qu'une incertitude demeure quant aux murs gouttereaux, peut-être originels.

Plusieurs données relevées lors des sondages fournissent des renseignements sans pour autant permettre d'en tirer des conclusions définitives :

- une litre funéraire, simple bande noire peinte à 3,50 mètres du sol sur tous les murs de la nef, témoigne du décès d'un grand personnage, sans doute un noble, bien qu'on ne relève aucune armoiries sur les fragments visibles. On retrouve cette litre sous les décors des pieds-droits de l'arc triomphal, de ce fait, elle ne peut être plus ancienne que la construction de cette partie (1555).

- Les nervures de la voûte furent peintes à l'origine en bleu-vert et plus tard en blanc. Du fait des difficultés qu'entraînaient ces travaux comme l'installation d'un échafaudage de bois, on comprend qu'ils ne fussent que peu souvent entrepris. L'analyse chimique (p.83) a révélé un bleu de cuivre, qui fut utilisé du Moyen-Age au XIXème siècle.

- Il apparaît que tous les chapiteaux, de colonnes pour la nef et le chœur et de pieds-droits pour les chapelles, furent peints en ocre jaune. L'analyse de ce pigment minéral d'origine naturelle ne peut fournir d'indication chronologique mais on peut penser qu'à une époque, postérieure à l'établissement des chapelles, il fut décidé d'harmoniser le décor par l'emploi de cette couleur sur ces éléments d'architecture.

- L'ordonnance épiscopale de 1743 (voir p.) mentionne que « ...la muraille de la tribune soit blanchie... ». On trouve effectivement à l'étage deux décors blancs successifs dont le plus ancien est peut-être celui cité.

photo 32 : mur Nord, litre funéraire

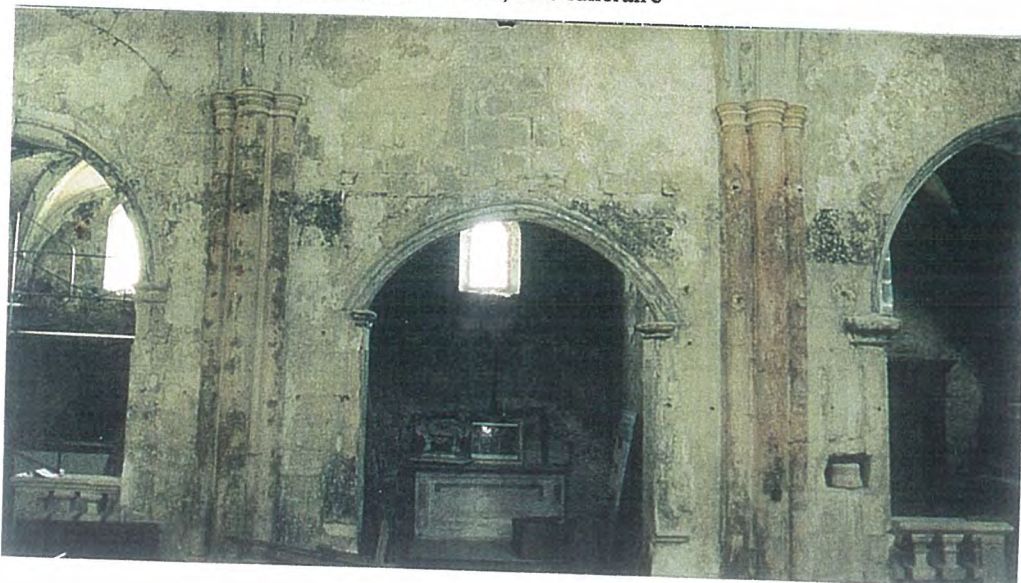




photo 34 : sondage à la voûte du vestibule

Stratigraphies

NEF		mur Nord	mur Sud	colonnes			nervures	voûte
				fûts	chapiteaux	bases		
O		pierre	pierre	pierre	pierre	pierre	pierre	pierre
I	a	noir (litre funéraire)	noir (litre funéraire)	noir (litre funéraire)				
I	b						bleu gris et bleu-vert	badigeon blanc
I	c	enduit blanc						
II	a	enduit gris	enduit gris	faux-marbre ocre jaune et rouge	ocre jaune	ocre jaune et rouge		
II	b			faux-marbre ocre jaune et rouge	ocre jaune	ocre jaune et rouge		
III	a	badigeon beige	badigeon beige	badigeon blanc		violet (sud) et badigeon blanc	badigeon blanc	badigeon blanc

TRIBUNE		mur Nord et voûte	mur Ouest (occulus)	mur Ouest (nef)
O		pierre	pierre	pierre
I	a	mortier		
I	b	enduit blanc		enduit blanc
I	c	ocre jaune	ocre jaune	
II	a	bleu clair	bleu clair	
III	a	badigeon blanc	badigeon blanc	badigeon blanc

VESTIBULE		murs Nord et Sud	voûte et mur Ouest	corniche	arcade
O		pierre	pierre	pierre	pierre
I	a	enduit blanc	enduit blanc	enduit blanc	
I	b	ocre jaune	rouge	ocre jaune	bande ocre jaune et bandes noires
II	a	bleu clair	bleu clair	blanc	blanc

2. Les chapelles latérales

Décors de la chapelle de la 1ère travée Nord

- le décor I est constitué d'un enduit blanc fin que l'on observe sur les murs et pieds-droits Est et Ouest où persiste un décor noir.

- le décor II, appliqué sur un nouvel enduit, est présent sur toutes les parois. Très lacunaire et altéré par des efflorescences et concrétions salines, il reste lisible dans ses grandes lignes. Des bandes rouges et roses et deux séries de filets rythment la composition en suivant l'architecture, les surfaces ainsi limitées sont peintes en à-plats et décorées de motifs (fleurs, faux-marbre).

- le décor III est constitué de reprises roses sur le décor précédent, qui restent visibles en partie haute des murs Est et Nord. On discerne sur la voûte de petites reprises sur enduit en léger ressaut. Il est néanmoins difficile d'affirmer si ces dernières sont postérieures au décor II ou dues à des accidents lors de sa réalisation. De même les bandes grises à la voûte peuvent être postérieures au décor II. Cette indécision est due au fait que le décor est exécuté par superposition de couches, l'étude de la stratigraphie n'est, dans ce cas, pas décisive.

- le décor IV, noir, se trouve en partie basse des murs Est et Nord. Il est réalisé sur un enduit de plâtre.

photo 35



Description	Etat de conservation	Proposition de traitement
mur Est		
<p>décor I : enduit blanc</p> <p>décor II:</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : décor rose avec motifs de fleurs vertes, au centre, une incision circulaire bordée de brun limite un motif ocre jaune, noir et vert. Une bande rouge suit la courbe de l'arc formeret - partie médiane : bandes et filets gris, noirs, rouges et blancs - partie basse : filets bruns clairs et foncés à 1,80m sur fond gris/bleu clair ou rose selon les fragments - pied-droit : faux marbre rouge bordé de noir <p>décor III:</p> <ul style="list-style-type: none"> -partie haute : rose <p>décor IV:</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie basse : gris/noir 	<p>décors lacunaires à 90% jusqu'à l'enduit, les fragments restants sont très résistants bien que très altérés par de nombreuses concrétions et efflorescences salines.</p> <p>on note des traces de coulures blanches.</p> <p>quelques lichens sur les maçonneries près de la voûte.</p> <p>le décor du pied-droit est lacunaire à 95%.</p>	<p>retrait des concrétions par des moyens mécaniques (scalpel, abrasion)</p> <p>retrait chimique ou mécanique des efflorescences.</p> <p>traitement chimique des lichens</p>
mur Nord		
<p>décor II:</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : bande rouge et faux-marbre rouge à veines blanches - partie médiane : idem mur Est - partie basse : idem mur Est <p>décor III:</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : bande rose <p>décor IV:</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie basse : gris/noir 	<p>décors lacunaires à 90% jusqu'aux maçonneries</p> <p>nombreux déplacages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entre le 1er et le 2ème décor - entre l'enduit et le support <p>efflorescences</p> <p>perte de couche picturale dans le fragment haut</p>	<p>refixage de l'enduit.</p> <p>refixage de la couche picturale en fonction du choix de restauration.</p> <p>retrait chimique ou mécanique des efflorescences.</p>
mur Ouest		
<p>décor II:</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : bande rouge et fond rose - partie médiane : idem mur Est - partie basse : inexistant - pied-droit : faux-marbre rouge et vert à veines blanches 	<p>décor lacunaire à 80% jusqu'au mortier</p> <p>perte d'adhésion entre le badigeon blanc et l'enduit</p> <p>quelques efflorescences</p> <p>le faux-marbre est lacunaire à 20%</p>	<p>refixage de la couche picturale.</p> <p>retrait chimique ou mécanique des efflorescences</p> <p>consolidation de l'enduit du faux-marbre.</p>
voûte et intrados		
<p>décor II:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans chaque quartier : décor rose encadré de rouge - nervures : blanches <p>intrados : caissons rouges et patères</p> <p>décor III:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans chaque quartier : reprises ponctuelles roses et motif floral nervures : grises 	<p>décors lacunaires à 40 % (ruine de la partie nord-est de la voûte)</p> <p>nombreux déplacages à tous les niveaux</p> <p>important déplacage entre l'enduit et le support</p> <p>auréoles d'humidité</p> <p>pulvéulence de la couche picturale</p> <p>décor de l'intrados lacunaire à 75 %, usures importantes de la couche picturale restant</p>	<p>refixage de l'enduit à la voûte</p> <p>consolidation et refixage de la couche picturale.</p> <p>J'ai couvert le quart Nord de la voûte d'une protection pendant les travaux de couverture.</p> <p>la couche picturale a été consolidée dans cette zone avec une émulsion acrylique (Primal AC 33 à 5%). la protection est constituée de gazes fixées au moyen de méthylcellulose.</p>

Stratigraphies

MUR EST		partie haute	partie médiane (2,80m)	partie basse	formeret	culots	pied-droit	chapiteau
O		maçonneries	maçonneries	maçonneries			Pierre	Pierre
I	a	mortier	mortier	mortier	mortier	mortier	mortier	
I	b	enduit blanc	enduit blanc		enduit blanc	enduit blanc	enduit blanc	badigeon blanc
I	c		badigeon blanc			ocre jaune		ocre jaune
II	a	enduit beige	enduit beige	enduit beige			enduit beige	
II	b	rose et fleurs vertes et bande rouge	bandes et filets rouges, noirs, gris et blancs	décor rose et gris et filets noirs et bruns	blanc	rose	faux-marbre sur fond gris	rose
III	a	rose				blanc		blanc
IV	a			gris foncé/noir				

MUR NORD		partie haute	partie médiane (2,80m)	partie basse	fenêtre	culots
O		maçonneries	maçonneries	maçonneries	Pierre	
I	a	mortier	mortier	mortier	mortier	mortier
I	b	enduit blanc				
II	a		enduit beige fin	enduit beige fin	enduit beige fin	enduit beige fin
II	b		badigeon blanc			ocre jaune
II	c	faux-marbre rouge et bande rouge	bandes et filets rouges, noirs, gris	filets noirs et bruns à 1,80m		rose
III	a	bande rose				blanc
IV	a			enduit blanc		
IV	b			noir	noir	
V	a				plâtre	



photo 36 : Sondage du mur Nord

MUR OUEST		partie haute	partie médiane	partie basse	pied-droit
O		maçonneries	maçonneries	maçonneries	Pierre
I	a	mortier	mortier	mortier	mortier
I	b				enduit blanc
I	c				décor blanc et cadre noir
II	a	enduit beige	enduit beige	enduit beige	enduit sable
II	b			traces noires	
II	c	badigeon blanc	badigeon blanc	badigeon blanc	
II	d	rose et bande rouge	bandes et filets rouges, noirs, gris		faux-marbre rouge, jaune et vert

VOÛTE		quartier de voûte	intrados de l'arc
I	a	maçonneries	Pierre
I	b	mortier	mortier
I	c	enduit	
II	a	enduit beige	
II	b	badigeon blanc	
II	c	rose bordé de rouge et motifs	décor de caissons jaune, rouge et noir
III	a	enduit sable	
III	b	rose	



photo 37 : voûte

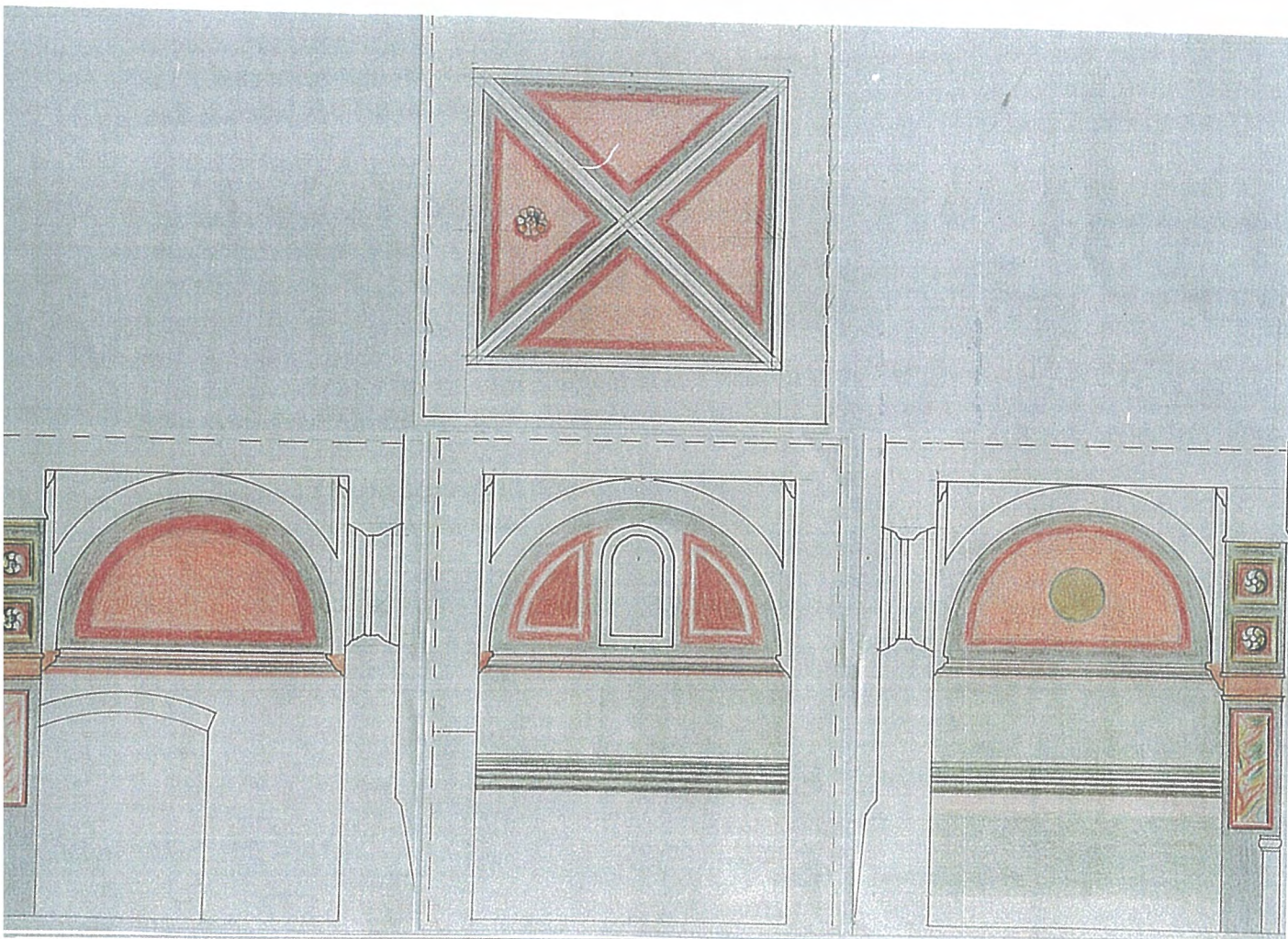


photo 38 : motifs de fleurs sur le mur Est



photo 39 : détail d'un motif de la voûte

Restitutions



Combinaison des décors II et III

Décors de la chapelle de la 2ème travée Nord

Si les sondages pratiqués sur les parois de cette chapelle mettent en évidence des décors définis, leur état particulièrement lacunaire ne permet pas une lecture cohérente. La discontinuité des décors, aussi bien aux différents niveaux de l'élévation qu'à la jonction des plans empêche de retrouver l'unité des décors successifs.

La chapelle fut décorée par le sculpteur Jean Lange Maucors en 1707, il ne subsiste de ce décor que le placage des pieds-droits et les chapiteaux de l'arcade. La stratigraphie des décors des chapiteaux est semblable (le gris/bleu excepté) à celle des nervures, ce qui permet de penser que les décors II, III et IV sont postérieurs à cette date.

La reconstitution du décor II ne donne qu'une image simplifiée de ce qu'a pu être ce décor, les quelques détails relevés sur le mur Est (incisions dans l'enduit, motifs floraux) prouvent qu'il était bien plus élaboré.

Les reconstitutions des décors III et IV omettent les différents badigeons blanc intercalés qui peuvent être des couches préparatoires mais aussi des décors à part entière.

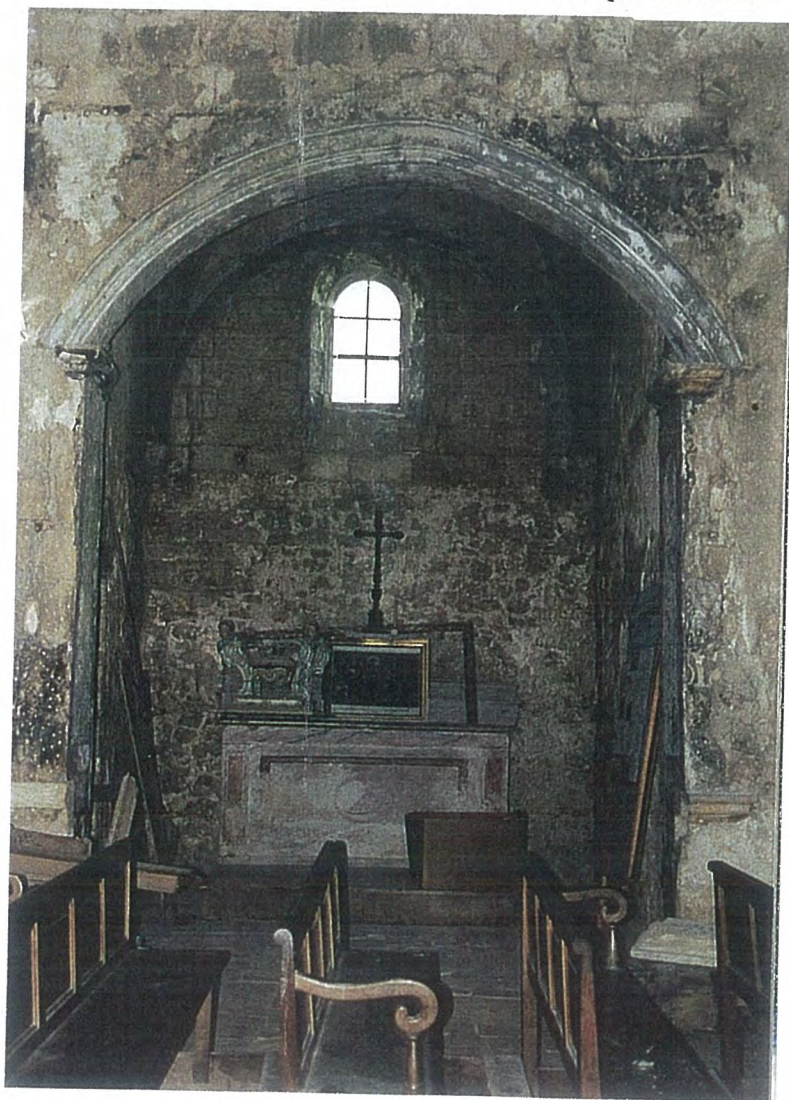


photo 40

Description	Etat de conservation	Proposition de traitement
mur Est		
<p>décor II :</p> <ul style="list-style-type: none"> -partie haute : décor blanc et fragment de motif brun, de petites taches rouge; l'ensemble est encadré par une bande rouge - partie médiane : bande verte et filet brun - partie basse : décor terre d'ombre brulée avec un motif floral ocre et blanc au centre ; de part et d'autre des bandes verticales incisées rouges et grises - pied-droit : gris clair <p>décor III :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : décor blanc - partie médiane : filets noirs et jaunes sur fond blanc - partie basse : décor gris/bleu - pied-droit : gris/bleu avec filets noirs espacés de 50cm <p>décor IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : bleu clair - partie médiane : bandes noire et jaune et filet rouge - partie basse : décor rose - pied-droit : faux-marbre rouge et jaune <p>décor V :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pied-droit : faux marbre vert 	<p>décors lacunaires à 90% couche picturale usée et fragile en partie haute décors II et III résistants au niveau du fragment bas quelques efflorescences nombreux lichens près de la voûte</p> <p>soulèvements et concrétions ainsi que de nombreuses marques de piquetage sur le pied-droit la clôture a été détruite</p>	<p>consolidation de la couche picturale. retrait chimique ou mécanique des efflorescences. traitement chimique des lichens. refixage de la couche picturale du pied-droit en fonction du choix de restauration.</p>
mur Nord		
<p>décor II :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : décor vert clair et bande noire suivant la courbe de la voûte - partie intermédiaire : disparu - partie basse : décor terre d'ombre brulée <p>décor III :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : badigeon blanc - partie intermédiaire : disparu - partie basse : décor gris/bleu <p>décor IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : décor bleu clair - partie intermédiaire : disparu - partie basse : décor rose 	<p>décors lacunaires à 95% jusqu'aux maçonneries le décor II restant est usé</p>	<p>refixage de la couche picturale</p>
mur Ouest		
cf mur Est	<p>décors lacunaires à 90% nombreux déplacements des décors III et IV sur II nombreux lichens en partie haute</p>	<p>refixage de la couche picturale. traitement chimique des lichens. refixage de la couche picturale du pied-droit en fonction du choix de restauration</p>

	le pied-droit a été piqueté déplacages entre les décors III et IV efflorescences	retrait chimique ou mécanique des efflorescences
voûte et intrados		
décor I: - quartiers et nervures : badigeon blanc	décors lacunaires à 60% jusqu'à la pierre, reste de nombreux îlots d'enduit déplacages entre les décors III et IV concrétions et efflorescences	refixage des enduits et consolidation de la couche picturale
décor II : - nervures : vertes - intrados : badigeon bleu-vert	les décors de l'intrados sont lacunaires à 80%, l'enduit est fragile déplacages entre décors III et IV	
décor III : - quartiers bleu outremer et nervures ocre jaune -intrados : motif rouge et blanc sur fond vert		
décor IV : - quartiers bleu clair et nervures brun/rouge - intrados : étoile bleue et fleur de lys ocre jaune sur fond blanc		



photo 41: mur Est

Stratigraphies

MUR EST		partie haute	partie médiane	partie basse	plinthes	chapiteau	pied-droit
O		Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre
I	a	Mortier	Mortier	Mortier	Mortier		
I	b	Enduit lisse blanc					
II	a	Enduit beige	Enduit beige	Enduit beige			Enduit beige
II	b	Blanc et motifs bruns, bande rouge	Bande verte et filets bruns	Décor terre d'ombre brûlée et motif blanc	Ocre rouge	Vert clair	Gris clair
III	a			Badigeon blanc		Ocre jaune	
III	b	Blanc	Blanc et filets ocre jaune et noir	Bleu/gris		Gris bleu	Bleu gris et filets noirs
IV	a	Badigeon blanc		Badigeon blanc			
IV	b	Bleu clair	Bandes ocre jaune, rouge et noire sur bleu ciel	Rose	Noir	Brun/rouge	Rose et faux-marbre rouge
V	a						Faux-marbre vert

MUR NORD		partie haute	partie basse	plinthes	fenêtre	culots
O		Pierre	Maçonneries	Maçonneries	Pierre	Pierre
I	a		Mortier	Mortier		
I	b	Enduit	Enduit	Enduit		
I	c				Badigeon blanc	Badigeon blanc
II	a	Vert clair et bande noire	Terre d'ombre brûlée	Ocre rouge	Vert clair	Vert clair
III	a	Badigeon blanc		Badigeon blanc		
III	b		Gris bleu	Gris bleu et motif clair		Ocre jaune
IV	a			Badigeon blanc		
IV	b	Bleu clair	Rose	Noir	Brun rouge	Blanc

MUR OUEST		partie haute	partie médiane	partie basse	pied-droit
O		Maçonneries	Maçonneries	Maçonneries	Pierre
I	a	Mortier	Mortier	Mortier	
I	b	Enduit	Enduit	Enduit	Enduit
II	a	Blanc et traces rouges (centre) bande rouge	Blanc et filet noir	Terre d'ombre brûlée	Noir et gris
III	a	Blanc	Blanc	Gris bleu	Gris bleu et filets noirs
IV	a	Bleu clair	Bande rouge	Rose	Faux-marbre jaune et rouge
V	a				Faux-marbre vert et jaune

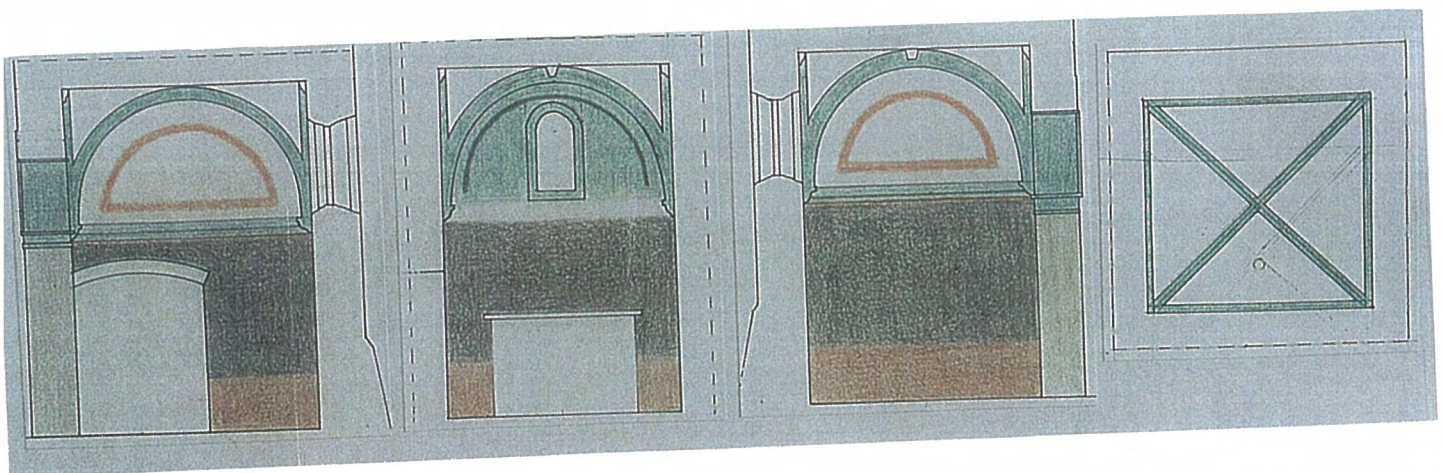
VOÛTE		quartier de voûte	nervures	intrados	mur diaphragme Sud
O		maçonneries	Pierre	Pierre	Pierre
I	a	mortier			enduit fin blanc piqueté
I	b	badigeon blanc	badigeon blanc		
II	a				enduit sable
II	b		vert clair	badigeon bleu/vert	vert clair et bande noire
III	a	enduit		enduit	
III	b	bleu outremer	ocre jaune	vert et motif rouge et blanc	
IV	a	bleu clair	brun rouge	blanc et étoile bleue, fleur de lys ocre jaune	badigeon blanc



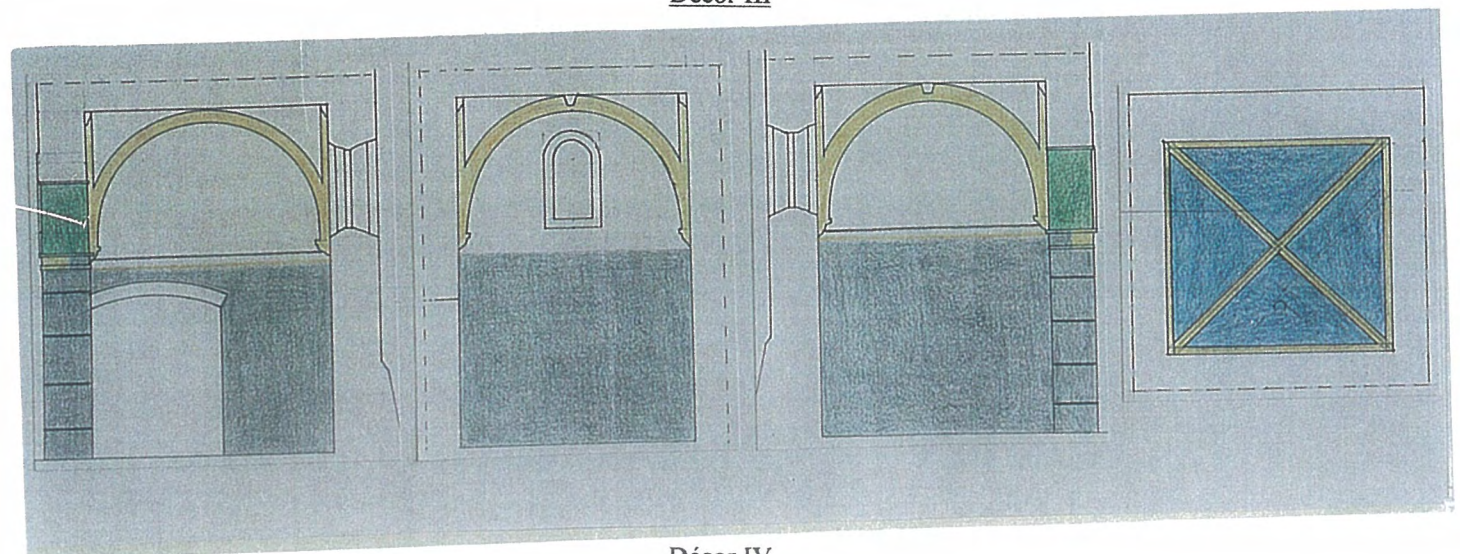
photo 42 : mur ouest

Restitutions

Décor II



Décor III



Décor IV

Décors de la chapelle de la 3ème travée Nord

Les décors de cette chapelle peuvent s'analyser comme suit :

- le décor I, relevé uniquement sur le mur Est, est un enduit blanc fin.

- le décor II est constitué d'un retable peint sur le mur Est, d'un décor brun sur le mur Nord. Le mur Ouest ne présente pas ce niveau de décor. Le dessin de ce décor est profondément incisé dans l'enduit ce qui a permis de deviner sa présence avant les sondages et d'en retrouver les grandes lignes.

L'ajout d'un autel de stuc sur l'autel en pierre dissimule apparemment une partie de ce décor.

- le décor III est un gris foncé présent sur tous les murs et pieds-droits ainsi que sur les nervures et les culots Sud-est et Sud-ouest.

- le décor IV est composé d'un bleu clair en partie haute des murs et d'un rose en partie basse.

Le décor de la voûte, qui n'a pas été sondé, peut-être composé des décors II et III. De la même manière que la voûte de la chapelle de la 1ère travée nord, les bandes grises ont pu être rechampies sur le décor précédent, leur couleur le laisse présumer.

En raison de l'encombrement du mur Nord (retable et orgue), il n'a pas été possible de sonder la partie haute de ce mur.



photo 43

Description	Etat de conservation	Proposition de traitement
mur Est		
<p>décor II :</p> <p>décor représentant, un retable</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : un fronton triangulaire, ocre jaune, noir et blanc, incisions - partie intermédiaire : réseau de bandes grises, blanches et noires (moulurations), - partie basse : colonnes et entablement sur fond brun. incisions <p>décor III :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie basse : décor gris - pied-droit : décor gris et filets noirs espacés de 50 cm <p>décor IV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : décor bleu clair - partie intermédiaire : bande rouge et filets jaunes - pied-droit : faux-marbre rose et jaune à veines blanches 	<p>décors lacunaires à 50% jusqu'au mortier</p> <p>en partie haute, l'enduit est pulvérulent et le décor II fragile</p> <p>déplacages entre décors II et III</p> <p>efflorescences</p> <p>en partie basse, l'enduit est résistant de même que le décor II, le décor III a disparu par endroits</p> <p>le pied-droit est en bon état</p> <p>pulvérulence des rehauts de blanc</p>	<p>refixage et consolidation de l'enduit en partie haute</p> <p>retrait chimique ou mécanique des efflorescences</p> <p>consolidation de la couche picturale du pied-droit</p>
mur Nord		
<p>décor I:</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute: inaccessible - partie intermédiaire: bandes et filets gris, noir et blanc - partie basse : décor brun, incisions verticales et horizontales <p>décor II :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : inaccessible - partie intermédiaire : décor gris/noir - partie basse : décor gris/noir <p>décor III:</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : décor bleu clair - partie intermédiaire : bande rouge - partie basse : décor rose 	<p>décors lacunaires à 80 % jusqu'à la pierre</p> <p>quelques déplacages entre les décors III et IV et les décors II et III</p> <p>traces de coulures et auréoles d'humidité sur le décor IV</p> <p>efflorescences</p>	<p>consolidation des enduits</p> <p>refixage de la couche picturale</p> <p>retrait mécanique ou chimique des sels</p>
mur Ouest		
<p>décor II :</p> <p>sur toute la surface du mur : décor gris/noir et filet gris à hauteur des culots</p> <ul style="list-style-type: none"> - pied-droit : décor gris et filets noirs espacés de 50 cm <p>décor III :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : décor bleu clair - partie intermédiaire : bande rouge et filets jaunes - partie basse : décor rose - pied-droit : faux-marbre rose et jaune à veines blanches 	<p>nombreuses traces de coulures ayant lessivé la peinture jusqu'à l'enduit et entraînant de nombreux déplacages sur toute la surface (perte de couche picturale : 15 à 20 %)</p> <p>auréoles d'humidité</p> <p>efflorescences</p> <p>formation de lichens en partie intermédiaire</p> <p>le décor du pied-droit est bien conservé</p> <p>quelques lacunes dues au piquetage</p> <p>efflorescences et concrétions</p>	<p>refixage de la couche picturale</p> <p>traitement chimique des lichens</p>

voûte et intrados		
<p>décor I :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans chaque quartier : fond gris ou beige clair et motif végétal ocre, vert et noir encadré d'une bande violacée - nervures: vert clair - intrados : petits caissons verts ornés de fleurons en trompe l'oeil sur fond gris <p>décor II :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nervures : grises 	<p>le décor de la voûte est lacunaire à 90% jusqu'à la pierre</p> <p>des déplacements entre la couche picturale et l'enduit et entre l'enduit et le support</p> <p>le décor de l'intrados est bien conservé</p> <p>quelques rares pertes de couche picturale et des usures</p> <p>le fond gris est usé en partie Ouest et altéré par des efflorescences</p>	<p>consolidation des enduits</p> <p>refixage de la couche picturale</p> <p>retrait mécanique ou chimique des sels</p>



photo 42 : mur Ouest

Stratigraphies

MUR EST		partie haute	partie médiane	partie basse	plinthes	culots	chapiteau	pied-droit
O				maçonneries	maçonneries	Pierre	Pierre	Pierre
I	a	mortier	mortier	mortier	mortier			
I	b	enduit blanc		enduit blanc épais		enduit blanc épais		
I	c						badigeon blanc/vert	badigeon blanc/vert
II	a	enduit sable	enduit sable	enduit sable	enduit sable			
II	b	retable peint: brun, noir et blanc	bandes et filets gris, blancs et noirs	colonnes faux-marbre rose et entablement		ocre jaune	ocre jaune	
III	a			gris	gris	gris	gris	gris foncé et filets noirs
IV	a	badigeon blanc		badigeon blanc				
IV	b	bleu clair	bande rouge et filet jaune	rose	noir et filet rouge			faux-marbre rose et orange

MUR NORD		partie haute	partie médiane	partie basse	fenêtre
O		maçonneries	maçonneries	maçonnerie	Pierre
I	a	mortier	mortier	mortier	
I	b	enduit	enduit	enduit	
I	c		filets gris et blancs	brun	
II	a		gris foncé	gris foncé	gris foncé
III	a	bleu clair	bande rouge	rose	bleu clair

MUR OUEST		partie haute	partie médiane	partie basse	pied-droit	chapiteau
O		maçonneries	maçonneries	maçonneries	Pierre	Pierre
I	a	mortier	mortier	mortier		
I	b				badigeon blanc ou vert clair	badigeon blanc
I	c					ocre jaune
II	a	enduit beige	enduit beige	enduit beige		
II	b	gris foncé	filets noirs sur gris foncé	gris foncé	gris foncé et filets noirs	gris foncé
III	a	bleu clair	bande rouge et filet jaune	rose	faux-marbre rose	

VOÛTE		quartier de voûte	nervures	intrados
O		Pierre	Pierre	Pierre
I	a	mortier		
I	b	enduit	badigeon vert	
I	c	motif vert et ocre jaune sur fond brun bordé de gris		caissons verts en trompe l'oeil sur fond gris
II	a		gris foncé	

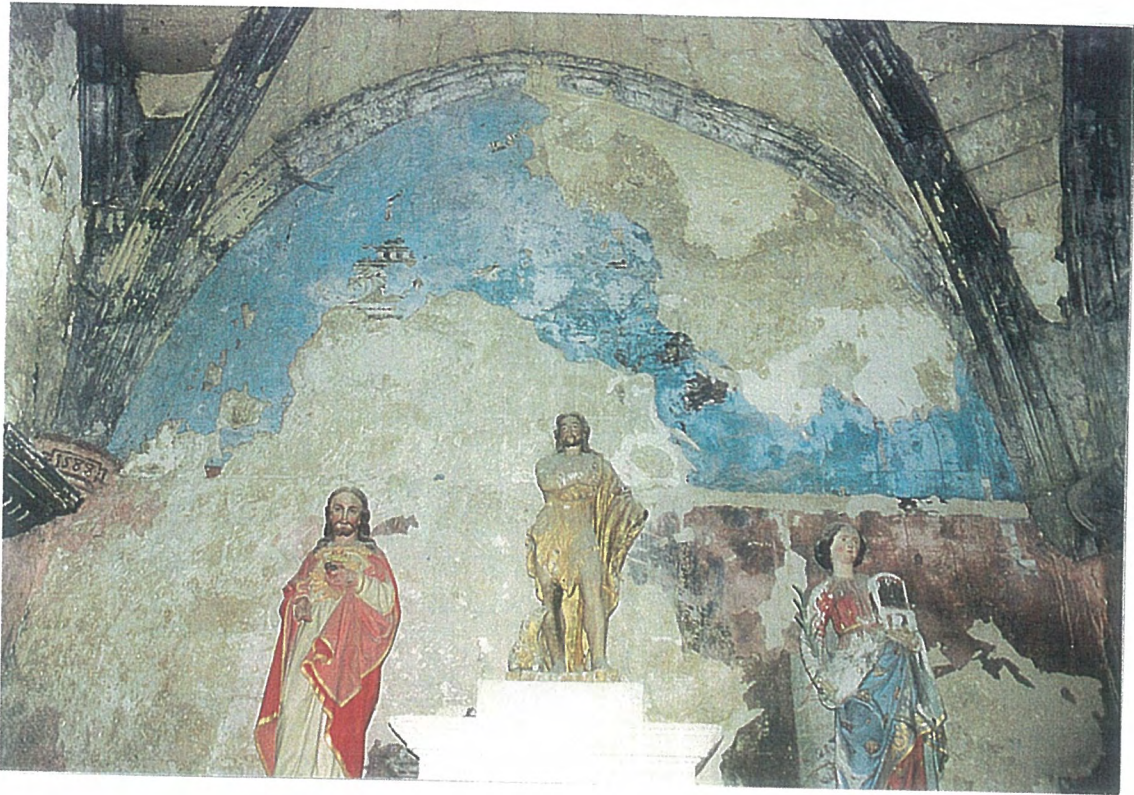


photo 43 : mur Est



photo 44 : mur Est, décor derrière l'autel

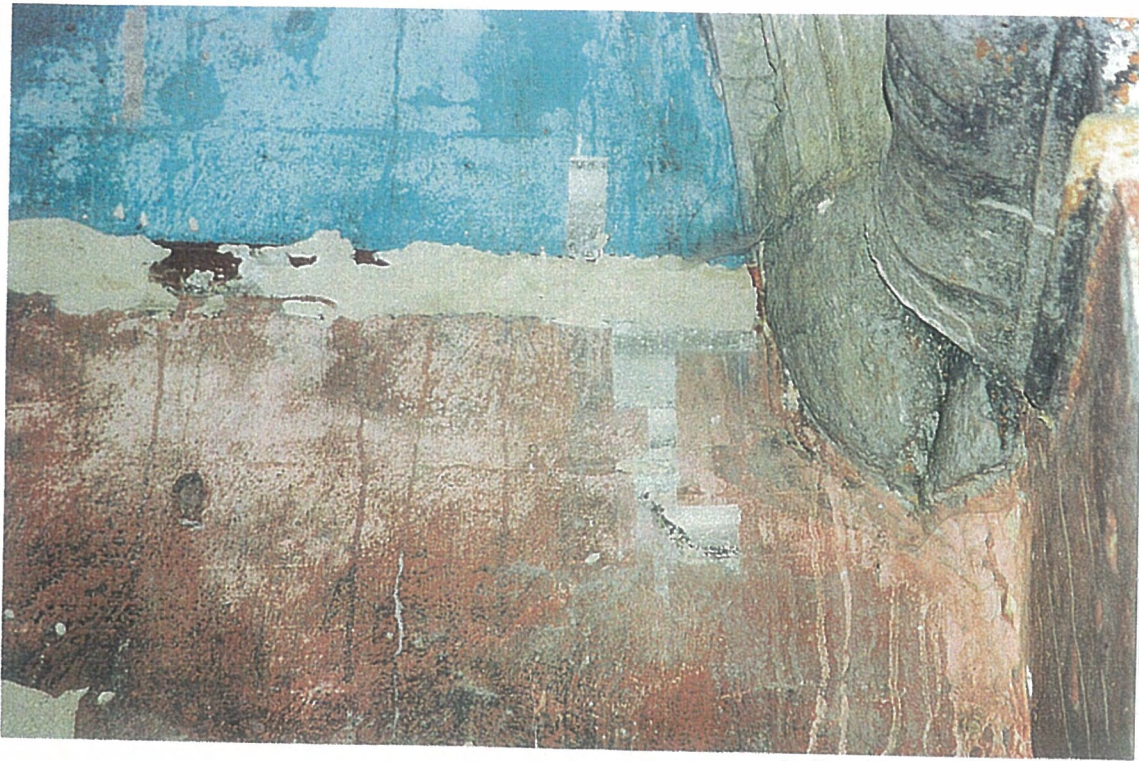


photo 45 : mur Est, sondage en partie intermédiaire



photo 46 : mur Est, sondages en partie haute

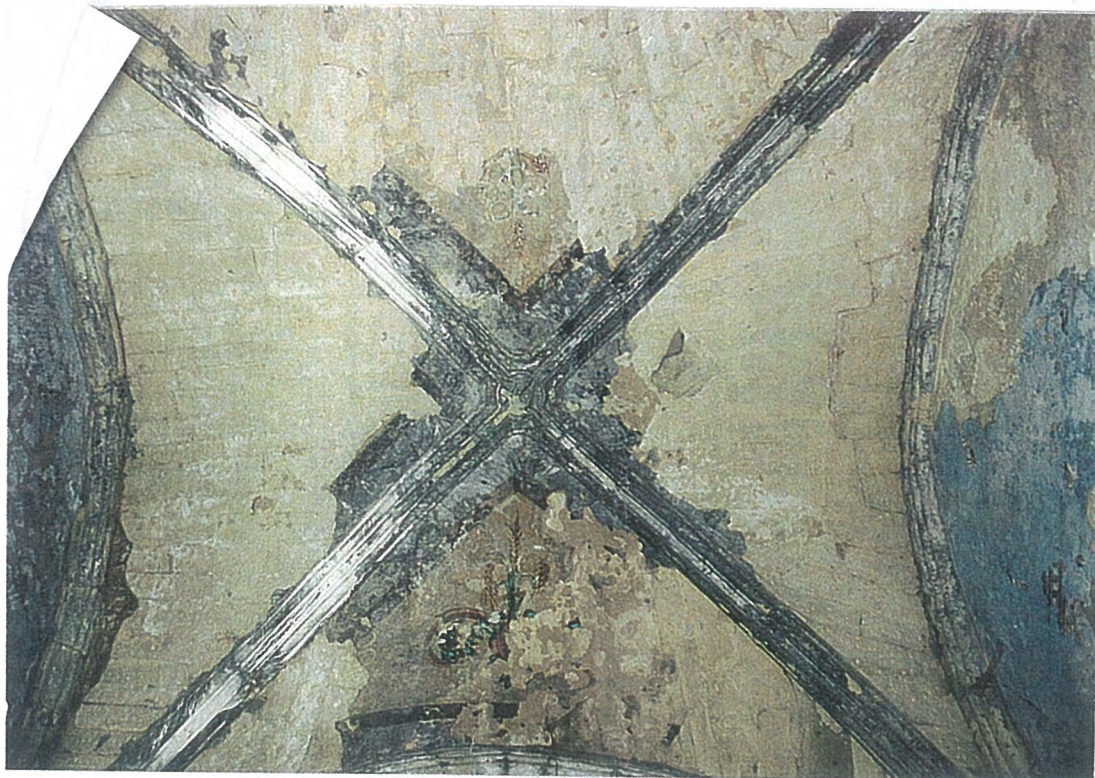
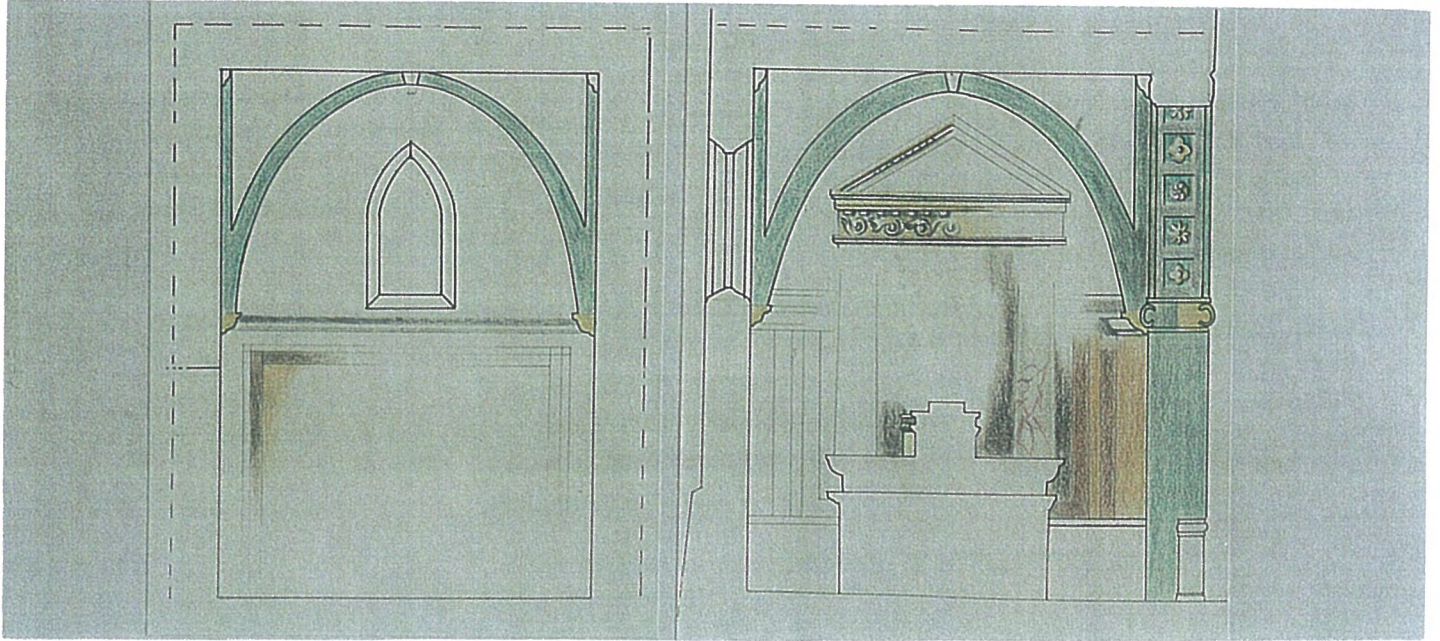


photo 47 : voûte

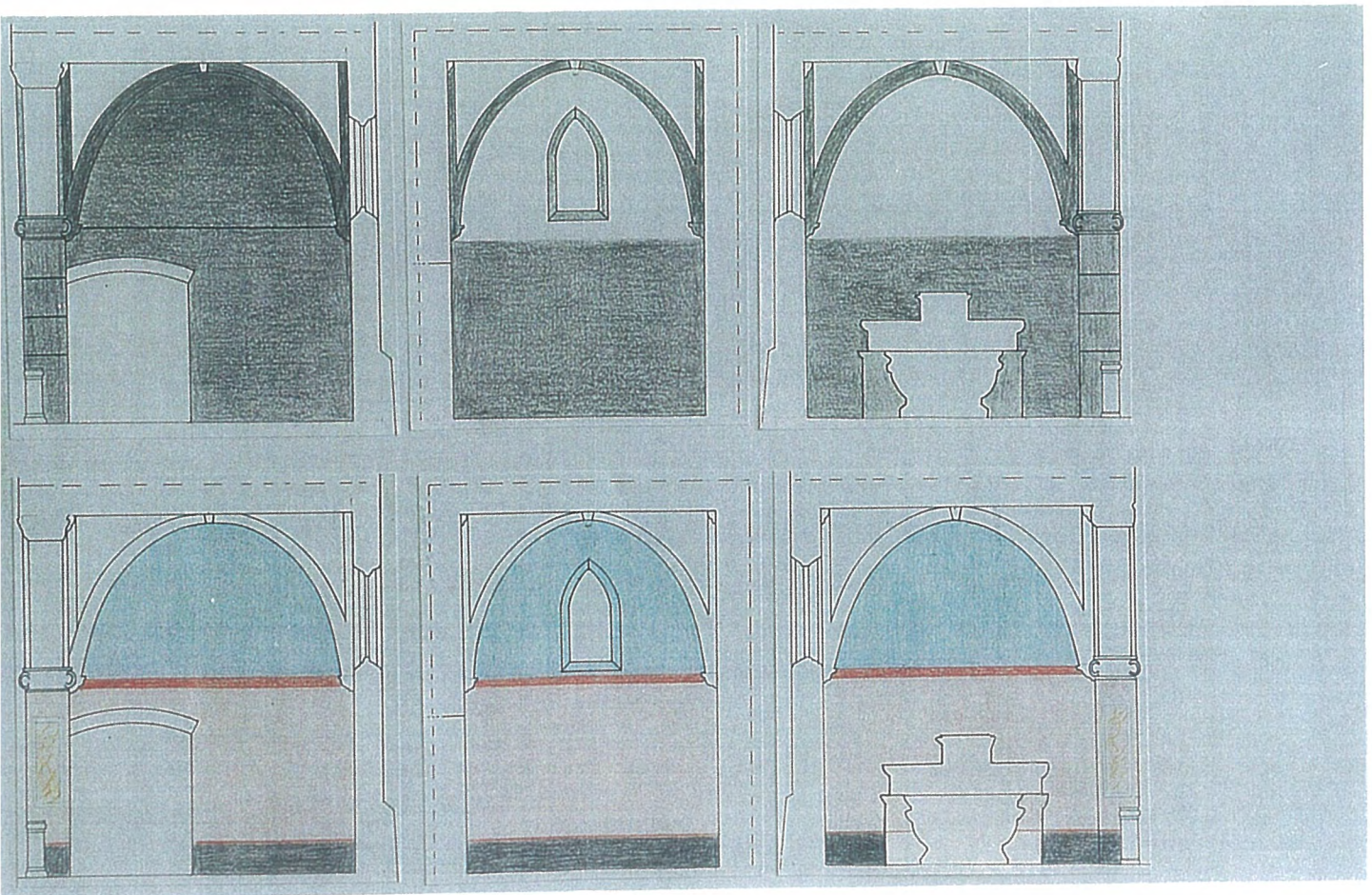


photo 48 : détail d'un motif

Restitutions



Décor II (murs Nord et Est)



Décors III et IV

Décors de la chapelle de la 1ère travée Sud

Les décors de cette chapelle, bien que très lacunaires, présentent une succession assez claire :

- le décor I est constitué d'un enduit blanc fin.
- le décor II que l'on trouve sur toutes les parois, est constitué de panneaux jaunes en trompe l'oeil sur fond rouge pour les murs Ouest, Est et la voûte, où subsistent un fragment vert et des « têtes de morts » caractéristiques d'une chapelle dédiée aux Âmes du Purgatoire. La surface taillée dans l'appareillage du mur Sud indique la présence d'un élément fixé au mur, sans doute un retable. Le décor souligne ce fait par un rideau peint en trompe-l'oeil de part et d'autre de cette surface.

- le décor III marque un nouvel aménagement de la chapelle. On trouve un enduit blanc sur les pieds-droits, la voûte et la partie haute du mur Sud sur lequel a été peint un décor gris. Les limites très nettes de cet enduit montrent qu'il a été appliqué autour d'éléments qui couvraient les parties basses des murs Ouest, Sud et Est, peut-être des boiseries qui complétaient le retable ou bien un nouvel ensemble.

- le décor IV est un bleu clair appliqué sur le décor précédent.



photo 49

Description	Etat de conservation	Proposition de traitement
mur Ouest		
<p>décor II :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : décor brun et bande ocre jaune et rouge - partie basse : deux panneaux ocre jaune sur fond rouge - plinthes : gris/noir - pied-droit : décor noir et filets rouges <p>décor III :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pied-droit (face Nord): décor gris et motifs de feuilles noirs et ocre jaune <p>décor IV:</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : décor gris - pied-droit (faces Nord et Ouest) : décors gris et filets noirs <p>décor V :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : décor bleu clair 	<p>décors lacunaires à 70%</p> <p>déplacages entre le décor II et l'enduit</p> <p>en partie haute, présence de racines entre l'enduit blanc et le décor II</p> <p>en partie basse, le décor II est comme calcifié</p> <p>concrétions et efflorescences</p> <p>formation de lichens</p> <p>pied-droit lacunaire à 60%</p> <p>déplacages du décor III sur II (face ouest) décor II usé</p> <p>efflorescences</p>	<p>consolidation des enduits</p> <p>retrait chimique ou mécanique des sels</p> <p>traitement chimique des lichens et des racines</p>
mur Sud		
<p>décor I :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : bande rouge suivant la courbe de la voûte et fond ocre, plus bas, un drapé brun en trompe l'oeil - partie basse : enduit blanc <p>décor II :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : décor gris <p>décor III :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie haute : décor bleu clair 	<p>décors lacunaires à 30% en partie haute</p> <p>traces de coulures sur le décor III</p> <p>déplacages entre l'enduit du décor III et le décor II</p> <p>décor II usé ou lessivé</p> <p>formation importante de lichens en partie basse</p>	<p>refixage de la couche picturale</p> <p>traitement chimique des lichens</p>
mur Est		
<p>décor I :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie basse : deux panneaux ocre jaune sur fond rouge <p>décor II :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pied-droit : <p>face nord, décor gris et motifs de feuilles ocre jaune et noir</p> <p>face Est : décor gris et filets noirs espacés de 70cm</p> <p>décor III :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pied-droit : <p>face nord : décor gris/bleu clair</p> <p>face Est : décor gris et filets noirs espacés de 45cm</p>	<p>décors lacunaires à 95%</p> <p>concrétions et efflorescences</p> <p>décors du pied-droit bien conservés</p> <p>quelques lacunes en partie basse</p> <p>efflorescences et concrétions sur toute la surface</p>	<p>consolidation de l'enduit du pied-droit</p> <p>retrait chimique ou mécanique des sels</p>
voûte et intrados		
<p>décor II:</p> <p>voûte : panneaux ocre jaune et vert avec motifs de crânes et os sur fond rouge</p>	<p>décor II de la voûte lacunaire à 80%, le décor III ne subsiste qu'à l'état de petits fragments</p> <p>usure de la couche picturale</p>	<p>consolidation des enduits</p> <p>refixage de la couche picturale</p> <p>retrait chimique ou mécanique des sels</p>

<p>mur pignon de l'intrados : panneaux ocre jaune sur fond rouge et écoinçons bruns</p>	<p>queques déplacements et perte de matière lichens</p>	
<p>décor III: voûte et intrados : gris</p>	<p>intrados : décor III lacunaire à 70% efflorescences importantes</p>	
<p>décor IV : voûte, intrados et mur pignon: décor bleu clair</p>	<p>mur pignon : décors lacunaires à 50% perte d'adhésion du décor II sur enduit</p>	



photo 50 : voûte et mur diaphragme

Stratigraphies

MUR OUEST		partie haute	partie basse	plinthes	pied-droit face Nord	pied-droit face Ouest	chapiteau
O		maçonneries		maçonneries	Pierre	Pierre	Pierre
I	a	mortier	mortier	mortier			
I	b		enduit blanc				
II	a	enduit beige	enduit beige	enduit beige			
II	b		badigeon blanc		badigeon blanc	badigeon blanc	badigeon blanc
II	c	brun et bande et filets ocre jaune et noir	panneaux ocre jaune bord rouge		noir	noir et filets rouges sous chapiteau	ocre jaune
III	a				gris et feuilles ocre jaune et noires		
IV	a	enduit blanc 5mm			enduit beige		
IV	b	gris		gris/noir	gris et filets noirs	gris et filets noirs	gris
V	a	bleu clair					

MUR SUD		partie haute	partie basse	autel
O		Pierre	Pierre	Pierre
I	a	enduit blanc	enduit blanc épais	
I	b	bande rouge sur fond ocre jaune et drapé brun en trompe l'oeil		brun/rouge
II	a	enduit blanc 5mm		
II	b	gris		ocre jaune
III	a	bleu clair		

MUR EST		partie basse	plinthes	pied-droit face Nord	pied-droit face Est	chapiteau
O		maçonneries	rocher	Pierre	Pierre	Pierre
I	a	mortier				
I	b	enduit				badigeon blanc
I	c	panneau ocre jaune bordé de rouge	traces de brun/noir	noir	noir et filets rouges sous chapiteau	ocre jaune
II	a			enduit	enduit	
II	b			gris et feuilles	gris et filets noirs module:70cm	gris
III	a			badigeon gris/bleu clair	gris et filets noirs module:45cm	

VOÛTE		voûte	intrados	mur pignon de l'intrados
O		maçonneries	Pierre	maçonneries et Pierre
I	a	mortier		mortier
I	b	enduit	badigeon blanc	enduit
II	a	panneaux ocres jaune et verts bordés de rouge, crânes		panneaux ocres jaune bordés de rouge, écoinçons bruns
III	a	enduit beige	enduit	enduit
III	b	gris	gris	gris
IV	a	bleu clair	bleu clair	bleu clair

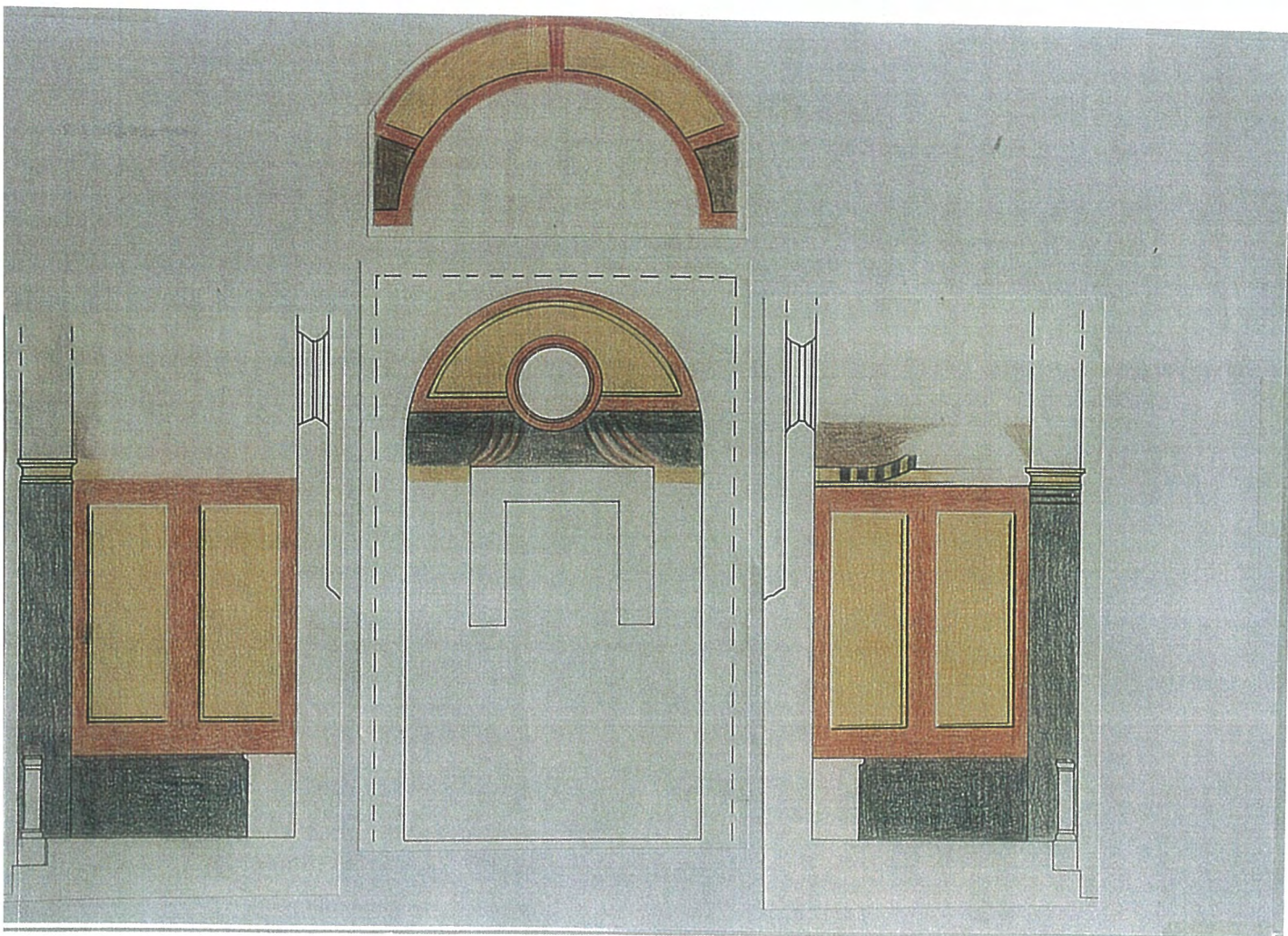


photo 51 : mur Est

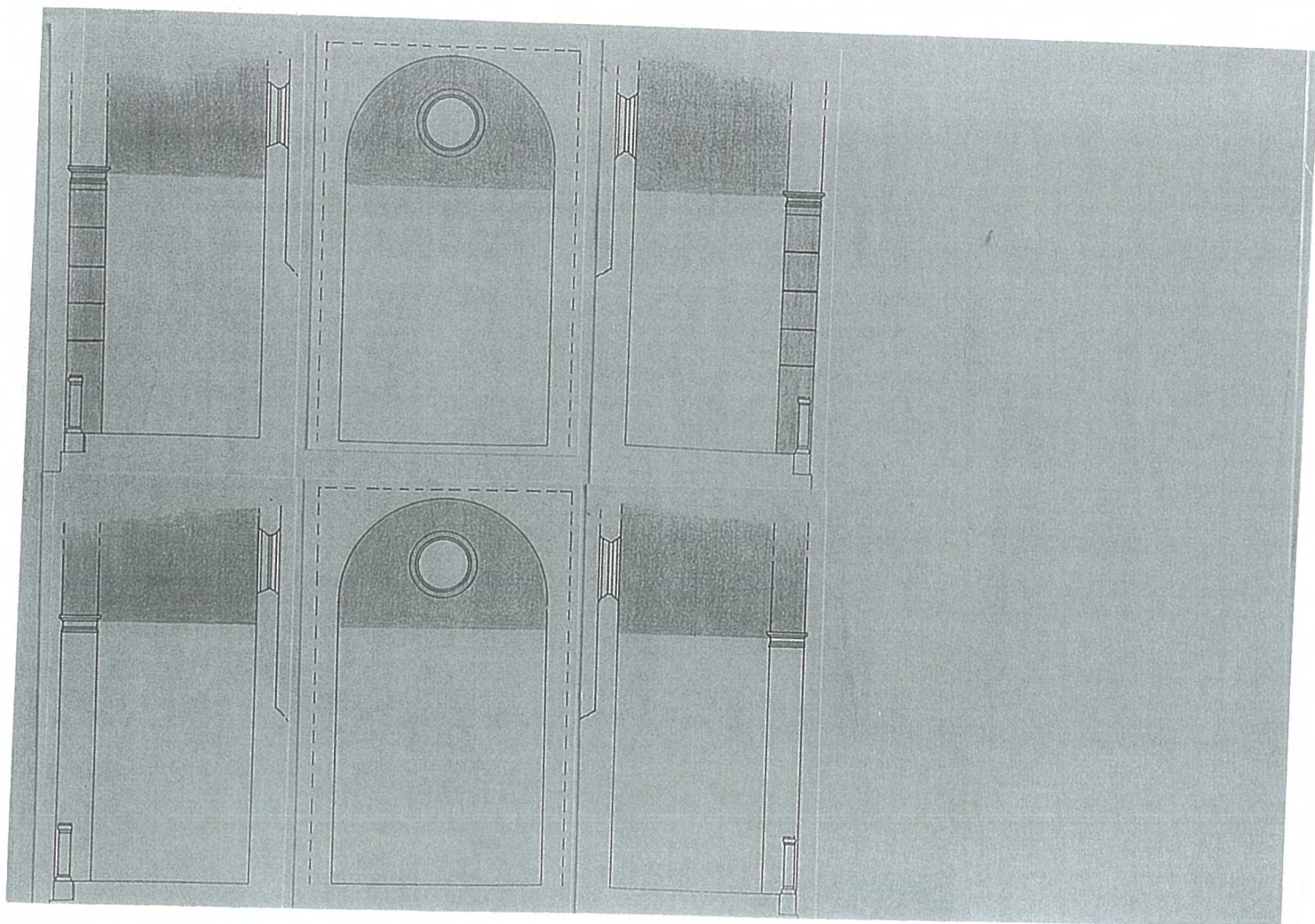


photo 52 : détail du mur Est

Restitutions



Décor II



Décor III et IV

Décors de la chapelle de la 2ème travée Sud



photo 53

- le décor I est constitué d'un enduit blanc fin et de traces d'ocre jaune sur le mur Ouest. Le fragment d'ocre jaune conserve une forme bien délimitée qui pourrait être celle d'une colonne. L'hypothèse est peu sûre, mais il est possible que le décor II reprenne les motifs d'un décor plus ancien.

- le décor II représente une architecture peinte en trompe-l'oeil, faux-marbre au niveau des plinthes, colonnes, chapiteaux (mur Est) et entablement couronnés par des balustres ovales. L'entablement est constitué de bandes d'oves et de denticules.

Le décor du mur Sud présente un autre agencement du fait de la présence d'un retable de bois (conservé actuellement dans la chapelle de la 3ème travée Nord) dans lequel prend place un tableau de Renaud Leveux, peintre nimois du XVIIème siècle, représentant le don du Rosaire (conservé dans le chœur). L'ensemble était placé au-dessus de l'autel de l'époque.

On peut émettre l'hypothèse que ce décor de colonnes et balustres était peint de part et d'autre du retable sur les murs Ouest et Est. Le décor du mur Sud s'interrompt à l'emplacement du retable.

Il n'est cependant pas possible de prétendre que le décor peint est contemporain du tableau. Les fragments de décor visibles sur l'arc diaphragme sont proches de ceux de la chapelle de la 1ère travée Sud.

- le décor III correspond au bleu outremer de la voûte, couleur que l'on retrouve en partie basse du mur Ouest.

- le décor IV était rouge et rose à motifs noirs en partie basse. On trouve une partie de ce décor sur un bouchage réalisé au ciment gris.

La reconstitution de ce décor propose la voûte bleu outremer qui devait être encore en place lors de la réalisation du décor IV.

- le décor V est constitué de panneaux en partie basse des murs Ouest et Est, d'un bleu clair à motifs de bronzine à la voûte. Il apparaît que certains détails de ce décor (cadre et motif central des fleurons de l'intrados et des pieds-droits, cadre des panneaux), ont d'abord été peints en rouge et ensuite repeints en noir.

On note que certaines parties du retable ont été repeintes en bleu, sans doute à l'époque de ce dernier décor.



photo 54 : mur Est



photo 55 : mur Ouest

Description	Etat de conservation	proposition de traitement
mur Ouest		
décor I : - partie basse : ocre jaune	décors lacunaires à plus de 60% en partie haute : des déplacements entre toutes les couches	consolidation des enduits refixage des couches picturales retrait chimique ou mécanique des sels
décor II : - partie haute : décor de balustres rondes peintes en trompe l'oeil; dessous un ensemble de filets représentant un entablement - partie médiane : bande ocre jaune - partie basse : ruiné - pied-droit : ocre jaune, rouge et noirs	des coulures ayant léssivées la peinture le bleu outremer (décor III b), pulvérulent en partie basse : pulvéulence de l'ensemble des couleurs du décor IV de nombreux déplacements, des boursouffures	
décor III : - partie haute : badigeon blanc et bleu outremer - parties médiane et basse: décor bleu outremer	les décors du pied-droit sont lacunaires à 40% le décor II est fragile et très altéré le décor IV est pulvérulent	
décor IV : - partie haute et médiane: décor rose et motifs bruns - pied- droit : décor gris		
décor V : -partie haute : décor bleu clair et étoiles noires au pochoir - partie médiane : bande bleue et filets rouges - partie basse : décor complexe figurant un coeur de la Passion sur fond bleu - pied-droit : décor gris et motifs bleus et rouges		
mur Sud		
décor II : - partie haute : décor brun et rouge - partie médiane : bande ocre jaune et filets bruns - partie basse : décor brun	décors (hormis l'emplacement du retable) lacunaires à 50% nombreuses traces de coulures et auréoles d'humidité déplacements et pertes de matière formation de lichens	consolidation de l'enduit refixage des couches picturales retrait chimique ou mécanique des sels traitement chimique des lichens
décor III : -partie basse : décor rose		
décor IV : - partie haute : décor bleu clair - partie médiane : bande bleue et filets rouges - partie basse : décor bleu clair et motifs au pochoir		
mur Est		
décor II : - partie haute : cf mur Ouest - partie médiane: bande ocre jaune et motifs noirs - partie basse : décor de colonnes et	décor II lacunaire à 50% décor III lacunaire à plus de 80% décor IV lacunaire à 70% nombreux déplacements et perte de matière	consolidation des enduits refixage des couches picturales retrait chimique ou mécanique des sels traitement chimique des lichens

<p>chapiteaux corinthiens sur fond noir - pied-droit : cf mur Ouest</p> <p>décor III : - partie haute : décor bleu outremer</p> <p>décor IV : - partie haute et médiane : décor rose et rouge, motifs noirs</p> <p>décor V : - partie basse : décor avec cadre vert sur fond bleu - pied-droit : cf mur Ouest</p>	<p>efflorescences formation de lichens</p> <p>décor du pied-droit lacunaire à 60% perte d'adhésion entre la couche picturale et l'enduit</p>	
voûte et intrados		
<p>décor II : voûte : rouge intrados : panneaux ocre jaune et cadres noirs mur pignon : panneaux ocre jaune sur fond rouge</p> <p>décor III : voûte et mur pignon : décor bleu outremer</p> <p>décor IV : voûte et mur pignon : bleu clair intrados : caissons gris/bleu et fleurons sur fond gris</p>	<p>décors lacunaires à 80% décoloration du décor IV déplacages nombreux lichens</p> <p>décors du mur pignon lacunaires à 70% défaut d'adhésion entre les couches</p> <p>décors de l'intrados lacunaires à 30% nombreux déplacages entre la couche picturale et le badigeon blanc et entre les décors II et IV importantes efflorescences à l'Est</p>	<p>consolidation des enduits refixage des couches picturales traitement chimique des lichens</p>



photo 56 : voûte et mur diaphragme

Stratigraphies

MUR OUEST		partie haute	partie médiane	partie basse	plinthes	pied-droit
O		Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre
I	a			mortier	mortier	
I	b			enduit blanc fin piqué		enduit beige
I	c			ocre jaune		gris/noir
II	a	enduit sable	enduit sable	enduit sable		badigeon blanc
II	b	ocre rouge (balustres)	filets bruns et bande ocre jaune		faux-marbre brun/rouge	ocre jaune et rouge, brun
III	a	badigeon blanc				
III	b	bleu outremer		bleu outremer		badigeon gris
IV			rose et filets bruns	rose et rouge		
V	a	bleu clair et étoiles noires	bande bleue et filets rouges	bleu et coeur de la Passion		motifs bleus sur fond gris et plinthes parme

MUR SUD		partie haute	partie médiane	partie basse	plinthes
O		maçonneries	maçonneries	maçonneries	Pierre
I	a	mortier blanc			
I	b	enduit sable	enduit sable	enduit sable	
I	c			gris	ocre jaune et rouge
II	a	brun, rouge et noir	bande ocre jaune et filets bruns	bande rouge, brun, ocre jaune	faux-marbre brun/rouge
III	a			rose et rouge	
IV	a	bleu clair	bande bleue et filets rouges	bleu clair et fleurs de lys noires	noir

MUR EST		partie haute	partie médiane	partie basse		plinthes	pied-droit	chapiteau
				gauche	droite			
O		Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre
I	a	mortier	mortier	mortier	mortier	mortier		
I	b			enduit blanc			enduit	
I	c			badigeon			gris noir	
II	a	enduit	enduit	enduit	enduit	enduit	badigeon blanc	badigeon blanc
II	b	ocre rouge et brun (balustres)	bande ocre jaune	colonnes	noir et ocre jaune	bande rouge et faux-marbre brun/rouge	ocre jaune et rouge, brun	ocre jaune
III		bleu outremer					badigeon gris	badigeon blanc
IV	a				enduit			
IV	b				ciment			
IV	c				rouge et motifs noir			brun/ocre rouge
V	a	bleu clair et étoiles noires	bande bleue et filets rouges		bleu et cadre vert		motifs bleus sur fond gris, plinthes parme	bleu

VOÛTE		voûte	intrados	mur pignon de l'intrados
O		maçonneries	Pierre	maçonneries
I	a	mortier		mortier
I	b	enduit lisse clair		
II	a	enduit sable		enduit sable
II	b		badigeon blanc	badigeon blanc
II	c	ocre rouge	deux panneaux ocre et cadres noirs	panneaux ocre jaune bordés de rouge
III	a			enduit sable localisé
III	b	bleu outremer		bleu outremer
IV	a		caissons et motifs rouges	
IV	c	bleu clair	huit caissons gris/bleus avec fleurons sur fond gris	bleu clair



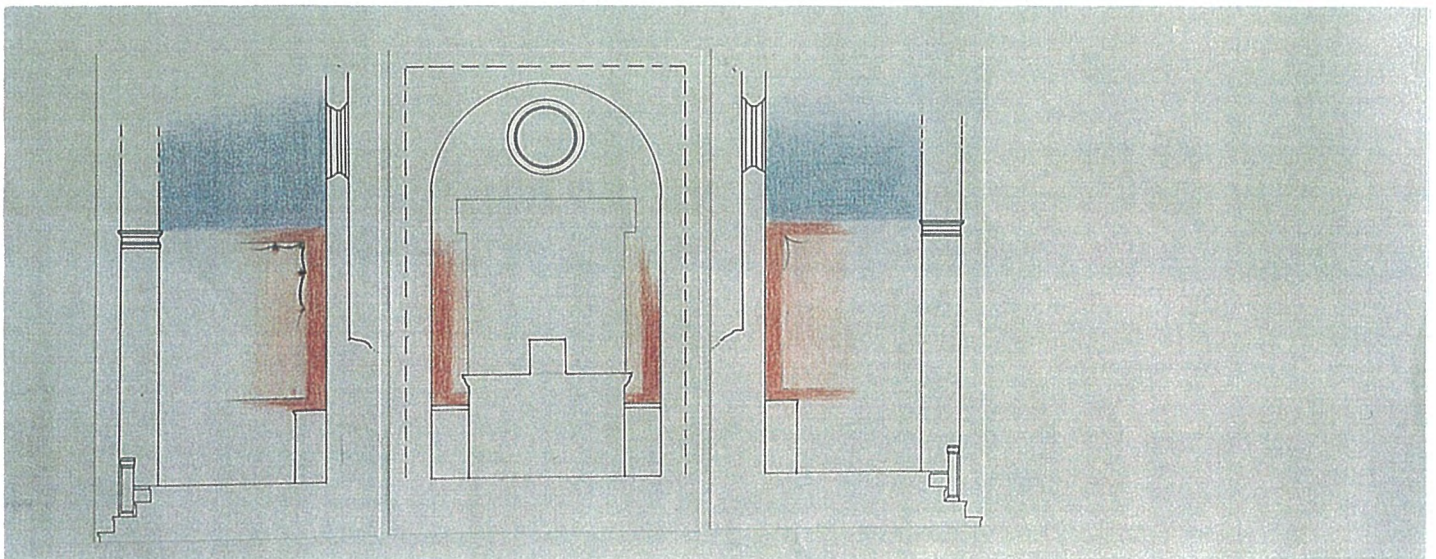
photo 57 : détail du pied-droit Est



photo 58 : sondage en partie basse du mur Est (décor IV)

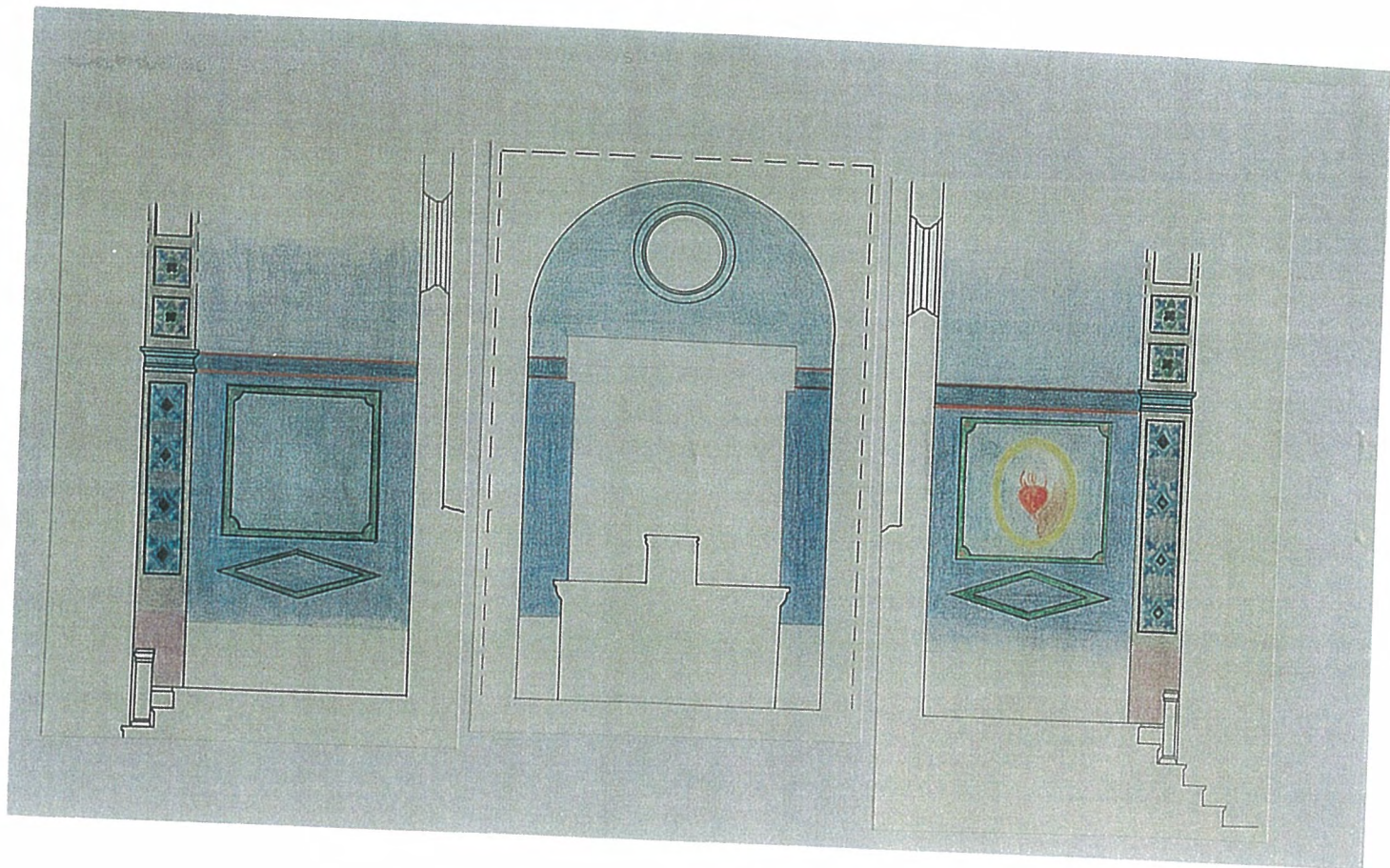
Restitutions

Décor II



Décor IV

Décor V



Décors de la chapelle de la 3ème travée Sud

- le décor I, visible sur le mur Est et en partie haute du mur Sud, est semblable au décor de la chapelle des Âmes du Purgatoire ; deux panneaux ocre jaune sur fond rouge, bien que la facture soit plus grossière. Le décor de la voûte et du mur diaphragme s'en rapproche également.

- le décor II est constitué, sur les murs Est et Ouest, de cadres ocre jaune sur fond vert clair, à la voûte et à l'intrados de caissons ornés de patères peintes en trompe-l'oeil. La strate verte est présente sur le mur Sud mais les motifs éventuels n'ont pas été mis en évidence.

- le décor III est un bleu outremer à la voûte et en partie haute du mur Sud, et un gris foncé et de filets en partie basse.

- les décors IV est constitué d'un gris clair ou d'un blanc à travers lequel la couche grise transparait et de filets noirs.



photo 59

Description	Etat de conservation	proposition de traitement
mur Ouest		
<p>décor I : pied-droit : noir</p> <p>décor II : - partie haute : décor de caissons ocre jaune et rouge sur fond brun violacé - partie médiane : filets et bandes ocre jaune, noir et blancs - partie basse : décor vert clair avec cadres ocre jaune et noirs, incisions dans l'enduit</p> <p>décor III : - partie haute et médiane: décor bleu outremer - partie basse : décor gris foncé - pied-droit : décor gris et filets noirs espacés de 50cm</p> <p>décor IV : - partie haute : décor gris clair - partie médiane : bandes ocre jaune et brune - partie basse : décor gris clair et filets noirs espacés de 40cm - pied-droit : décor gris clair et filets noirs espacés de 40cm</p>	<p>décor lacunaires à 75% perte d'adhésion des décors III et IV sur II lichens en partie haute</p> <p>les décors III et IV du pied-droit lacunaires à 70% traces d'humidité, décoloration déplacage de l'enduit le décor I piqueté</p>	<p>consolidation de l'enduit du pied-droit refixage des couches picturales retrait chimique ou mécanique des sels traitement chimique des lichens</p>
mur Sud		
<p>décor I : - partie haute : décor rouge et bande noire; incisions dans l'enduit suivant la courbe de la voûte - partie médiane : décor rouge</p> <p>décor II : - partie basse : décor vert</p> <p>décor III : - partie haute : décor bleu outremer - partie médiane : bandes et filets gris, bleus et rose - partie basse : décor gris foncé</p> <p>décor IV : - partie haute : décor gris clair - partie médiane : bandes ocre et brune - partie basse : décor gris clair et filets noirs espacés de 40cm</p>	<p>décor lacunaires à 30% nombreuses traces de coulures ayant altéré le décor IV en partie haute quelques déplacements de la couche picturale sur l'enduit Efflorescences salines sur 60% de la surface ayant altéré le décor gris foncé.</p>	<p>consolidation des enduits refixage de la couche picturale retrait chimique ou mécanique des sels</p>
mur Est		
<p>décor I : - partie basse : panneaux ocre jaune encadrés de noir sur fond rouge - pied-droit : noir</p>	<p>décor lacunaires à 70% décor I usé mauvaise adhésion entre les différentes strates de décor traces de coulures</p>	<p>consolidation des enduits refixage des couches picturales retrait chimique ou mécanique des sels traitement chimique des racines en</p>

décor II, III, et IV : cf mur Ouest	des efflorescences en partie basse en partie haute, des lacunes suivant le contour des caissons du décor II	partie haute
	décors III et IV du pied-droit lacunaires à 90% le décor I piqueté est visible sur presque toute la hauteur	
voûte et intrados		
décor I : voûte : décor ocre jaune et noir	décors de la voûte lacunaires à 70% déplages entre les différents décors efflorescences	consolidation des enduits refixage des couches picturales retrait chimique ou mécanique des sels
décor II : voûte : caissons ocre jaune sur fond rose intrados : caissons rouges sur fond gris/vert	décors de l'intrados lacunaires à 25% déplacages, boursouflures, perte d'adhésion entre l'enduit et le support pierre	
décor III : voûte : décor gris/bleu et bleu outremer		
décor IV : voûte : décor gris clair intrados : décor gris clair et filet noir, motif de fleur de lys		

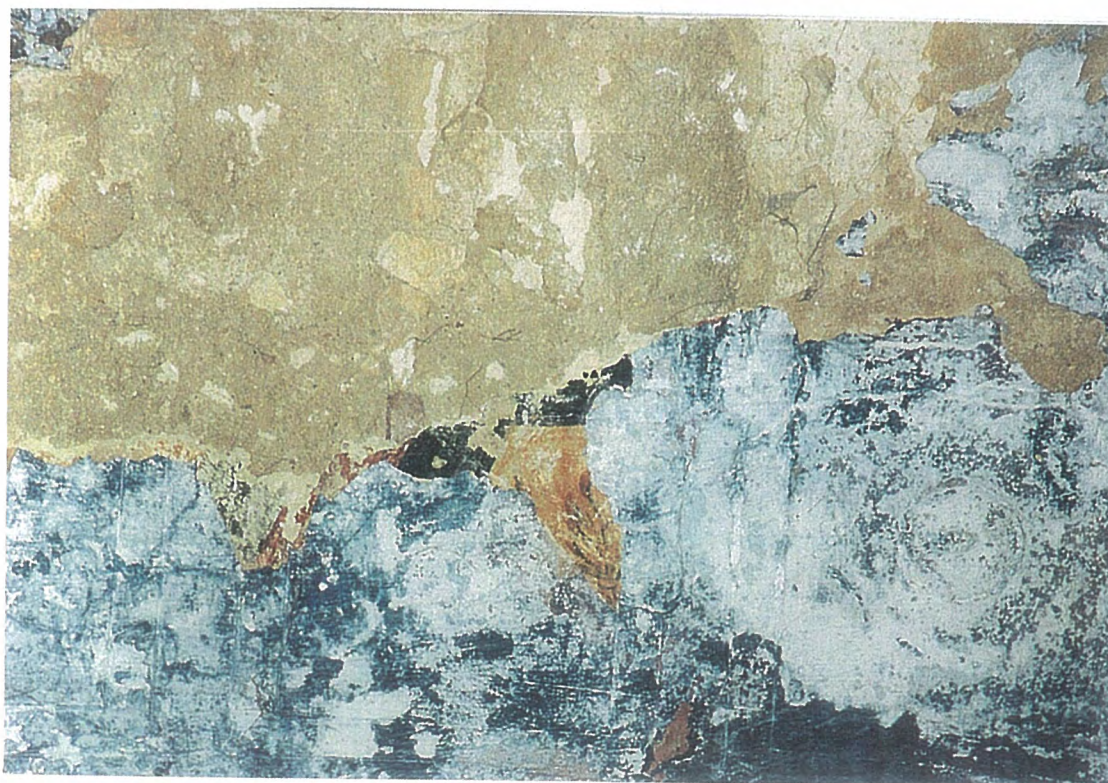


photo 60 : détail de la voûte

Stratigraphies

MUR OUEST		partie haute	partie médiane	partie basse	plinthes	pied-droit	chapiteau
O		maçonneries	maçonneries	maçonneries	maçonneries	Pierre	Pierre
I	a					noir	
II	a	enduit sable	enduit sable	enduit	enduit	enduit	
II	b	badigeon blanc	badigeon blanc				ocre jaune
III	a	caissons ocre jaune sur fond brun violacé	bandes et filets ocre jaune, noirs et blancs	panneaux cadres ocre jaune et fond vert clair	vert clair		vert clair
IV	a		badigeon blanc	badigeon blanc			badigeon blanc
IV	b	bleu outremer	bleu outremer	gris foncé	gris foncé	gris foncé et filets noirs module:50cm	
V	a	gris clair	bandes ocre jaune et brune/rose	gris clair et filets noirs, module:40cm	noir	gris et filets noirs module:40cm	ocre jaune et bande brune/rose

MUR SUD		partie haute	partie intermédiaire	partie basse
O		maçonneries	maçonneries	maçonneries
I	a	mortier	mortier	mortier
I	b	enduit	enduit	enduit
I	c	rouge et bande noire		
II	a			vert
III	a	bleu outremer	bandes et filets gris, bleus, rose	gris foncé
IV	a	gris clair	bandes ocre et brun/rose	gris clair et filets noirs module:40cm

MUR EST		partie haute	partie médiane	partie basse	plinthes	pied-droit	chapiteau
O		maçonneries	maçonneries	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre
I	a			enduit blanc épais			
I	b			enduit blanc fin			
I	c			ocre jaune et rouge et bande noires	rouge	noir	ocre jaune
II	a	enduit sable	enduit sable	enduit sable	enduit sable		
II	b	badigeon blanc	badigeon blanc				
II	c	caissons	bandes et filets ocre jaune, noirs et blancs	vert clair	vert clair		badigeon vert
III	a	bleu outremer	bleu outremer	gris		gris et filets noirs	badigeon blanc
IV	a	gris clair	bande ocre jaune et brun/rose	gris clair et filets noirs	noir	gris et filets noirs module:40cm	ocre jaune et brun/rose

VOÛTE		voûte	intrados
O		maçonneries	Pierre
I	a	mortier	
I	b	enduit	enduit sable
I	c	décor ocre jaune et noir	
II	a	caissons	caissons rouges et fond gris/vert
III	a	bleu outremer	
IV	a	gris clair	gris et filets noirs et fleur de lys

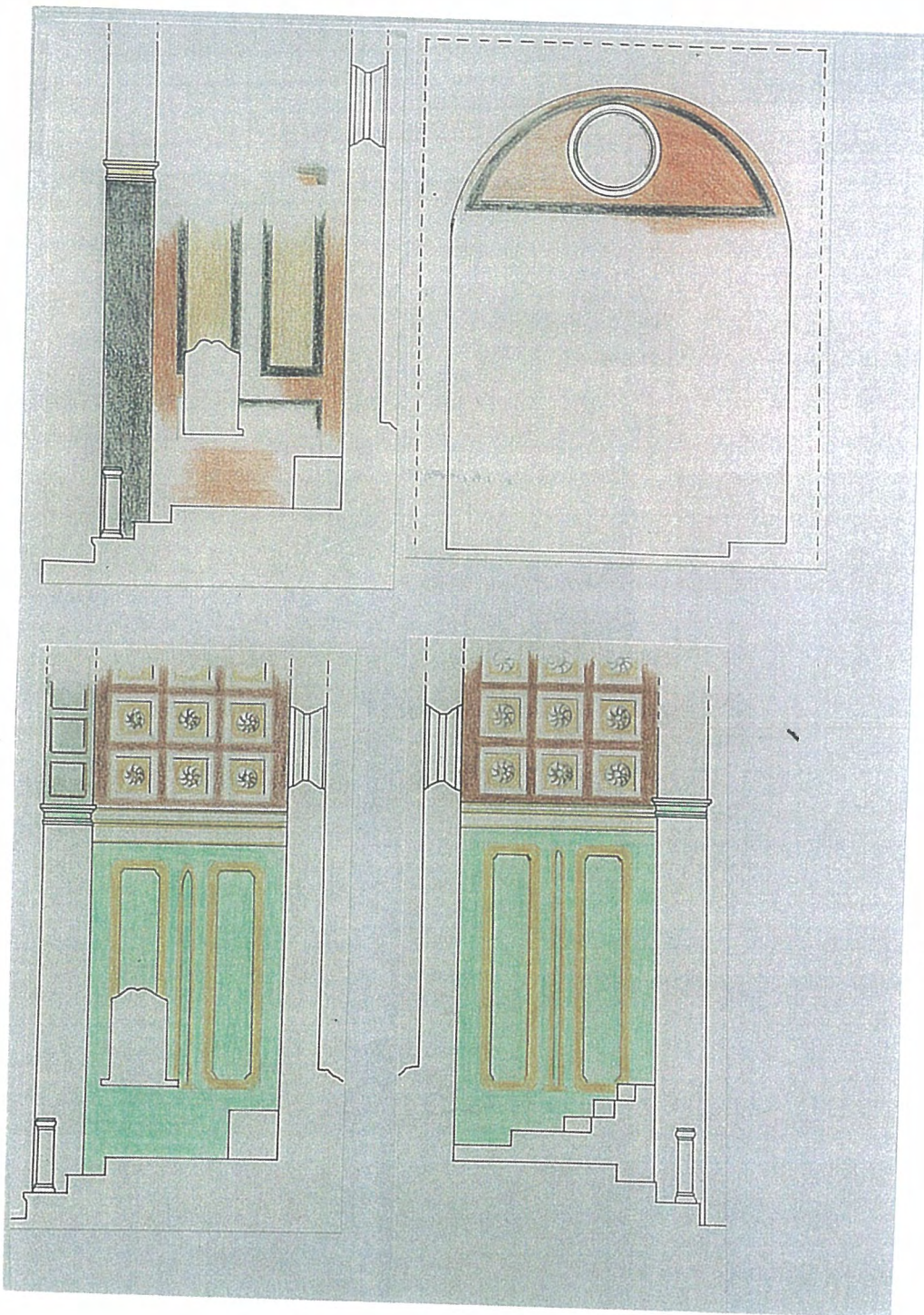


photo 61 : mur Est



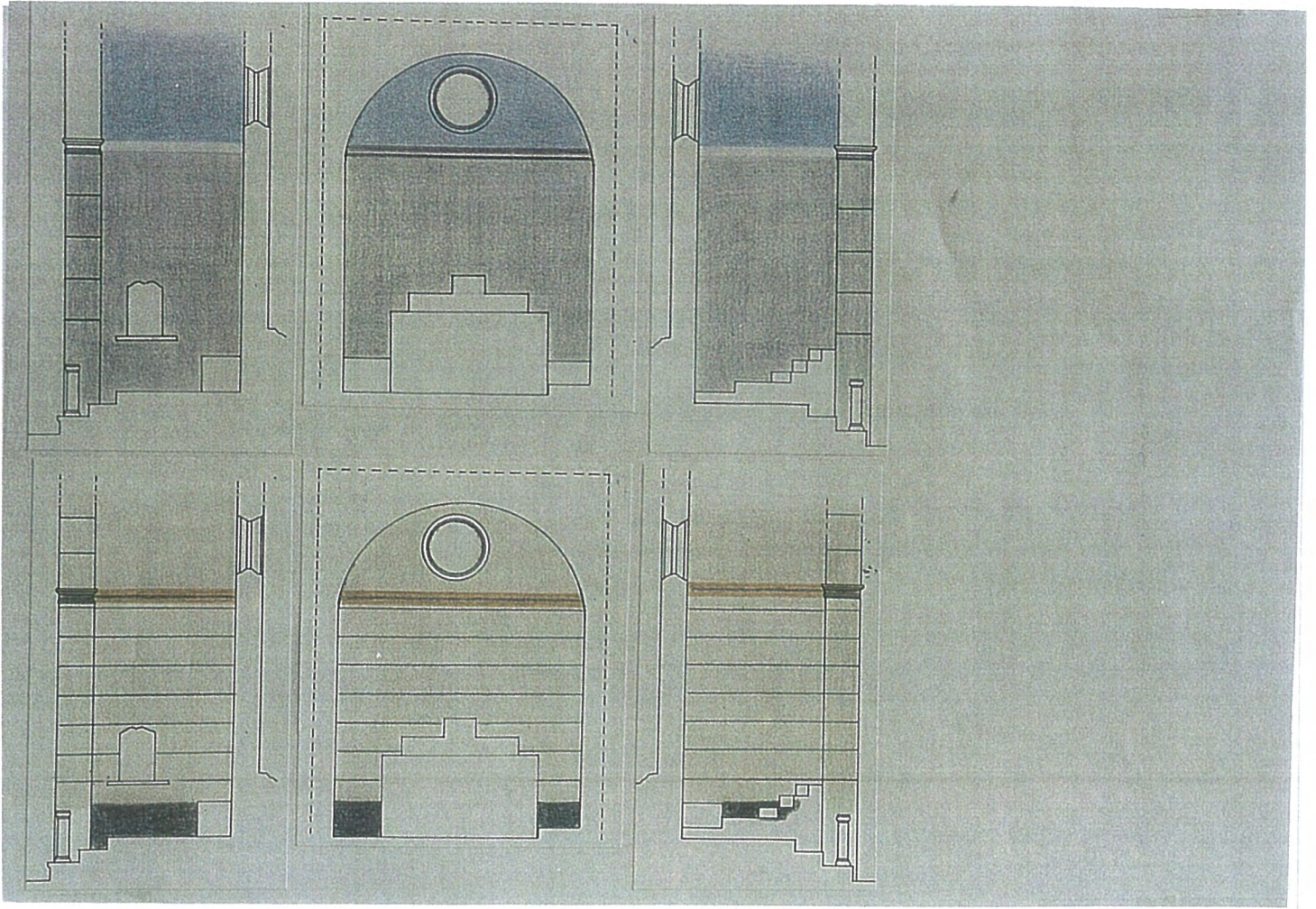
photo 62 : détail d'un motif de fleur en partie intermédiaire du mur Ouest

Restitutions

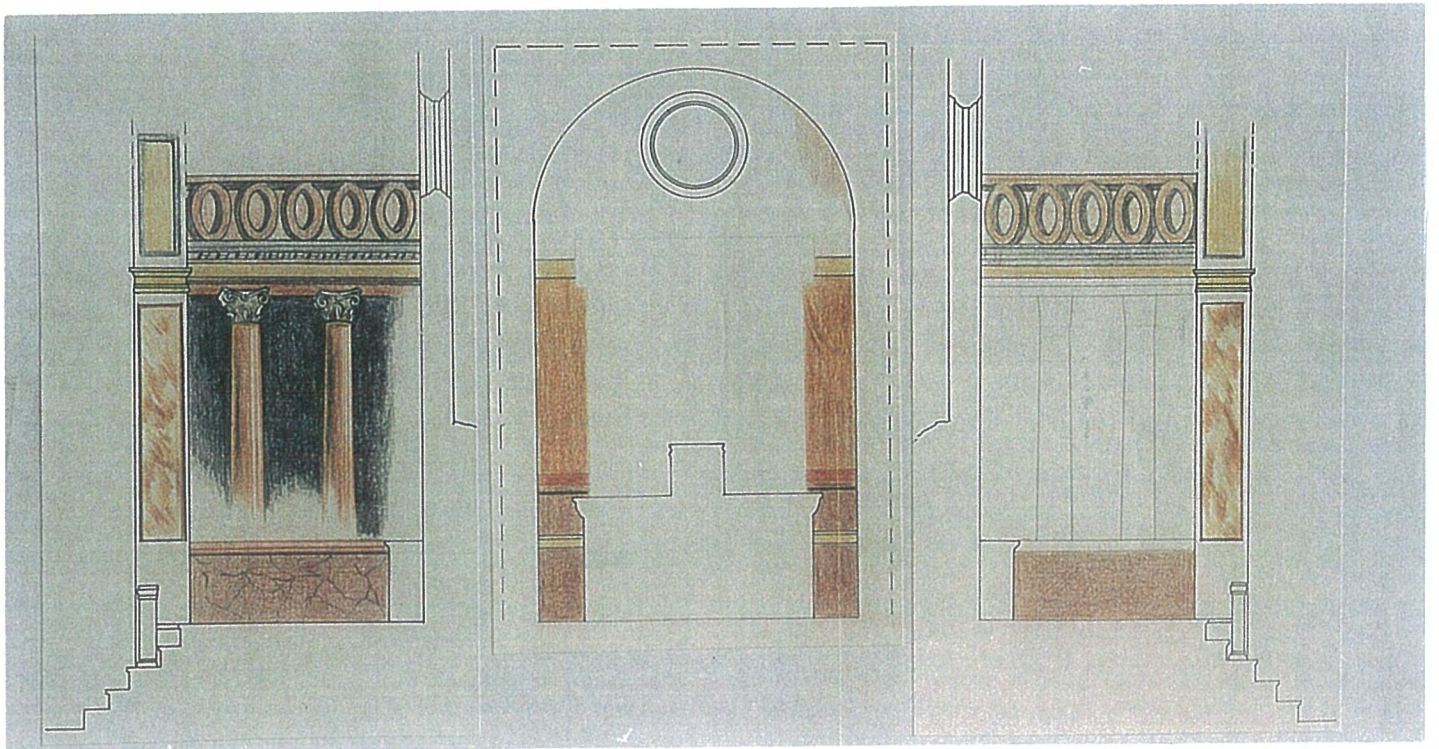


Décor I
(murs Est et Sud)

Décor II
(murs Est et Ouest)



Décor III et IV



3. Le chœur

Décor des pied-droits de l'arc triomphal

- le décor I ocre jaune et rouge est peint directement sur la pierre. Il présente une similitude formelle avec le décor des colonnes de la nef.

- le décor II, où l'on trouve une gamme plus étendue de couleurs, est plus soigné dans la mesure où les surfaces décorées s'agencent sous forme de panneaux légèrement en trompe-l'oeil. Ce décor a localement nécessité un enduit blanc pour pallier aux irrégularités du support.

- le décor III est constitué de motifs floraux symétriques et de rinceaux cernés de noirs.

La partie supérieure de l'arc triomphal n'a pas été sondée. Une zone d'écaillage permet de voir une partie du décor sous-jacent à la clef de l'arc (face Ouest), ces éléments par leur traitement et les couleurs employées sont proches de la strate II a des décors des pieds-droits de l'arc et du chœur.

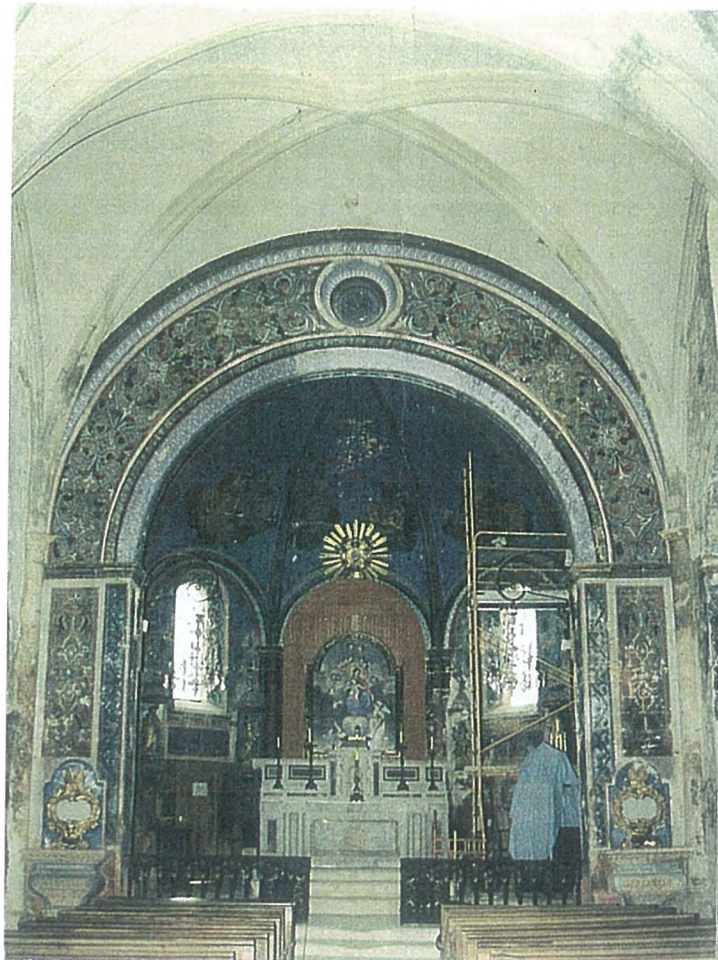


photo 63 : arc triomphal

Description	Etat de conservation	proposition de traitement
piéd-droit Nord		
<p>décor I : panneau Est : décor ocre jaune et rouge panneau Nord : faux-marbre ocre jaune et rouge</p> <p>décor II : panneau Est : gris bleu panneau Nord : décor ocre jaune et rouge</p> <p>décor III : panneau Est et Nord : motifs floreaux bleus, rouges et verts cernés de noir</p>	<p>panneau Est : écaillage et perte de matière réseau de craquelures du décor III le décor III contraignant entraîne le décor II décor I pulvérulent nombreuses efflorescences qui crèvent le décor III peu poreux</p> <p>panneau Nord : déplacages entre III et II et entre II et I efflorescences localisées lacunes jusqu'au support autour des lustres</p>	<p>refixage de la couche picturale retrait chimique ou mécanique des sels</p>
piéd-droit Sud		
<p>décor I : panneau Est : décor ocre jaune et rouge panneau Sud : décor rouge et cadre brun</p> <p>décor II : panneau Est : décor gris/bleu et cadre ocre jaune panneau Sud : décor rouge et cadre ocre jaune</p> <p>décor III : panneau Est et Sud : motifs floreaux bleus, rouges et verts cernés de noir</p>	<p>panneau Est : écaillage et perte de matière soulèvements entre les décors I et II décor II sans doute très lacunaire décor I pulvérulent</p> <p>panneau Sud : déplacages et perte de matière jusqu'au décor I nombreux bouchages d'enduit blanc peints en ocre jaune, puis décor III trous, perte de matière autour des lustres</p>	<p>refixage de la couche picturale</p>



photo 64 : arc triomphal, face Ouest

Stratigraphies

PIED-DROIT NORD		panneau Est partie basse	panneau Est partie haute	au niveau du chapiteau	arc diaphragme (bas)	panneau Nord
O		Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre
I	a		noir (litre funéraire)			
I	b	ocre jaune et rouge	ocre jaune et rouge	ocre jaune	ocre jaune et rouge	faux-marbre ocre jaune et rouge
II	a	ocres rouge et jaune gris/bleu			brun et gris/bleu	ocre jaune et rouge
III	a					enduit blanc localisé
III	b	motifs cernés de noir sur fond brun ou bleu	motifs cernés de noir sur fond brun ou bleu	bande et filets noirs, vert et rouge	motifs cernés de noir sur fond brun	rinceaux

PIED-DROIT SUD		panneau Est partie basse	panneau Est partie haute	panneau Sud partie basse	panneau Sud partie haute
O		Pierre	Pierre	Pierre	Pierre
I	a	ocre jaune et rouge	ocre jaune et rouge	cadre brun et fond ocre rouge	cadre brun et fond ocre rouge
II	a	gris/bleu et cadre ocre jaune		cadre ocre jaune, bande brune et fond ocre rouge	brun terre d'ombre et ocre jaune
III	a			enduit blanc	enduit blanc fin
III	b	motifs cernés de noir sur fond brun ou bleu	motifs cernés de noir sur fond brun ou bleu	rinceaux	rinceaux



photo 65 : motifs de rinceaux du pied-droit Sud
photo 66 : pied-droit Sud

Décors du chœur

- le décor I des murs du chœur est une ocre rouge, à la voûte et en certaines parties des murs. Cette couleur n'était peut-être qu'un bouche-pores.

- le décor II du mur Nord, après sondages et dégagements présente un décor complexe, il est possible que ce soit un décor figuré.

- le décor du voûtain Est représente le Couronnement de la Vierge. La compréhension du décor n'est possible que si l'on sait que, derrière le tableau en place sur le mur Sud, se trouve un autre tableau figurant la Vierge, qui complète le décor mural.

Le mur Est ne présente pas de trace de décor en partie basse.

- les figures de la voûte ont été rechampies, elles étaient peintes, à l'origine, sur un fond brun, les nuages devaient de même être plus étendus.

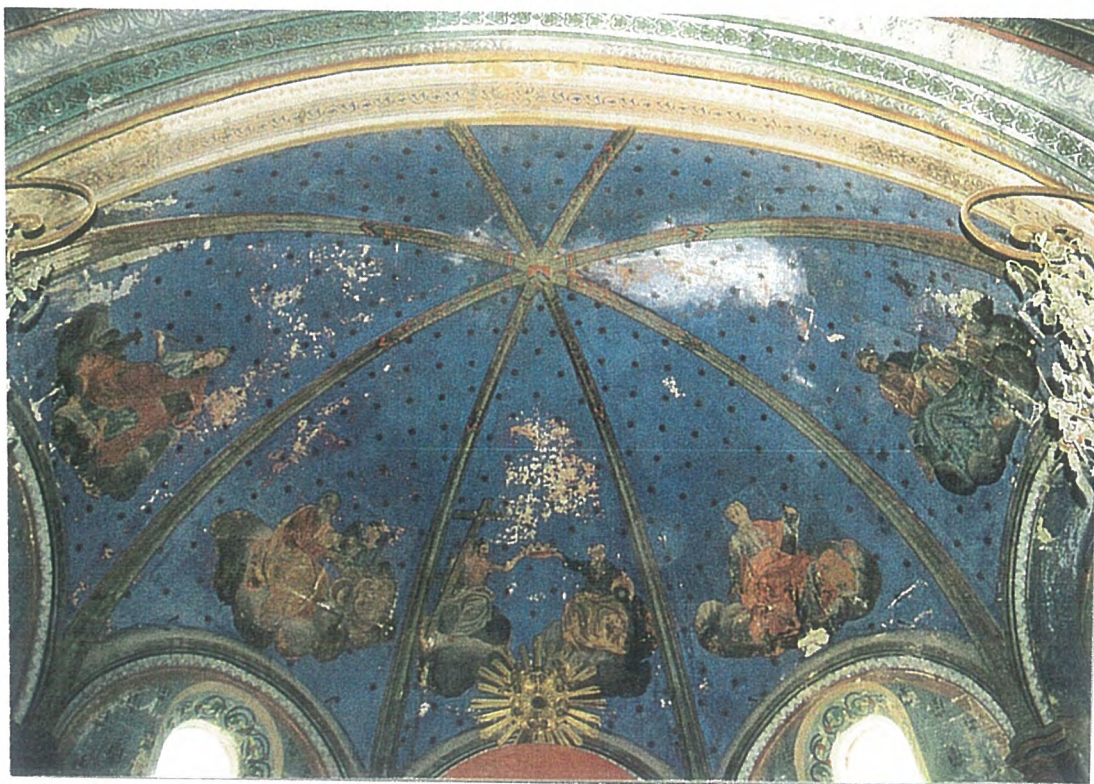


photo 67 : voûte du chœur

Description	Etat de conservation	Proposition de traitement
mur Nord-Ouest		
décor II : décors rouge, faux-marbre, panneaux bruns et ocre jaune décor III : décors bruns, fausses boiseries, motifs	décor superficiel localement pulvérulent boursoufflures et perte de matière efflorescences en partie basse traces de coulures	refixage des couches picturales retrait chimique ou mécanique des sels
mur Sud-Ouest		
cf mur Nord-ouest	quelques déplacements usures de la couche picturale	refixage de la couche picturale
mur Nord (partie haute)		
décor II : décor complexe avec draperies rouges et blanches sur fond noir et gris décor III : fleurs de lys blanches sur fond gris décor IV : décor bleu/vert et motifs au pochoir (bronzine)	réseau de craquelures généralisé perte de matière, décor IV contraignant déplacements au niveau des joints des pierres boursoufflures et efflorescences en partie haute voiles blancs en partie basse	refixage de la couche picturale retrait chimique ou mécanique des sels
mur Nord-Est		
décor I : - partie haute : ocre jaune et motif blanc et noir - partie médiane : motif végétal rouge, brun et ocre jaune - partie basse : décor rouge décor II : - partie médiane : motif blanc sur fond noir - partie basse : décors de feuilles sur fond brun décor III : - fenêtre : motifs floraux cernés de noirs - partie médiane : motif végétal vert sur fond gris/bleu décor IV : - partie haute : décor bleu/vert et motifs au pochoir - partie basse : fausses boiseries	décor très altéré en partie haute, lacunaire à 20% réseau de craquelures du décor IV, contraignant soulèvement de la couche picturale jusqu'à l'enduit partie intermédiaire en bon état quelques pertes de matière partie basse usée, des soulèvements entre les décors II et IV	refixage de la couche picturale
mur Sud-Est		
cf mur Nord-est	décors lacunaires à 40% - en partie haute, écaillage et pertes de matière efflorescences et concrétions - en partie médiane, pertes de matière localement jusqu'à la pierre - en partie basse, écaillage et pulvéulence du décor IV	consolidation de l'enduit refixage de la couche picturale retrait chimique ou mécanique des sels

voûte		
<p>les cinq principaux quartiers de voûte sont ornés d'un décor figuré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quartier Nord : Saint Pierre et l'aigle - quartier Nord-est : Saint Matthieu et l'ange - quartier Est : Le Christ et Dieu tenant une couronne - quartier Sud-est : Saint-Marc et le lion - quartier Sud : Saint Luc et le boeuf <p>décor I :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a, rouge - b, terre d'ombre et personnage <p>décor II : décor bleu outremer et étoiles de cuivre</p>	<p>sur l'ensemble de la voûte, de nombreuses pertes de matière jusqu'au rouge des efflorescences et auréoles d'humidité</p> <p>personnage de Saint Luc : nombreuses boursoufflures sur toute la surface dues à des concrétions écaillage localisé entre les décors II et Ib, plus généralement entre II et Ia ou entre II et le support pierre fragilité du mortier aux joint des pierres altération chimique du pigment bleu pulvérulence de l'ocre jaune, sensibilité des terres aux solvants oxydation des étoiles en partie haute</p>	<p>refixage des couches picturales retrait chimique ou mécanique des sels</p>



photo 68 : mur Nord, pilastre et faux-marbre



photo 69 : mur Nord-est, motif de guirlande

Stratigraphies

MURS NORD OUEST ET SUD OUEST	panneau du pied-droit		panneau de 80cm partie basse	corniche à 2,60m	panneau de 20cm partie basse	panneaux de 80 et 20cm partie haute	corniche à 4m	
	bas	haut						
O		Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	
I	a	badigeon blanc	enduit blanc					
I	b		gris/noir			décor brun/noir et ocre jaune		
II	a	ocre rouge	ocre rouge	faux-marbre ocres	beige	ocre rouge	ocre jaune encadré de rouge et filet noir	bandes grise ocre jaune et rouge
III	a	brun	brun	faux bois	ocre jaune et filets bleus	faux bois	fond rose et motif bleu	bandes et filets ocre jaune, noir et bleu

MUR NORD		partie haute	colonnes	chapiteau
O		Pierre	Pierre	Pierre
I	a	ocre rouge	ocre rouge	
II	a	drapés et motifs blanc, gris, noir, ocre jaune et rouge	noir	ocre jaune
III	a	fleurs de lys blanches et fond gris	rouge et fleurs de lys brunes	
IV	a	bleu/vert et motifs « bronzine »		bandes et filets noir, rouge, vert et bleu

MURS NORD-EST ET SUD-EST		partie haute	fenêtre	corniche à 2,60m	partie intermédiaire	partie basse
O		Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre
I	a	enduit blanc				enduit blanc
I	b		ocre jaune			ocre rouge
II	a	ocre jaune et motif blanc et noir	ocre jaune et noir	ocre jaune	motifs floraux ocre jaune et rouge	motifs de feuilles bleues et ocre/vert sur fond brun
III	a		vert		motif blanc et fond noir	
IV	a				dorure sous le cerne noir	
IV	b		rinçaux	filets verts sous brun	fond gris/bleu et motif vert cerné noir	
V	a	bleu/vert et motifs « bronzine »		bandes et filets bleu clair, rouge, brun et noir		faux bois

VOÛTE		quartier de voûte Sud (personnage de Saint Luc)	nervures (non sondé)
O		Pierre	Pierre
I	a	ocre rouge	
II	a	personnage sur fond gris clair puis fond brun foncé	
III	a	bleu outremer et étoiles (cuivre)	vert ; chevrons et motifs rouge et noir

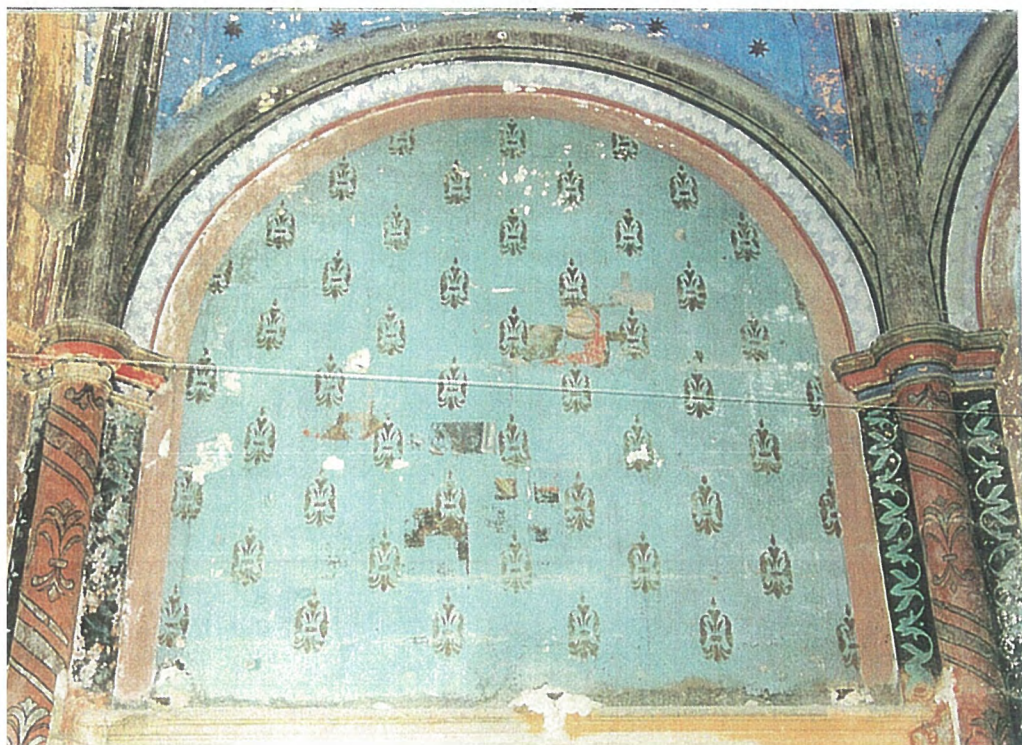


photo 70 : mur Nord

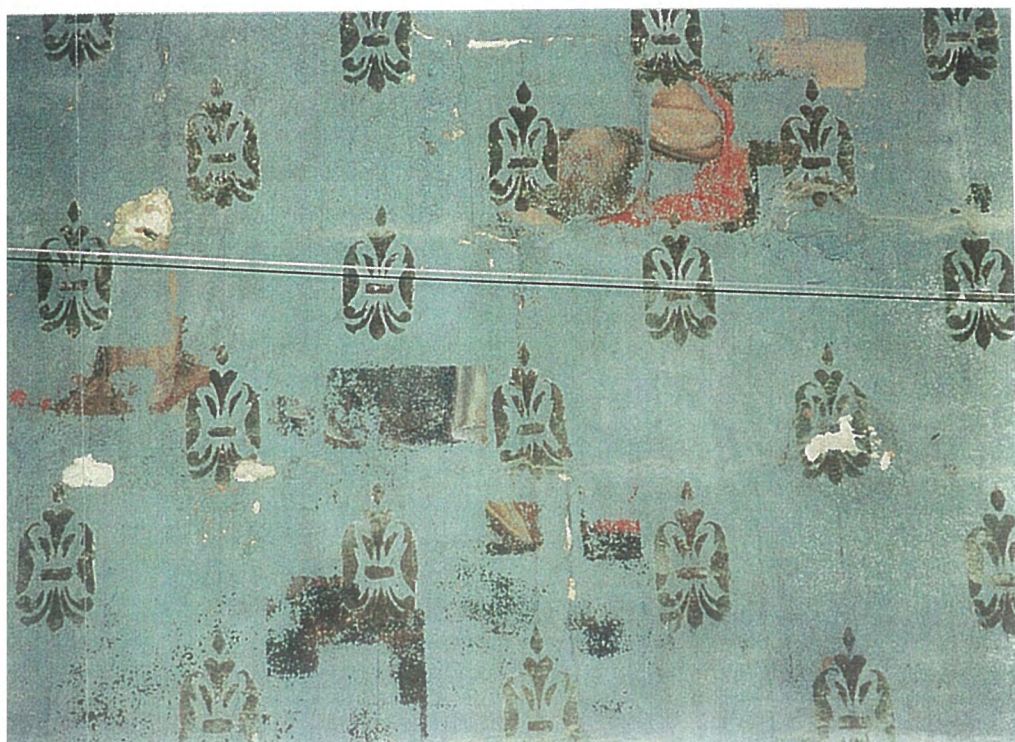


photo 71 : détail
des sondages



photo 72 : mur Sud-est

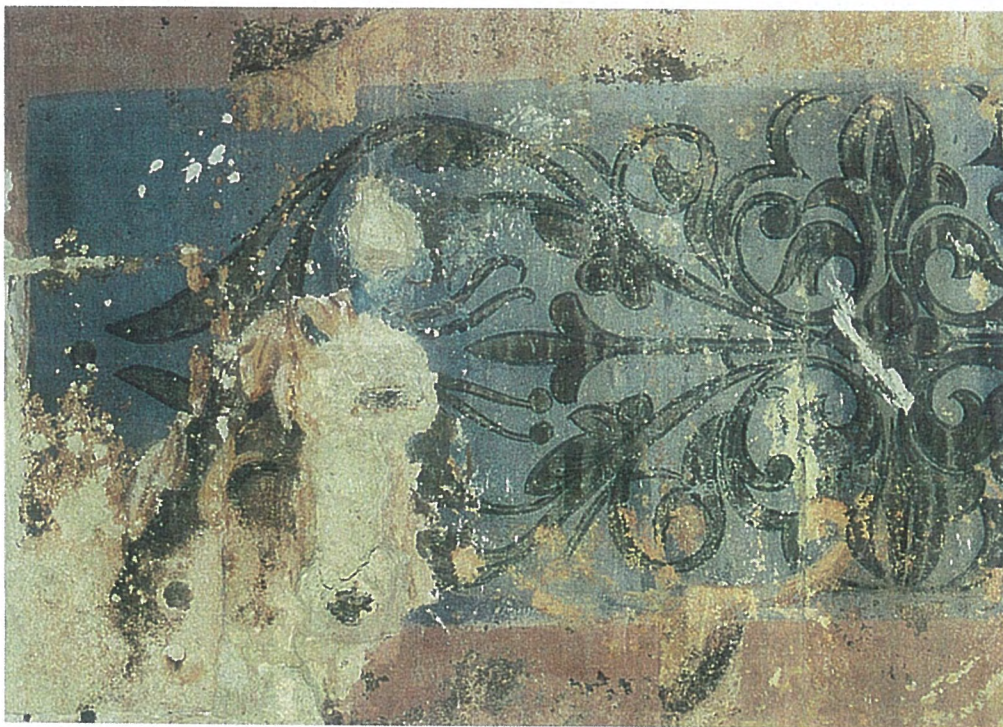


photo 73 : sondages
dans le panneau central



photo 74 : guirlande
sous la niche



photo 75 : personnage de Saint Luc

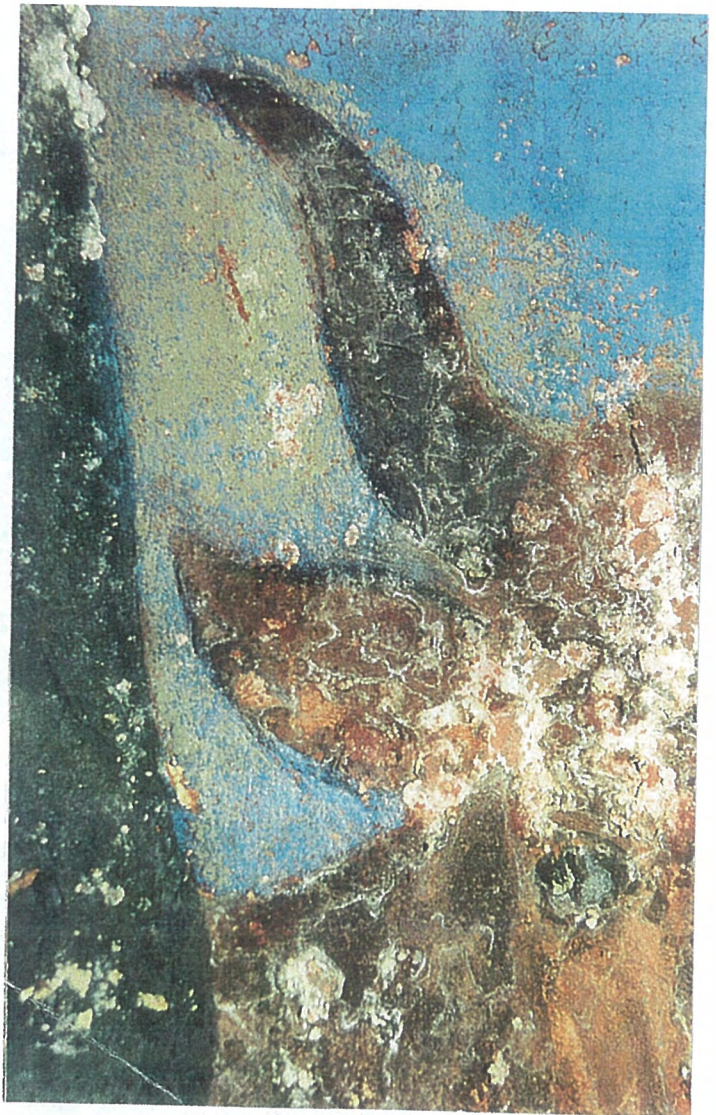


photo 76 : sondage révélant la couche grise

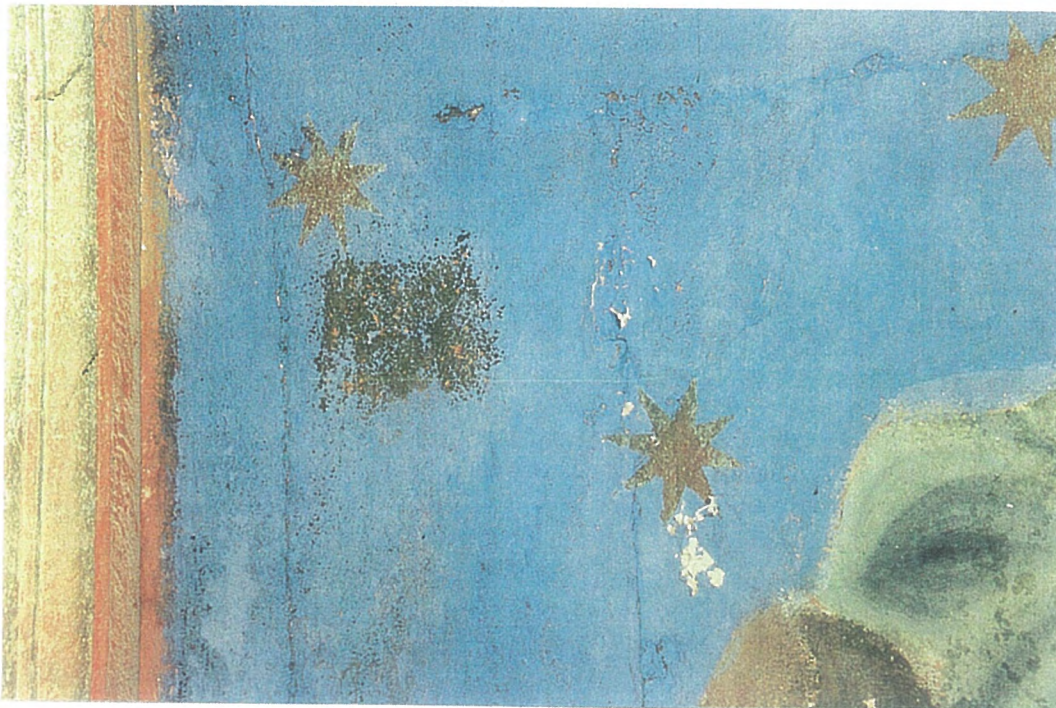


photo 77 : sondage à la voûte révélant la couche brune sous-jacente



photo 78 : concrétions et efflorescences



photo 79 : perte de matière aux joints des pierres

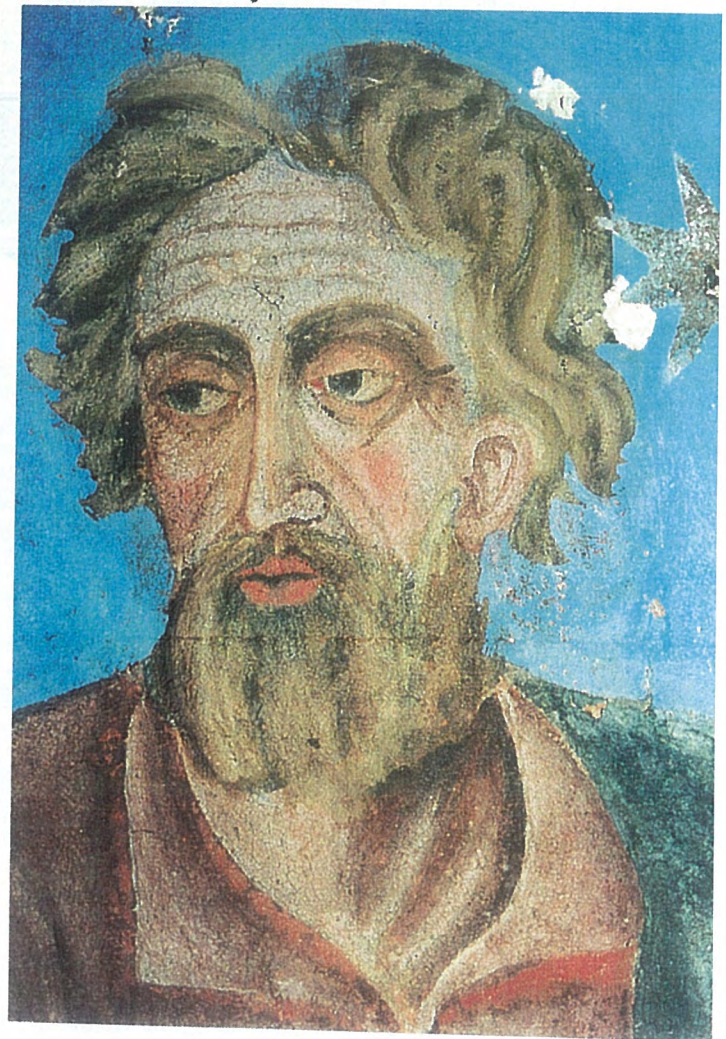


photo 80 : détail du personnage de Saint Luc

Décors de la chapelle de choeur

La décoration de cette partie de l'édifice construite à la fin du XVIème siècle est relativement sommaire. Le premier décor a pu être entièrement blanc. Le bleu outremer peut être contemporain de la voûte du choeur et de certaines chapelles. Le bleu clair est caractéristique de la dernière campagne de décoration de l'église.

Description	Etat de conservation	Proposition de traitement
mur Ouest		
décor I : -mur : bleu outremer -intrados : décor vert -pied-droit : décor rouge	décor du mur lacunaire à 20% coulures, taches d'humidité, décoloration nombreux déplacements de l'enduit sur le mortier	consolidation des enduits refixage de la couche picturale retrait chimique ou mécanique des sels
décor II : - mur et intrados : décor bleu clair - pied-droit : décor bleu clair	fissures en parties hautes concrétions et efflorescences importantes sur les colonnes	
mur Sud		
décor II : - mur : bleu outremer	décor III lacunaire à 30% très altéré en partie basse	consolidation des enduits refixage de la couche picturale
décor III : - mur : décor bleu clair		
mur Est		
cf mur Ouest	décor lacunaire à 60% déplacements des enduits sur le mortier taches d'humidité fissures	consolidation des enduits refixage de la couche picturale
voûte et intrados		
décor I : -voûte : bleu outremer -intrados : décor vert	déplacements et pertes de matière suivant l'appareillage de la voûte larges taches d'humidité efflorescences	refixage de la couche picturale retrait chimique ou mécanique des sels
décor II : -intrados : bleu clair		

Stratigraphies

MURS OUEST ET EST		mur	intrados	pied-droit	plinthes	chapiteau	colonne	base
O		maçonneries	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre	Pierre
I	a	mortier						
I	b	enduit sable	enduit beige					
I	c	bleu outremer	vert clair	rouge	ocre jaune	ocre jaune	rouge	ocre jaune
II	a	bleu clair	bleu clair	bleu	gris	ocre jaune		gris

MUR SUD		mur
O		maçonneries
I	a	mortier
I	b	enduit sable
I	c	enduit blanc
II	a	bleu outremer
III	a	bleu clair

VOÛTE		quarier de voûte	nervures	intrados
O		Pierre	Pierre	Pierre
I	a	badigeon blanc	badigeon blanc	badigeon blanc
I	b	bleu outremer	ocre jaune	vert clair
II	a			bleu clair

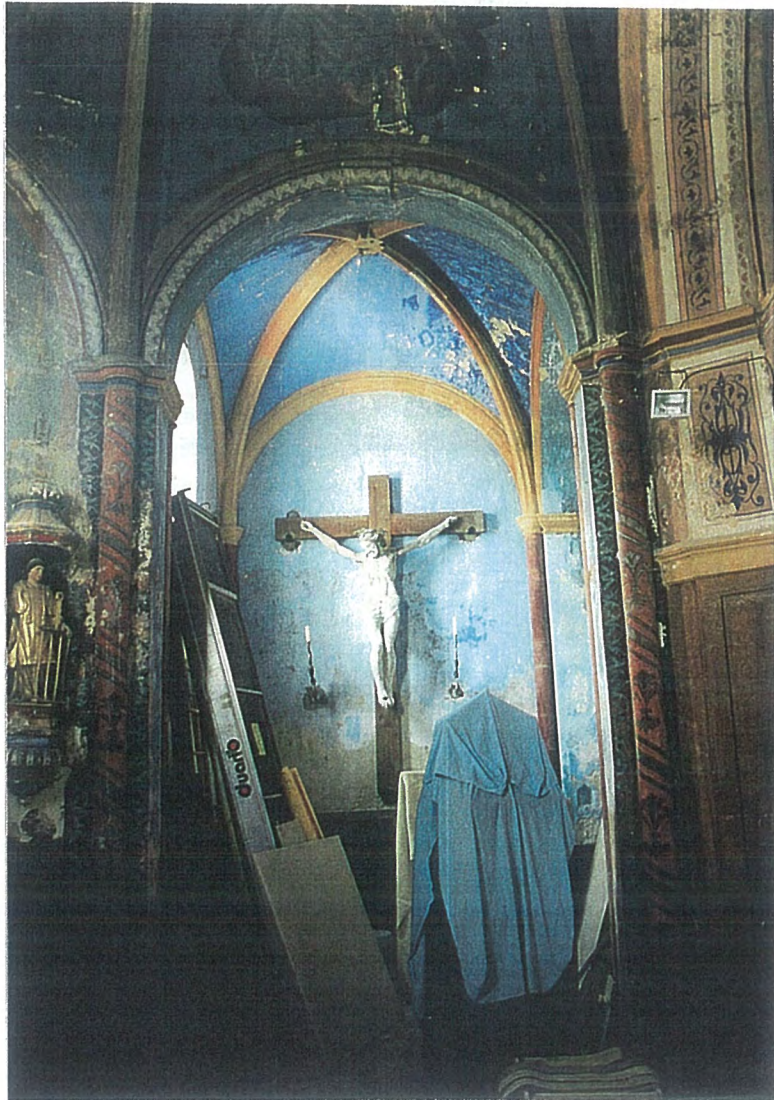
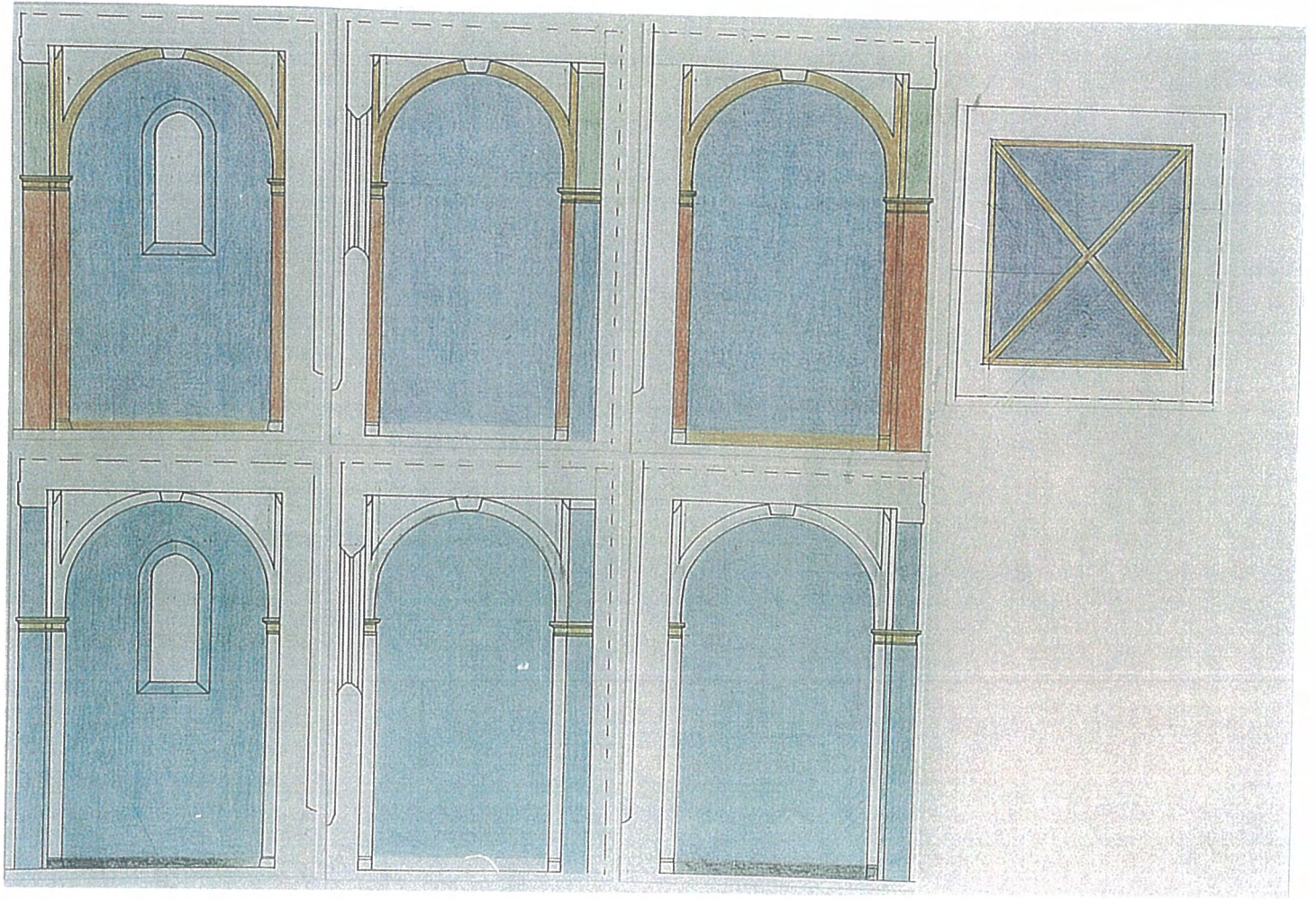
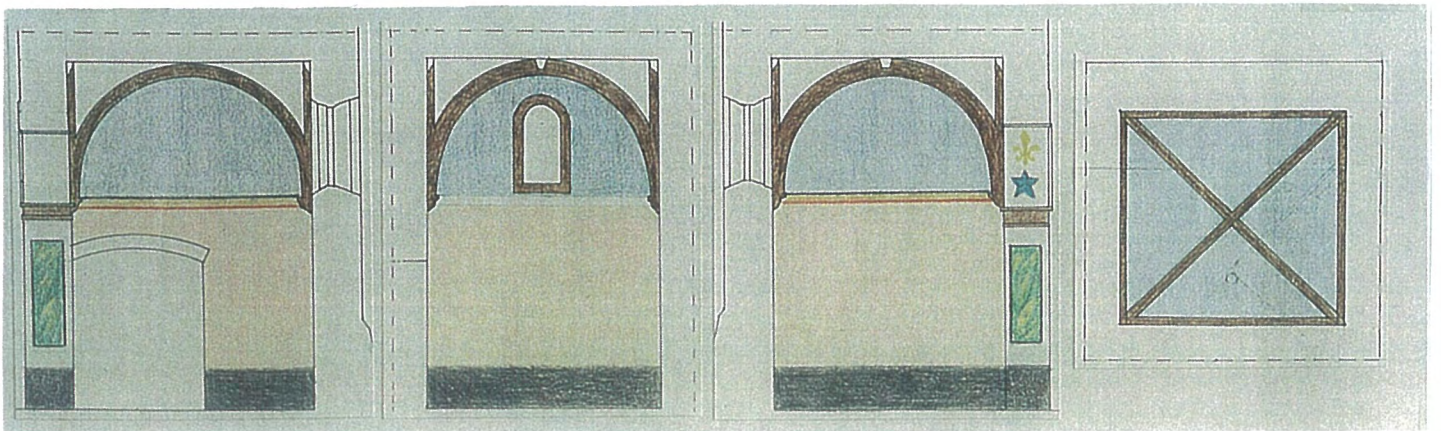


photo 81

Restitutions



Décors II et III



Approche critique des problèmes de restauration

« La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique »¹⁸.

Le monument est un message esthétique. Son support est une matière qui se modifie au cours du temps, c'est cette matière qu'il s'agit en premier lieu de conserver (« On ne conserve que la matière de l'oeuvre d'art »¹⁹). La signification culturelle, l'intérêt du point de vue de l'histoire et de l'art, étant des valeurs qui justifient la sauvegarde de ces oeuvres.

Les problèmes culturels sont d'un tout autre ordre que les problèmes techniques et plus difficiles à résoudre. L'édifice religieux a été conçu comme un espace ayant une signification particulière. De là découle son orientation, la disposition de ces parties, la circulation qu'il impose. Les peintures murales peuvent participer à sa définition en ce sens que c'est l'architecture qui a déterminé leur genèse et leur articulation. D'autre part elles peuvent modifier le sens des données architectoniques en créant un espace imaginaire.

La restauration de ces peintures tente d'opérer comme une re-définition de l'espace qui passe par la sauvegarde des éléments conservés dans leur diversité et le rétablissement de leur unité. La question est de savoir si, et comment, l'on peut retrouver une homogénéité esthétique de l'ensemble architectural comprenant les peintures lors de leur restauration.

En raison de la pluralité et l'état de ses décors, l'ancienne collégiale d'Oppède-le-Vieux a paru être le domaine d'application possible d'une telle approche. Les peintures murales ont fait l'objet d'une étude préliminaire dont le but était d'évaluer le nombre, l'importance et l'état de conservation des décors. Cette analyse documentaire est le premier pas du « diagnostic critique » qui doit précéder toute restauration.

C'est en tenant compte de l'oeuvre, produit d'une pensée initiale transformé par le temps et les hommes, que l'on tentera de montrer les impératifs de conservation et de restauration. Cette réflexion propose ainsi quelques éléments aux différents interlocuteurs (commune, maître-d'oeuvre) pour orienter les décisions à venir.

Cette démarche a pour point de départ un problème ponctuel, la restauration de la chapelle de la deuxième travée Sud, consacrée à la Vierge au Rosaire. Il s'y trouve plusieurs décors susceptibles d'être mis en valeur, entre autres un trompe-l'oeil architectural et un décor du XIX^{ème} siècle peut-être modifié à une date récente. Le décor en trompe-l'oeil architectural paraît *a priori* avoir servi de cadre à un ensemble comprenant un tableau et un retable. Le tableau attribué à Renaud Levieux²⁰, peintre nîmois du XVII^{ème} siècle, représente le don du Rosaire. Il a été restauré et se trouve actuellement dans le chœur. Le retable, conservé dans la chapelle de la troisième travée Nord, devrait être restauré prochainement. L'ensemble pourrait ainsi réintégrer sa place originelle.

¹⁸ Extrait de l'article I de la Charte internationale sur la protection des monuments et des sites, ICCOM, Venise, 1966 (in « Quelques aspects de la protection du patrimoine en Suisse », ICOMOS 1990, éd. du Grand Pont).

¹⁹ C. BRANDI, *Teoria del restauro*, Turin, éd. di Storia e Letteratura, trad. C. Wannaz, 1963, p.

²⁰ H. WYTENHOVE, *Renaud Levieux et la peinture classique en Provence*, édisud, 1990, p. 118.

Le problème posé est donc : quel type de restauration peut-on envisager compte tenu de la pluralité des décors - qui intégraient tous le retable - et de la présence de cet ensemble mobilier ?

De plus la restauration de cette partie ne saurait être sans conséquence sur la totalité des décors de l'église. Ainsi ces développements se proposent d'exposer graduellement les différents modes d'intervention possibles. En ayant constamment à l'esprit que « l'oeuvre doit se restaurer elle même ; ce qui signifie que la nature propre à l'oeuvre, par la connaissance complète qu'on doit en acquérir, finit par s'imposer et dicter le mode de restauration à suivre, différent selon chaque objet »²¹.

Les problèmes de restauration ne peuvent être exprimés qu'en prenant en compte différents éléments théoriques qui seront exposés et discutés en relation avec les données spécifiques du bâtiment dans la première partie. Le but est de parvenir, à terme, à disposer d'un schéma à l'aune duquel chaque partie (nef, chapelles, choeur) pourra être examinée.

²¹ C. JACOTTET et T.-H. HERMANES, « Quelques aspects de la protection du patrimoine en Suisse », ICOMOS 1990, éd. du Grand Pont, p. 12-15.

1. L'état primitif de l'édifice

La restauration, lorsqu'elle est conçue en fonction de ce qu'a dû être l'original, est orientée vers l'état primitif. Nous savons que cet état primitif est utopique puisqu'il prend fin lorsque l'oeuvre est achevée. Mais dans le cadre de la restauration, l'état primitif *supposé* aura toujours la valeur d'une hypothèse de travail même s'il s'avère insaisissable dans les faits.

L'examen préalable permet de recueillir des données physiques et historiques et pour cela il convient de déterminer la fonction de l'édifice puis l'unité existant entre celui-ci et les décors. En dernier lieu, il faudra examiner un cas extrême, la ruine.

1.1. Fonction de l'édifice

Dans de nombreux cas, *a fortiori* pour les édifices religieux, la fonction a déterminé la forme: elle est indissociable de l'oeuvre. Certaines transformations et altérations sont dues à sa fonction ainsi qu'à sa désaffectation. D'autre part, la fonction de l'édifice peut influencer, dans une certaine mesure, les propositions de restauration.

Le village d'Oppède-le-Vieux est un lieu touristique très fréquenté, il conserve les vestiges médiévaux d'un village et d'une forteresse. L'église se situe dans le haut du village, ce site offre un vaste panorama sur toute la vallée. Cette situation favorise les visites nombreuses.

L'église d'Oppède-le-Vieux a été une église paroissiale. Érigée en collégiale au XVIème siècle, elle est signalée comme église paroissiale à la fin du XIXème siècle. Elle fut ensuite abandonnée pendant les trois-quarts du XXème siècle. Elle fut ouverte à nouveau dans les années 1980. La fonction originelle de lieu de culte s'est très nettement réduite, les seuls offices célébrés le sont à l'occasion de la fête de Saint Laurent (10 août) et pour quelques mariages ou baptêmes. Cette église reste néanmoins un **lieu de culte**, même si cette fonction va en décroissant.

Lors de la période estivale, l'église est le cadre de concerts et durant toute l'année, elle est visitée. Elle est donc aussi un **lieu culturel**.

Pour conclure, on peut dire qu'elle remplit les deux rôles d'édifice cultuel et culturel avec toutefois une fréquentation plus importante liée au second rôle. Cette ambivalence est le caractère de nombreux monuments.

La conservation de ce bâtiment est, dans un premier temps, la conséquence de sa fréquentation. Elle découle entre autres de la sécurité assurée aux visiteurs.

1.2. L'unité stylistique, l'unité historique et l'unité potentielle

Comme elle se porte sur l'ensemble d'un monument, la problématique de la restauration ne peut éluder la question de l'unité de style. Cette notion rejoint dans un certain sens celle d'état primitif mais dans le cas de peintures murales superposées, elle comprend de plus l'idée d'une succession de ces états.

Le postulat de l'unité stylistique, s'il a prévalu pour certaines restaurations au XIX^{ème} siècle, est maintenant rejeté²². Bien qu'ils prétendissent à une certaine objectivité (relevés, recherches historiques), les restaurateurs du XIX^{ème} siècle étaient soumis à d'autres influences culturelles. Leurs restaurations et reconstitutions restaient malgré tout l'expression d'un art religieux vivant. Quand Aloïs Riegl évoque en 1903, « le germe d'un art religieux autonome et véritablement moderne »²³, cela montre qu'il se trouvait à une époque où l'art religieux (« construire, peindre et sculpter pour l'église ») était encore d'actualité.

Par la force des choses, les oeuvres d'art ont été intégrées dans une perspective historique et dans ce cadre, c'est la maîtrise des conditions de conservation qui importe. D'autre part, l'esthétique et l'histoire de l'art ont mis l'accent sur le caractère spirituel de l'oeuvre. C'est donc une certaine *unité historique* qu'il s'agit de retrouver en définissant la nature de l'objet à restaurer et par conséquent les valeurs à sauvegarder et à récupérer. Comme l'on est confronté à un édifice complexe, l'unité qu'il s'agit de retrouver est le lien qui unit chaque partie à l'ensemble.

Pour ce faire, une synthèse des données recueillies lors de l'étude est nécessaire.

1.2.1. L'unité de l'édifice

On peut concevoir l'église en quelques grandes étapes :

1. L'édifice primitif, en partie détruit pour être reconstruit²⁴.
2. L'église à la fin du XVI^{ème} siècle qui comprenait, outre le clocher, la nef et le chœur, les deux chapelles des 2^{ème} et 3^{ème} travée Nord.
3. La construction des quatre autres chapelles latérales au cours du XVII^{ème} siècle.
4. Les adjonctions postérieures clairement définies, comme le bâtiment accolé au Nord du clocher, la couverture en tuiles de la nef, etc.

²² « Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration... » Extrait de l'article 11 de la Charte internationale sur la protection des monuments et des sites, ICCOM, Venise, 1966.

²³ A. RIEGL, *Le culte moderne des monuments*, éd. du Seuil, 1984, p. 118.

²⁴ Il est intéressant de noter que, lors de travaux postérieurs à l'étude, des fragments de peintures murales ont été découverts dans le périmètre de l'église. L'apparence de ceux-ci ne permet pas de les classer parmi les peintures encore en place. Sous réserve d'analyses, il pourrait s'agir des peintures de l'édifice primitif, supposé roman. Cette découverte a été transmise au Service Départemental d'Archéologie.

De plus, les travaux engagés sur l'église depuis quelques années ont engendré un nouvel aspect. Il s'agit :

- d'interventions sur les toitures de la nef et des chapelles. Ceci a une conséquence directe sur la conservation des décors puisque la dégradation de ceux-ci a été causée par les infiltrations d'eau.

- d'interventions sur la terrasse pour remettre en fonction le système d'écoulement des eaux par les gargouilles.

- de remplacement de pierres ayant perdu leur cohésion.

Ces travaux consistaient en la mise hors d'eau et à la consolidation du bâtiment et par conséquent à la suppression de remaniements ou d'éléments jugés néfastes à sa bonne conservation.

1.2.2. L'unité architecture-peintures murales

L'étude de l'église a révélé qu'elle avait été entièrement peinte et que la décoration avait connu en général quatre phases sans qu'il soit possible de les dater avec précision. Il faut noter que chaque décor n'a pas été restauré spécifiquement par le passé.

L'étude détaillée met en évidence certaines similitudes formelles entre les différents décors, dont on peut tirer quelques conclusions :

- les chapelles

- Le premier niveau de décor des six chapelles latérales est constitué d'un enduit blanc. Ce niveau, très lacunaire, a été souvent piqueté pour favoriser l'accroche de l'enduit suivant.

L'enduit des trois chapelles Nord est de belle qualité ; très dur et compact, il a une surface lisse et brillante.

L'enduit des trois chapelles Sud est lisse mais révèle une surface plus mate et d'aspect poreux. Cet enduit est quelquefois peint (2ème et 3ème travée Sud).

- Le décor II des chapelles Nord présente dans son agencement et dans ses détails des éléments comparables comme le traitement des voûtes avec des motifs aux couleurs vives, les motifs floraux récurrents, les patères et fleurons en trompe l'oeil. Ces éléments sont, certes insuffisants pour prétendre que ces décors furent exécutés par le même artiste mais ils le furent sans doute à la même époque.

- On retrouve de même pour le décor II des chapelles Sud des décors similaires, panneaux ocre jaune sur fond rouge sur les murs latéraux et sur le mur diaphragme, avec toutefois un décor plus élaboré pour la chapelle de la Vierge (2ème travée Sud) qui semble avoir bénéficié, à toutes les époques, d'un soin particulier.

- Une troisième campagne de décoration se distingue par l'emploi d'un gris et de filets noirs pour quatre des six chapelles.

- Une quatrième et dernière campagne, où l'on note l'utilisation quasi systématique du bleu clair.

- Le chœur

Les peintures murales du chœur présentent une stratigraphie légèrement différente où l'on retrouve néanmoins des points communs.

Le décor II est sans doute de belle qualité au vu des différents motifs révélés par les sondages. Les couleurs utilisées sont en majorité des ocres et des terres ; le traitement des motifs est réalisé au moyen d'une palette restreinte, lumière et ombre sont accentuées pour produire un effet de relief.

Le décor du mur Nord semble être apparenté, par sa facture, au décor de la voûte. C'est peut être une scène figurative, des sondages complémentaires sont nécessaires pour déterminer son état de conservation et son iconographie.

On relève plusieurs faux-marbres dans les parties basses, sur les pilastres et les arcs formerets, toujours réalisés avec la même technique, des touches larges grises et ocre jaune sur un fond rouge.

La strate suivante est moins cohérente, des reprises sur le décor précédent peut-être en vue de le rénover, notamment au niveau des pieds-droits de l'arc triomphal, des fenêtres et des panneaux intermédiaires des murs Nord-est et Sud -est.

Le troisième stade de décoration est caractéristique de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et particulièrement des réalisations du peintre Charles Barbantan et des décorateurs comtadins contemporains²⁵. La palette est plus sourde, les motifs symétriques sont cernés de noirs, le dessin rigoureux est peint en à-plats. Le décor de fleurs de lys du mur Nord et des colonnes paraît aussi se rattacher à cette strate.

La dernière intervention est la couche bleu/vert des parties hautes des murs du chœur. Les pochoirs à la bronzine se trouvent aussi dans la chapelle de la Vierge dont la décoration est peut-être contemporaine de ce décor.

²⁵ Voir à ce sujet, VAN YSENDYCK (L.), La chapelle Saint Joseph - Cabannes, Charles Barbantan (1845-1932), Dossier d'histoire de l'art, Mémoire de fin de cycle, Ecole d'Art d'Avignon, 1997.

Le tableau ci-dessous résume ces observations :

	tribune et vestibule	chapelle 1ère travée Nord	chapelle 2ème travée Nord	chapelle 3ème travée Nord	chapelle 1ère travée Sud	chapelle 2ème travée Sud	chapelle 3ème travée Sud	chapelle de choeur	arc triom- phal	choeur
décor des voûtes d'ogives (1)		*		*						
décor de caissons (2)		*		*			*			
bande suivant la courbe des voûtes (3)	*	*	*		*		*			
décor de panneaux ocres (4)					*	*	*		*	*
décor gris et filets noirs (5)			*	*	*		*			
faux- marbre (pieds- droits) (6)		*	*	*		*				
plinthes noires (7)		*	*	*			*			
motifs de brozine au pochoir (8)						*				*
bleu clair (bleu charron) (9)	*		*	*	*	*		*		*

(1) Les voûtains de ces deux chapelles sont soulignés par des bandes, un motif coloré est placé au centre.

(2) Les intrados de ces chapelles, ainsi que la voûte de la chapelle de la 3ème travée Sud, présentent ce décor de caissons ornés de fleurons (3ème travée Nord) ou de patères (1ère travée Nord et 3ème travée Sud).

(3) Cette décoration simple adaptée à l'architecture semble déterminer un stade commun de décoration.

(4) Les trois chapelles Sud présentent des éléments similaires à un même niveau de décor, peut-être dans le souci d'harmoniser cette série. Dans la chapelle de la 2ème travée Sud, il ne se retrouve que sur le mur diaphragme.

(5) Pour les chapelles des 1ère et 3ème travées Sud, on trouve deux niveaux superposés avec des modules différents.

(6) On relève des faux-marbres dans le choeur d'une autre facture où la matière est rendue au moyen de larges coups de brosse, au lieu des veines qui cloisonnent la surface.

(7) Toujours au niveau du décor le plus récent.

(8) Ces motifs, étoiles et fleurs, caractérisent la dernière réalisation de décors peints dans l'église.

(9) Le décor bleu clair que l'on retrouve sur de nombreux décors en dernière couche peut être assimilé au bleu charron (mélange de bleu de Prusse et de charges minérales blanches) très répandu au XIXème siècle. Le bleu de la voûte du choeur est un mélange de bleu de Prusse et de bleu outremer.

Il est difficile d'affirmer que l'église, après la reconstruction du XVIème siècle, a fait l'objet d'un programme pictural particulier étendu à tout son intérieur. On peut, certes, imaginer le dernier stade de polychromie de la fin du XIXème siècle. Dans l'intervalle, et d'après les sondages, on ne peut supposer le décor de l'ensemble que d'après le décor des parties. On ne peut donc concevoir une unité historique sans qu'une trop grande part soit accordée à l'hypothèse.

C. Brandi, au chapitre III de la théorie de la restauration²⁶ donne une définition de l'unité de l'oeuvre d'art. Il s'agit « d'attribuer le caractère d'unité à l'oeuvre d'art et précisément d'unité appartenant au *tout* et non d'unité obtenue par *totalisation* ».

Ce postulat se trouve à l'origine de sa réflexion sur le problème des lacunes et de leur réintégration. Il conserve sa valeur dans l'examen de ces décors puisqu'il s'agit de déterminer leur *unité potentielle*.

Dans le cas de l'église d'Oppède, il en découle deux hypothèses :

- soit l'oeuvre d'art considérée est l'église. Dans ce cas, il faut admettre que les décors de l'église pris indépendamment perdent leur valeur individuelle (décors des chapelles, du choeur,...) pour être intégrés dans l'oeuvre qui les contient (le bâtiment).

- soit l'oeuvre d'art considérée est un décor particulier.

Pour C. Brandi, ces deux hypothèses retireraient de fait à l'église son caractère unitaire et par conséquent sa valeur d'oeuvre d'art achevée. Ceci est dû, dès l'origine, au fait que l'église est un composé de parties.

Ce constat conduit à s'interroger dans un premier temps, sur la polychromie de chacune des parties, puis en second lieu à subordonner chaque option de restauration retenue à l'ensemble de l'édifice.

Il est vrai que ces décisions ne sont pas en dernier lieu du ressort du restaurateur. Mais étant amené à travailler sur la matière même de l'oeuvre, il ne peut que s'interroger sur les différentes phases qui tendent à rétablir sa cohérence.

Aussi chacune des parties suivantes exposera une proposition de traitement, en partant de l'intervention la plus minime jusqu'aux éventuelles reconstitutions. Ce cloisonnement est arbitraire mais il permet de présenter les problèmes spécifiques et leurs solutions éventuelles.

²⁶ C. BRANDI, op. cit., p..

1.3. La ruine de l'oeuvre

« Une oeuvre d'art en passant par l'état de ruine peut parfois devenir une autre oeuvre d'art »²⁷. Même si l'impression suscitée par la ruine est subjective, la réalité esthétique que la ruine conditionne ne peut être ignorée. Quand le traitement de conservation ne peut pas être orientée vers l'état primitif supposé, il doit prendre en compte cette « nouvelle entité esthétique que l'oeuvre est devenue »²⁸.

Si les peintures avaient été mieux conservées, on pourrait être tenté de proposer une restauration du dernier état de polychromie qui se présenterait de manière unitaire. Cependant, les dégradations ont généré une vision « en écorché » où les fragments multiples conservent l'unité potentielle de chaque décor.

La limite imposée par la ruine et sa prise en compte sont nécessaires car la plupart des décors des chapelles et de la nef présentent cet état.

²⁷ R.H. MARIJNISSEN, *Dégradation, conservation et restauration de l'oeuvre d'art*, éd. Arcade, Bruxelles, 1967, p. 236.

²⁸ *ibidem*.

2. Les peintures murales

2.1 Conservation

2.1.1. La non-intervention

La non-intervention consciente, loin d'être une négligence ou un manque d'intérêt, est au contraire une attitude positive qui confine au respect de l'intégrité de l'oeuvre d'art.

On peut avancer que, puisque les toitures ont été rétablies et qu'ainsi les peintures sont préservées de l'eau, les conditions de conservation des décors sont améliorées. Ceci pourrait être vérifié par l'intermédiaire d'un contrôle régulier de l'état des peintures sur la base de documents fiables (photographies, relevés,...).

On peut ajouter, en défaveur de ce choix, que les décors, qui étaient jusque là maintenus dans une humidité plus ou moins régulière peuvent présenter des problèmes liés à l'assèchement de la structure. Cela peut notamment se traduire par la pulvérulence des enduits et des couches picturales générés par de nouvelles efflorescences salines. De plus le constat d'état a révélé que de nombreuses zones, qui risquent de disparaître si rien n'est entrepris, nécessitaient un traitement.

2.1.2. la conservation curative des décors

Les interventions de conservation comprennent les travaux de consolidation, de nettoyage, d'assainissement et ceux concernant toutes les altérations auxquelles il faut remédier. Ces opérations ont été brièvement notées dans le constat d'état global.

Ce niveau d'intervention représente déjà, à l'échelle de l'ensemble des peintures de l'édifice, un travail important. Il est bien entendu que c'est l'opération préalable aux autres travaux de restauration.

Néanmoins, et dans la perspective globale qui est le sujet de ces réflexions, ce mode de présentation de l'oeuvre se réduit à une approche purement archéologique et documentaire, identique à la non-intervention. Il se refuse « a priori et par principe à considérer l'oeuvre d'art dans ce qui fait son essence même et le fondement de sa restauration : sa réalité esthétique »²⁹.

Cependant il faut garder à l'esprit le caractère particulièrement lacunaire de nombreuses parties (entre 60% et 90% de pertes de décors dans les chapelles).

Cette solution ne va pas sans quelques problèmes techniques. La consolidation de fragments épars est théoriquement possible mais elle peut entraîner la formation ponctuelle de zones de résistance mécaniques hétérogènes. Ce qui peut se traduire en pratique par des ruptures entre

²⁹ P. ET L. MORA et P. PHILLIPOT, *La conservation des peintures murales*, editrice compositor, Bologne, 1977, p. 348.

les zones consolidées et celles jugées saines auparavant qui auront, en comparaison, une résistance moindre.

On peut remédier à ce phénomène par la pose de solins, exécutés au mortier, sur le périmètre des fragments assurant leur maintien. L'aspect esthétique paraît dans ce cas secondaire, mais pour ne pas accentuer l'aspect dégradé, il faudrait que les solins soient intégrés à la structure au moyen d'un modelage et de jus colorés.

Cette présentation « archéologique » est-elle souhaitable ?

Ce problème ne peut recevoir de réponse générale. Cette solution est parfois choisie pour les enduits peints des vestiges archéologiques, elle l'est aussi quelquefois à titre provisoire. Elle constitue une première approche des traitements ultérieurs de réintégration. La véritable découverte du bâtiment et de ces décors ne peut souvent avoir lieu qu'au moment du chantier et on peut penser que ces travaux seront à l'origine de nouvelles découvertes.

L'intérêt pratique de ces traitements de conservation est de laisser le bâtiment libre :

- pour le visiteur qui peut, à la mesure de son attention, percevoir la présence de plusieurs décors coexistants.

- pour des prospections futures. La documentation établie permet de transmettre les découvertes faites et les travaux réalisés. Ainsi le monument constituerait une « réserve archéologique » possible.

- pour une restauration différée, qu'un temps de réflexion soit nécessaire ou bien que l'on considère, pour l'instant, la conservation suffisante.

Ce choix peut s'appliquer aux peintures de la nef et des chapelles latérales. Le décor le plus récent du chœur présente, par rapport aux autres parties, peu de lacunes. Aussi celles qui perturbent la lisibilité pourraient-elles être réintégrées. Cette distinction empiète cependant sur le chapitre suivant.

2.2. Restauration³⁰

Par le terme de « restauration », il faut entendre les opérations qui apportent une modification notable à l'aspect des décors et plus généralement à l'intérieur de l'édifice. Ces opérations comprennent les reprises d'enduits, le dégagement, l'intégration des lacunes et la reconstitution des décors. Il s'agit d'une intervention directe afin d'en faciliter sa « lecture ».

Les enduits

Il est maintenant avéré que l'appareil, le matériau constructif, à l'intérieur des édifices n'était pas destiné à être vu. Le revêtement des parois, à l'intérieur et à l'extérieur, jouait un double rôle de protection physique du matériau et d'habillage décoratif³¹.

« L'appareil [...] fait toujours figure et nie l'image en lui opposant la présence brutale de sa réalité physique, qui suggère inévitablement une lecture de la peinture elle-même comme objet matériel »³².

L'église possède des enduits de deux sortes ; ceux qui sont restés bruts et ceux qui supportent des décors. La reprise de ces enduits présente deux avantages. D'une part elle assurerait le maintien des fragments conservés, à l'instar des solins (ces deux interventions peuvent être conjuguées). D'autre part elle rendrait une plus juste appréhension de l'espace initial en masquant l'appareil pour une grande part en blocage avec quelques zones en pierres de tailles.

Le dégagement

La question de la conservation ou de l'élimination de peintures superposées tient une place essentielle dans l'approche critique. On sait que le dégagement est une opération longue et difficile. R.H. Marijnissen distingue cinq circonstances possibles où se pose le problème du dégagement des peintures murales³³. Il ne se justifie, en principe, que s'il a pour objet de retrouver une peinture précieuse sous un repeint médiocre ou insignifiant. Son analyse ne tient pas compte du cadre, c'est à dire du bâtiment mais de la qualité picturale et de l'état de conservation d'une peinture particulière. Plus généralement la volonté de retrouver un état antérieur se trouve confrontée aux possibilités techniques de sa réalisation.

Les sondages ont révélé dans l'église d'Oppède la présence de décors qui, par opposition aux badigeons monochromes qui les recouvrent, peuvent être jugés de qualité supérieure. Si on juge certains dégagements nécessaires, il est possible de conserver à chaque fois un témoin discret de l'ensemble de la stratigraphie.

³⁰ Dans cette partie, la question de la conservation n'est plus évoquée, étant entendu qu'elle est l'opération préalable indispensable.

³¹ M-A. SIRE et P-A. LABLAUDE, Le moyen-âge, « Architecture et décors peints », actes et colloques de la Direction du Patrimoine t. 9, Paris 1990, p. 231-232.

³² P. ET L. MORA et P. PHILLIPOT, op. cit., p. 359.

³³ R.H. MARIJNISSEN, op. cit., p. 365-367.

Réintégration des lacunes et reconstitution des décors

Les lacunes ne se présentent jamais de manière homogène, elles ont une incidence chaque fois différente sur la « lisibilité » de l'oeuvre. De la perte de couche picturale nettement limitée et se laissant facilement compléter, à la mutilation grave qui rend toute reconstitution arbitraire, on est confronté dans l'église à un ensemble varié de lacunes.

Toutefois la structure formelle de la plupart des décors, généralement peint en à-plats, ne permet pas le moindre doute quant à la forme ou la couleur. Même quand il s'agit d'une multitude de petites lacunes, l'image générale peut être interprétée. Aussi le terme de réintégration concerne plutôt ici les lacunes limitées.

L'effet produit par les lacunes dépend dans certaines occasions des qualités intrinsèques des oeuvres considérées. Certains décors, comme les trompe-l'oeil architecturaux, ont été réalisés dans le but d'évoquer la troisième dimension. De même, il est clair que les bandes, frises et autres filets contribuent à la formulation du rythme architectural. La scansion des différents niveaux (plinthes, limite entre murs et voûte) a été rendue à chaque époque avec ce type de motifs. Aussi on peut admettre la possibilité théorique des reconstitutions.

L'opportunité des reconstitutions ne peut être envisagée qu'après les opérations de dégagement et de conservation, toutefois les relevés d'altération ont déjà mis en évidence l'ampleur des surfaces à considérer.

2.2.1. La nef

- Les enduits

La reprise des enduits est particulièrement adaptée au gouttereaux de la nef. Il est pour cela nécessaire de connaître précisément la ou les couleurs originelles³⁴. « Les enduits colorés représentent le cas limite où la restauration picturale devient restauration architecturale »³⁵.

Ces enduits ont été peints en blanc à une époque plus tardive, vraisemblablement en même temps que la voûte et les fûts des colonnes. Le blanchiment des gouttereaux reviendrait à retrouver le dernier stade de polychromie de la nef.

Si on décidait de revenir à une polychromie antérieure, on devrait entreprendre soit le dégagement des différentes parties (mur occidental, colonnes, ogives et doubleaux de la voûte), soit les repeindre, avec une détrempe par exemple, ce qui est une formule plus économique.

- Le dégagement

La peinture blanche du dernier décor est de piètre qualité. Elle présente soit un manque d'adhésion (soulèvements et écaillage) soit un manque de cohésion (pulvérulences). Le manque d'adhésion est aussi dû à la pulvérulence des couches sous-jacentes.

Dans ce cas précis cela ne paraît pas une solution envisageable du fait du rapport coût de l'opération/qualité des décors exhumés.

- La reconstitution

Elle est liée en grande part à la refecction des enduits.

³⁴ L'enduit présente une teinte gris-vert, variable selon les zones, qui peut être dû à l'encrassement ou bien à la coloration du mortier dans sa masse.

³⁵ P. ET L. MORA et P. PHILLIPOT, op. cit., p.361.

2.2.2. Les chapelles latérales

Les chapelles latérales sont des cas particuliers du fait de la relative indépendance que leur confèrent les fondations, leur décor s'organise en général dans cet espace clos. Elles sont même souvent « vouées par leur commanditaire à une certaine surenchère dans la richesse du décor »³⁶. La question historique de leur construction et de leurs fondations respectives a été examinée dans la notice concernant l'architecture.

2.2.2.1. La chapelle de la 1ère travée Nord

- Les enduits

Les lacunes sont importantes mais la reprise des enduits est possible. Quelques fragments d'enduits blanc, vestiges d'un premier état de décoration, persistent. Il faudrait les protéger et les documenter.

- Le dégagement

L'enduit de plâtre et le badigeon gris/noir qui le recouvre n'ont pas d'intérêt historique. Leur aspect grossier montre qu'ils ont été faits à la hâte sans doute pour masquer la ruine du décor précédent. Le dégagement ne saurait être que bénéfique. Les quelques sondages ont révélé un substrat sain et résistant quoiqu'il faille procéder à des consolidations sur le mur Nord.

- Réintégration et reconstitution

La réintégration des lacunes est possible, la reconstitution des grandes lignes du décor, les deux séries de filets et la teinte générale, également. Néanmoins tout motif qui pouvait participer à ce décor a, dans certaines zones, irrémédiablement disparu. Aussi une reconstitution de cet ordre serait tout à fait hypothétique, et peut-être simpliste.

2.2.2.2. La chapelle de la 2ème travée Nord

- Les enduits

Cette chapelle présente la même configuration que la précédente et les lacunes sont plus importantes (jusqu'à 95% de pertes sur les parements). La reprise d'enduits peut être conduite après protection des fragments anciens.

- Le dégagement

Les quelques fragments présentent des bribes de décors difficiles à interpréter. Le décor peint le plus ancien devait avoir une parenté formelle avec ceux des deux autres chapelles Nord, mais il est ruiné. Le dégagement de ces rares traces sur les parois entraînerait, dans un souci de cohérence, celui des pieds-droits sans qu'au bout du compte on soit sûr d'obtenir un résultat satisfaisant.

- Réintégration et reconstitution

La réintégration de quelques éléments est possible, à la voûte par exemple, mais la reconstitution ne paraît pas possible pour le décor peint le plus ancien.

³⁶ A. TILLIER, « Architecture religieuse et décor dans les Hautes Alpes aux Xvème et XVIème siècles », *Peintures des Hautes-Alpes XV-XVIème siècles*, Cahiers de l'inventaire, Edisud, p.27.

On peut éventuellement retrouver le décor gris et le plus récent (bleu et rose) qui correspond aux pieds-droits.

2.2.2.3. La chapelle de la 3ème travée Nord

- Les enduits

Ce sont les mêmes modalités que pour les deux chapelles précédentes.

- Le dégagement

Les éléments découverts sur les murs Nord et Est (retable peint) justifieraient un dégagement mais quelques points restent à éclaircir. Des investigations supplémentaires seraient nécessaires pour déterminer si le décor de la voûte est lié au retable peint.

L'absence de cette strate de décor sur le mur Ouest laisse penser qu'il a été détruit. Dans un souci de cohérence, il faudrait dégager ce mur et, faute d'indications, laisser l'enduit nu. Les deux badigeons -gris et bleu- ont été altérés par les infiltrations qui ont lessivé les couleurs et une opération de conservation paraît excessive en regard de leur faible qualité esthétique.

La mise en valeur de la strate du trompe-l'oeil entraînerait nécessairement le dégagement des pieds-droits jusqu'à la strate voulue, ainsi que celui de l'autel de pierre. L'autel supérieur en stuc, qui masque vraisemblablement une partie de la peinture, devrait être enlevé.

- Reconstitution

La strate du retable peint pourrait être reconstituée dans ses grandes lignes par analogie avec les parties restantes. Ce procédé est, en théorie, déconseillé. Néanmoins dans le cas des architectures feintes, la composition symétrique (ici selon un axe vertical) aide à la représentation préalable des motifs. Les incisions du dessin dans l'enduit permettent d'en retrouver les grandes lignes.

La reconstitution des deux autres strates est possible.

2.2.2.4. La chapelle de la 1ère travée Sud

- Les enduits

Ils peuvent être exécutés au même niveau que celui du décor jaune et rouge sur les murs Est, Nord et Ouest et la voûte.

- Le dégagement

En partie haute des trois murs et de la voûte, le dégagement des fragments du décor bleu rendrait la lisibilité de certains motifs du décor jaune et rouge, notamment la frise intermédiaire.

- Reconstitution

Malgré une composition symétrique, les fragments du décor jaune et rouge n'apportent pas assez d'éléments sûrs pour relever le module des panneaux et, sans ses informations, la reconstitution paraît trop hypothétique.

La reconstitution des deux autres décors est possible mais ne semble pas avoir de sens puisqu'ils complétaient un élément mobilier maintenant disparu.

2.2.2.5. La chapelle de la 2ème travée Sud

- Les enduits

Plusieurs fragments importants appartiennent à des strates de décors différentes et sont visibles en même temps. La reprise d'enduit qui conduirait à les mettre tous sur le même plan est difficilement concevable. Il en ressortirait une sorte de « puzzle archéologique » quelque peu invraisemblable. Cela ne changerait rien à l'aspect actuel tout en maintenant la confusion.

En revanche, s'il l'on choisit d'amener l'enduit à fleur du décor le plus récent, quelle protection peut-on envisager pour les fragments sous-jacents?

Sans doute l'enduit des couches superficielles a-t-il contribué à préserver le décor en trompe-l'oeil. Ce dernier n'a pas été piqué pour assurer l'accroche de l'enduit suivant qui s'est effondré suite aux infiltrations mais sans doute aussi à cause de son propre poids. Aussi, on peut penser qu'un nouvel enduit n'adhérera pas étant donné la surface à couvrir et le manque d'accroche mécanique.

La protection du décor en trompe-l'oeil est envisageable à l'aide d'un consolidant. La seule option possible est de couvrir la surface avec un badigeon. Il en résultera une différence de niveau, sans doute peu esthétique, mais c'est un moyen terme si l'on veut convenablement conserver la strate sous-jacente.

- Le dégagement

Cette chapelle pose un problème particulier : les peintures les plus récentes circonscrites dans les panneaux des murs Est et Ouest (où l'on reconnaît un Coeur de la Passion) pourraient avoir été réalisées par des membres du « groupe d'Oppède »³⁷. Cette éventualité nécessiterait une recherche de témoignages pour être confirmée.

Aussi, puisque c'est le trompe-l'oeil architectural que l'on veut mettre en valeur, la dépose de ces peintures a été envisagée. Il faut rappeler que cette opération n'est d'habitude réservée qu'aux peintures qu'il n'est pas possible de conserver sur place, ce qui n'est pas le cas à Oppède. Elle est, en pratique, très délicate.

Sur le mur Ouest, la peinture se trouve sur plusieurs badigeons, elle est très pulvérulente. Après l'avoir consolidée, une dépose par *stacco*³⁸ pourrait être tentée sur le motif du coeur de la Passion (moins d'un mètre carré) qui est le fragment le plus représentatif de ce dernier décor. Le trompe-l'oeil n'a pas été mis en évidence sous cette partie lors des sondages.

Sur le mur Est, il ne reste qu'un fragment peu significatif du dernier décor et une dépose, quelle que soit la technique envisagée, risquerait d'endommager gravement le décor sous-jacent. Le mieux serait de choisir soit la mise en valeur du décor le plus récent tout en conservant l'ancien sous un badigeon, soit le dégagement à perte du décor en trompe-l'oeil.

Cette dernière opération paraît déjà difficile étant donné que sur, le mur Est, cette couche se trouve sous un enduit et parfois sous un bouchage de ciment qui déborde sur la peinture.

³⁷ Le groupe d'Oppède était composé d'étudiants de l'école des beaux-arts de Paris qui trouvèrent refuge dans le village pendant la guerre de 1939-45. Il comprenait notamment l'architecte Zerfuss, le sculpteur Etienne-Martin... Voir à ce sujet V.-A. SIRCOULOMB, *Le goupe d'Oppède, utopie, mythe ou réalité*, mémoire de DEA, Université Lyon II-Lumière, 1990.

³⁸ Le *stacco* consiste à enlever la peinture avec les couches d'enduit immédiatement sous-jacentes.

- Reconstitution

Le trompe-l'oeil architectural :

Le dégagement fournirait peut-être des indications quant aux couleurs originelles des parties hautes (balustres ronds, entablement), très délavées et sur l'éventualité d'une troisième colonne à droite du mur Est. Le décor de la voûte apparaît rouge à certains endroits mais ce n'était peut-être qu'un bouche-pore à l'instar de la voûte du choeur.

La symétrie supposée du décor des murs Est et Ouest pose le problème de la reconstitution de presque toute la paroi Ouest. Si la remise en place du retable n'implique pas, de fait, la reconstitution des décors, il convient peut être de rechercher une solution médiane pour la mise en valeur de cette oeuvre dans son contexte traditionnel, solution qui ne pourra sans doute être définie que par un projet interdisciplinaire.

Pour les deux décors suivants se pose le même problème qui est celui de la surface des panneaux centraux. Leur reconstitution ne pourrait être que conjecturale.

2.2.2.6. La chapelle de la 3ème travée Sud

- Les enduits

Le problème est le même que pour la chapelle précédente. Toutefois, les fragments du décor le plus ancien sont plus réduits, aussi l'enduit pourrait être réalisé au niveau du deuxième décor.

- Le dégagement

Les sondages ont permis de comprendre quelque peu l'organisation des différents décors. Cependant les lacunes sont vastes et l'opportunité d'un dégagement est discutable. Au plus pourrait-on ouvrir de plus grandes fenêtres de sondages pour la documentation du deuxième décor qui semble le plus intéressant.

- Reconstitution

Le décor le plus ancien n'est présent qu'en de trop rares endroits et même s'il s'apparente à celui de la chapelle de la 1ère travée Sud, des différences évidentes empêchent la comparaison.

Le décor suivant offre quelques motifs remarquables, sa reconstitution est subordonnée au résultat du dégagement. Si on peut retrouver, là encore, les grandes lignes de la composition, il n'est pas certain qu'une telle opération soit souhaitable.

La reconstitution des deux décors suivants est possible.

2.2.2.7. La chapelle de choeur

- Les enduits

Les lacunes d'enduits sont nettement délimitées, leur reprise ne présente pas de difficultés majeures. Néanmoins leur mauvaise qualité fait craindre qu'à la longue, et malgré une consolidation générale, des désordres continuent à se produire.

- Le dégagement

Il ne présente, dans ce cas, aucun intérêt.

- Reconstitution

Les lacunes peuvent être réintégrées sans une grande interprétation critique.

2.2.3. Le chœur

- Les enduits

L'opération diffère ici des enduits des chapelles, les zones lacunaires sont plus limitées et la reprise d'enduit est équivalente à un stucage.

- Le dégagement

Le mur Nord recèle un décor sans doute figuratif, son dégagement (environ 20m²) est une possibilité qu'il convient d'examiner. Le but serait d'exhumer une peinture de qualité qui est peut-être liée par son iconographie au décor de la voûte (la facture et la stratigraphie ne laissent pas de doutes), cela nécessiterait des sondages complémentaires ainsi qu'une consolidation préalable de la partie haute. Seulement la présence de cette peinture, supposée du XVII^{ème} siècle, troublerait peut-être l'ensemble du XIX^{ème} siècle. On peut toutefois prétendre, d'une part que les personnages de la voûte ont été rechapés et qu'ils témoignent de l'ancien stade de décoration. D'autre part le décor du mur Nord est compris dans un cadre défini et son dégagement ne nuirait pas à l'intégrité des autres parties.

Le dégagement des parements et des éléments de modénature, pour retrouver la strate des peintures figuratives, est plus complexe. Cela entraînerait le dégagement de l'arc triomphal, dans un réel souci d'unité de style. Même si ces opérations peuvent être divisées par tranches de travaux, il se pose des inconvénients majeurs. Tout d'abord il faut noter le coût élevé de l'opération puisque cela représente au total près de 120m² (excepté la voûte). Le dégagement signifie de plus la perte du décor du XIX^{ème} siècle et de tous les décors intermédiaires.

Le dégagement de la voûte (près de 70m²) est, au vu des tests réalisés au moyen de solvants, très difficile. Des sondages complémentaires sont ici encore nécessaires pour comprendre l'agencement fond/personnages (l'étendue des nuages et l'éventualité de motifs sur la voûte). Si le dégagement des parements est décidé, il est possible de la repeindre, à l'aide d'une détrempe de la couleur du fond originel, sinon il ne se justifie pas.

- Réintégration

La plupart des lacunes peuvent être réintégrées, le caractère répétitif des motifs et les couleurs en à-plats s'y prêtent sans qu'une trop grande part soit laissée à l'imagination. Les figures de la voûte présentent des lacunes et des altérations plus complexes où le dessin a quelquefois disparu (lion de Saint Marc). Seul le personnage de Saint Luc a pu être observé, on ne peut exclure l'éventualité de repeints en plus du rechapé du ciel qui déborde sur ses contours.

En outre le pigment bleu (azurite), largement utilisé pour les vêtements des figures, a subi une altération chimique irréversible. Les carbonates de cuivre sont en général sensibles à l'humidité, aux bases et aux acides, et les infiltrations chargées des sels de la pierre et du mortier les ont altérés.

Étant donné la hauteur à laquelle se trouvent les figures, une réintégration visant uniquement à rétablir la continuité de la structure formelle devrait suffire pour retrouver les contours et le volume des grands plis.

Synthèse

Les diverses solutions évoquées sont condensées dans le tableau suivant. Le jugement appliqué aux propositions de traitement est codifié ainsi :
 traitement nécessaire : ++ , traitement souhaitable : + , traitement possible : = , traitement non souhaitable : -. Le sens des combinaisons en découle.

	conservation curative	reprise des enduits	dégagement	réintégration des lacunes	reconstitution des décors
vestibule	++	=	-	=	=
tribune	++	=	-	=	=
mur occidental	++	=	-	=	=
gouttereaux de la nef	++	+	-	=	=
éléments de modénature de la nef	++		-	=	=/-
chapelle 1ère travée Nord	++	+	+	=	=/-
chapelle 2ème travée Nord	++	+	-	=	-
chapelle 3ème travée Nord	++	+	+/=	+/=	=
chapelle 1ère travée Sud	++	+	+/=	=	-
chapelle 2ème travée Sud	++	=	=/-	+/=	=
chapelle 3ème travée Sud	++	=	-	=	=
arc triomphal	++	+	-	+	
choeur	++	+	-	+	
mur Nord du choeur	++	+	+/=	+	
chapelle de choeur	++	+	-	=	=

Il apparaît que le choeur est la partie la plus susceptible d'être restaurée. Les altérations, quoique importantes, n'empêchent pas la compréhension du décor à son dernier stade.

Quelle que soit la chapelle considérée, il semble que la réfection des enduits est la seule intervention véritablement souhaitable. Seules les chapelles de la 3ème travée Nord et de la 2ème travée Sud pourraient faire l'objet d'une reconstitution limitée. Pour les autres, soit les fragments ne sont pas représentatifs de l'état antérieur de manière acceptable, soit le décor ne présente pas un intérêt capital qui nécessite une restauration. S'il faut déterminer le décor le

plus précieux, il s'agit souvent du plus ancien et les décors suivants ne sont que des badigeons dont on ne peut pas dire qu'ils soient le résultat d'un projet global.

Les différents badigeons bleu clair ont sans doute été peints après la dernière décoration du choeur, on peut difficilement les assimiler à des oeuvres d'art.

Les décors gris, en revanche, témoignent plus de la sensibilité d'une époque, « une remise au goût du jour classique selon les règles de l'unité et de la clarté, du calme et de l'homogénéité »³⁹. Mais il ne s'agissait pas non plus d'un programme étendu à toute la polychromie.

Ce constat négatif n'est que le résultat d'une première approche qui pourrait être tempérée par d'autres investigations. Le respect de l'oeuvre d'art commande, dans certaines limites, le rétablissement de meilleures conditions de vision de l'image sans quoi elle se trouverait réduite au niveau d'objet archéologique dépourvu de sa fonction originelle.

Pour conclure, si l'état particulièrement dégradé de l'intérieur ne permettra jamais d'avoir une lecture claire des phases de la décoration, il est possible d'exécuter des restitutions graphiques des décors. On peut envisager de les présenter sous la forme d'un livret-guide ou de bornes d'informations. Basées sur des relevés précis et une recherche historique des différents modèles, ces restitutions offriraient un support éducatif aux visiteurs. Mais il est bien évident que ceci sort du champ de la restauration.

³⁹ C. DI MATTEO et G. MESTER DE PARADJ, Les décors peints de l'époque classique, « Architecture et décors peints », actes et colloques de la Direction du Patrimoine t. 9, Paris 1990.

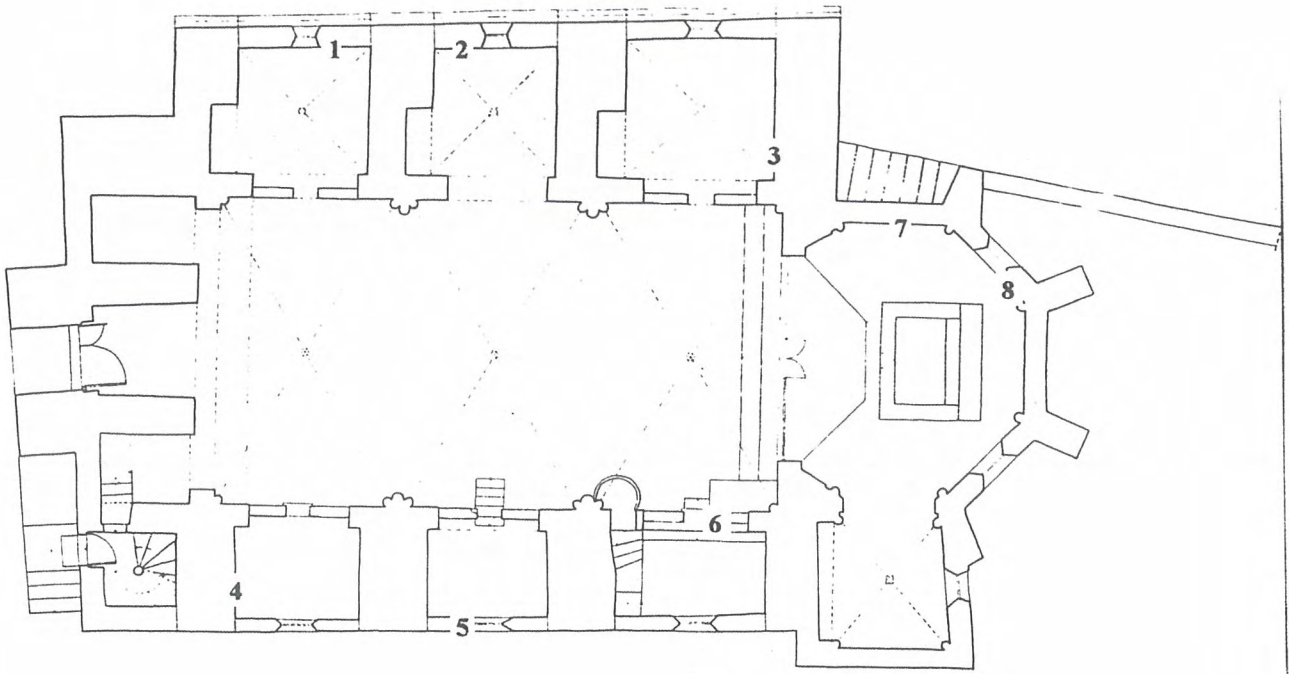
Annexes

1. Dossier scientifique
2. Relevés des altérations
3. Glossaire des termes d'architecture

DOSSIER SCIENTIFIQUE

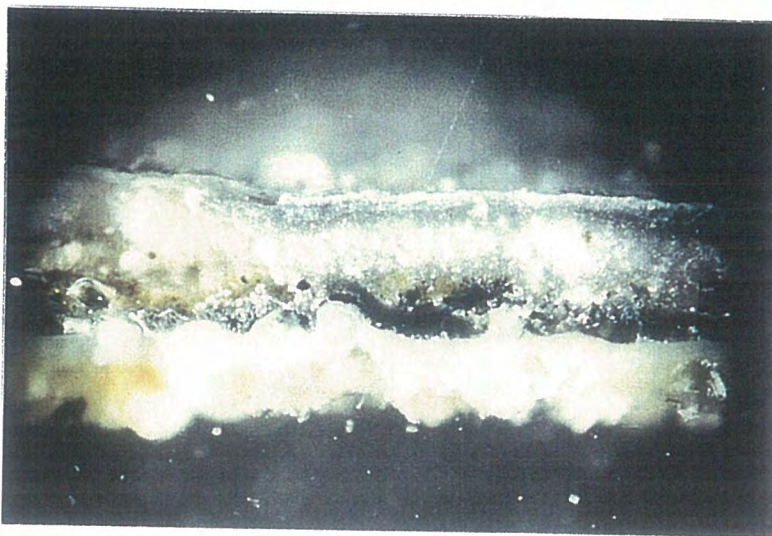
1. Stratigraphies

Localisation des prélèvements sur le plan de l'édifice



- Prélèvement 1 (grossissement x 40)

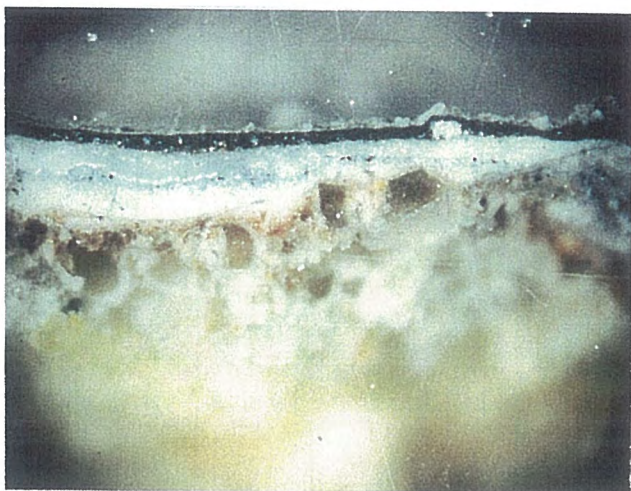
Mur Nord de la chapelle de la 1ère travée Sud dans la zone des filets bruns et noirs à 1,80m.



- décor noir (2/100ème de mm)
- enduit blanc fin (21 à 27/100 de mm)
- couche brune sur noire (3 à 12/100ème de mm)
- enduit sable

- Prélèvement 2 (grossissement x 40)

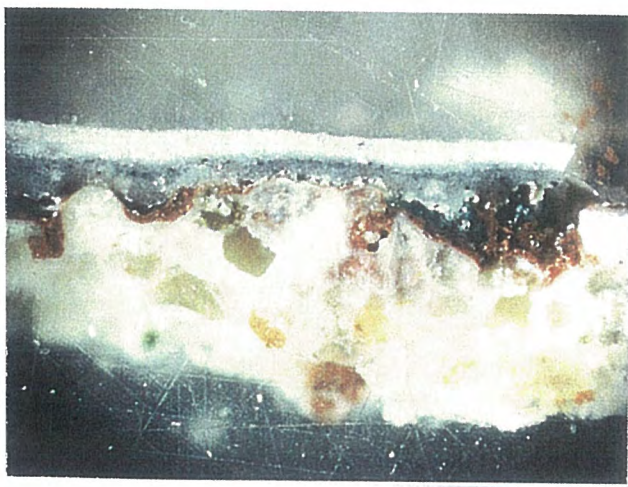
Plinthe du mur Nord de la chapelle de la 2ème travée Nord.



- décor noir (2/100ème de mm)
- badigeon blanc (4 à 6/100ème de mm)
- décor gris bleu (1 à 2/100ème de mm)
- badigeon blanc (0,5 à 6/100ème de mm)
- décor rouge (2 à 4/100 de mm)
- enduit sable

- Prélèvement 3 (grossissement x 40)

Partie basse du mur Est de la chapelle de la 3ème travée Nord.



- décor rose (3/100ème de mm)
- badigeon blanc (3/100ème de mm)
- décor gris (5 à 9/100ème de mm)
- décor vert sur rouge (4 à 20/100 de mm)
- enduit sable

- Prélèvement 4 (grossissement x 40)

Mur Ouest de la chapelle de la 1ère travée Sud.

Seules les trois dernières couches étaient visibles au grossissement le plus faible, en raison de l'épaisseur de l'enduit intermédiaire.



- décor bleu clair (4 à 7/100ème de mm)
- décor gris (4 à 6/100ème de mm)
- enduit blanc fin

- Prélèvement 5 (grossissement x 40)

Partie basse du mur Sud de la chapelle de la 2ème travée Sud.



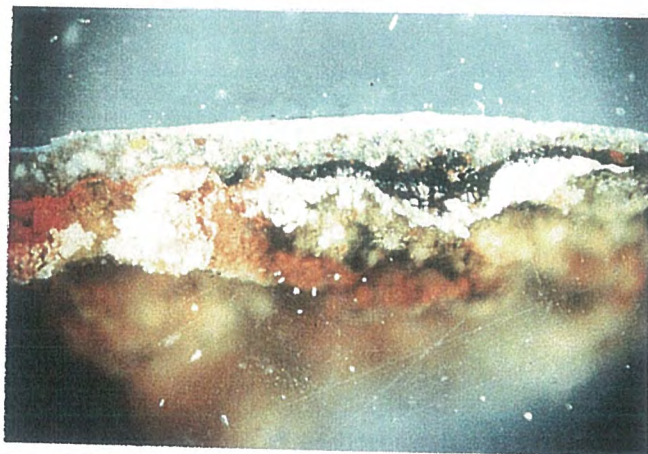
- décor bleu clair (16/100ème de mm)
- décor rose (3/100ème de mm)
- décor ocre jaune (1 à 4/100ème de mm)
- couche grise (0,5 à 6/100ème de mm)
- enduit sable

- Prélèvement 6 (grossissement x 40)
Intrados de l'arc de la chapelle de la 3ème travée Sud.



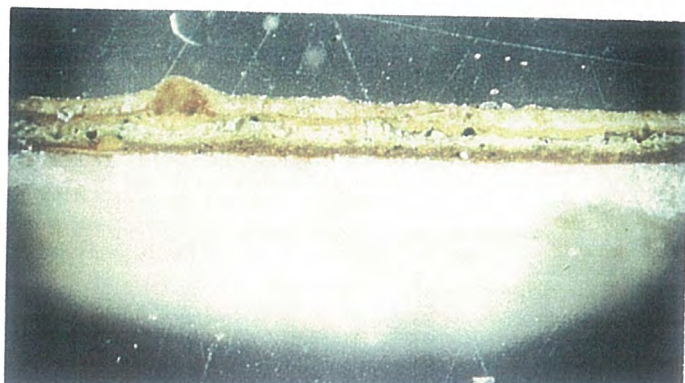
- décor blanc (1/100ème de mm)
- décor gris (0,5/100ème de mm)
- décor blanc (1/100ème de mm)
- enduit sable

- Prélèvement 7 (grossissement x 40)
Partie haute du mur Nord du choeur.



- décor bleu-vert (0,5 à 4/100ème de mm)
- décor gris (2 à 6/100ème de mm)
- décor brun/noir (0,5 à 10/100ème de mm)
- décor rouge

- Prélèvement 8 (grossissement x 40)
Partie basse du mur Nord-est du choeur sous l'inscription 1672.



- décor brun clair (3/100ème de mm)
- décor blanc (1/100ème de mm)
- décor ocre jaune (1 à 2/100ème de mm)
- décor blanc/vert (1 à 5/100ème de mm)
- décor brun (2 à 4/100ème de mm)
- enduit blanc fin

2. Analyse de la couche picturale

2.1 Analyse du liant

Les échantillons ont été prélevés dans trois endroits différents de l'église et à des niveaux de décors précis (voir les différents tableaux de stratigraphies).

L'échantillon 1 a été prélevé sur le mur Ouest de la chapelle de la 1ère travée Sud au niveau du décor II a en partie haute.

L'échantillon 2 a été prélevé sur le mur Ouest de la chapelle de la 3ème travée Sud au niveau du décor II a en partie basse.

L'échantillon 3 a été prélevé dans le quartier Sud de la voûte du chœur, précisément au niveau de la main du personnage de Saint Luc (décor II a).

2.1.1 Test de solubilité

Chacun des prélèvements s'est révélé soluble dans l'eau chaude.

2.1.2 Coloration spécifique sur coupes minces

Les micro-prélèvements ont été introduits dans un tube téflon avec de la résine époxyde pour réaliser des coupes minces.

Ces coupes ont été soumises à des tests de coloration. Cette analyse, réalisée au moyen de divers réactifs, consiste à mettre en évidence par coloration spécifique les liants de nature lipidique ou protéique.

Les réactifs employés sont : le Noir amide 1, le Noir amide 2, le Noir amide 3, le Vert lumière et la Fuschine acide pour les protéines. L'Oil red et le Noir Soudan pour les lipides.

	NA 1	NA 2	NA 3	Vert lumière	Fuschine	Oil Red	Noir Soudan
échantillon 1	++	++	++	++	++	-	-
échantillon 2	-	++	+	+	+	-	-
échantillon 3	++	++	++	+	+++	-	-

2.1.3 Conclusion

Les tests de solubilité et de coloration sur coupes minces ont mis en évidence la présence de protéines dans chacun des échantillons analysés.

Ce liant protéique, généralement une colle animale (colle de peau), a été très largement utilisé pour la réalisation de peintures murales.

3.2 Analyse de quelques pigments

De la même façon que pour le liant, des échantillons de pigments ont été prélevés en différents points de l'édifice.

L'analyse microchimique par voie humide a permis leur identification.

2.2.1 Analyse du jaune

Localisation : mur Ouest de la chapelle de la 2ème travée Sud, au niveau du décor **V a**, dans la bande entourant le Coeur de la Passion.

En milieu acide chlorhydrique, le pigment jaune se solubilise sans effervescence. Il est soluble dans la soude.

Elément	Réactif utilisé	Résultat +/-	Observations
Carbonates	acide chlorhydrique	-	
Fer	en milieu acide + thiocyanate de potassium	-	
Plomb	en milieu acide + iodure de potassium	+	apparition d'un précipité jaune de PbI ₂
Sulfures	iodure de sodium azide	+	dégagement de H ₂ S
Cadmium	en milieu acide + di-p-nitrophénylcarbamide + potasse	-	
Zinc	en milieu basique + dithizone	-	
Arsenic	chlorure stanneux	+	précipité gris
Chrome		-	

Interprétation des résultats :

La présence de sulfures et d'arsenic est caractéristique de l'**orpiment** (sulfure d'arsenic); la présence de plomb indique un mélange avec du **massicot** (oxyde de plomb).

2.2.2 Analyse des bleus

- L'échantillon bleu-vert 1 a été prélevé dans le quartier Sud de la voûte du chœur, dans la robe du personnage de Saint Luc (décor **II a**).

Elément	Réactif utilisé	Résultat +/-	Observations
Carbonates	acide chlorhydrique	+++	effervescence
Cuivre	en milieu acide + vapeur d'ammoniac + acide rubéanique	+++	apparition d'une auréole gris/noir
Cobalt	même procédé que pour le cuivre	-	
Fer	en milieu acide + thiocyanate de potassium	-	

Interprétation des résultats

La mise en évidence de carbonates et de cuivre est caractéristique de l'**azurite** ou de la **malachite**.⁴⁰

- L'échantillon bleu 2 a été prélevé dans un motif de la voûte de la chapelle de la 1ère travée Nord (décor **II c**).

Elément	Réactif utilisé	Résultat +/-	Observations
Carbonates	acide chlorhydrique	-	
Cuivre	en milieu acide + vapeur d'ammoniac + acide rubéanique	++++	auréole noire
Cobalt	même procédé que pour le cuivre	-	
Fer	en milieu acide + thiocyanate de potassium	-	

Interprétation des résultats

L'absence de carbonates et la mise en évidence de cuivre conduit à identifier un **bleu de cuivre**⁴¹, la forte réaction aux vapeurs d'ammoniac supposant un haut degré de pureté.

- L'échantillon bleu 3 a été prélevé sur la nervure Nord-ouest de la voûte de la 1ère travée de nef (décor **I c**)

Elément	Réactif utilisé	Résultat +/-	Observations
Carbonates	acide chlorhydrique	-	
Cuivre	en milieu acide + vapeur d'ammoniac + acide rubéanique	+++	
Cobalt	même procédé que pour le cuivre	-	
Sulfures	iodure de sodium azide	-/+	traces
Fer	en milieu acide + thiocyanate de potassium	-/+	traces

Interprétation des résultats

De même que pour le précédent, l'analyse conclut à un **bleu de cuivre**. On note la présence de traces de fer et de sulfures, impuretés qui ne proviennent pas nécessairement du pigment bleu.

⁴⁰ L'azurite, synonyme de bleu de montagne, est un carbonate basique de cuivre $2\text{Cu CO}_3 \cdot \text{Cu(OH)}_2$ minéral. La malachite, qui peut être le résultat de l'altération du précédent, est aussi un carbonate basique de cuivre $\text{Cu CO}_3 \cdot \text{Cu(OH)}_2$.

⁴¹ Le bleu de cuivre se dit du bleu de montagne préparé artificiellement. C'est un nom général donné aux pigments bleus contenant du cuivre (bleu de Brême, bleu Pélilot, cendres bleues,...) qui peuvent être soit des carbonates, soit des hydroxydes de cuivre ; de nombreuses formules furent mises au point, dès le Moyen-Age, dans le but de remplacer le lapis-lazuli, très onéreux.

- L'échantillon bleu 4 a été prélevé sur le vouîtain Sud de la voûte du chœur (décor III a).

Elément	Réactif utilisé	Résultat +/-	Observations
Carbonates	acide chlorhydrique	+	légère effervescence, décoloration partielle
Cuivre	en milieu acide + vapeur d'ammoniac + acide rubéanique	-	
Cobalt	même procédé que pour le cuivre	-	
Sulfures	iodure de sodium azide	+	effervescence
Fer	en milieu acide + thiocyanate de potassium + chaleur	+	coloration rouge
Fer	Soude	+	décoloration partielle

Interprétation des résultats

L'observation sous loupe binoculaire permettait de distinguer deux sortes de pigment : un bleu moyen et des grains bleu foncé.

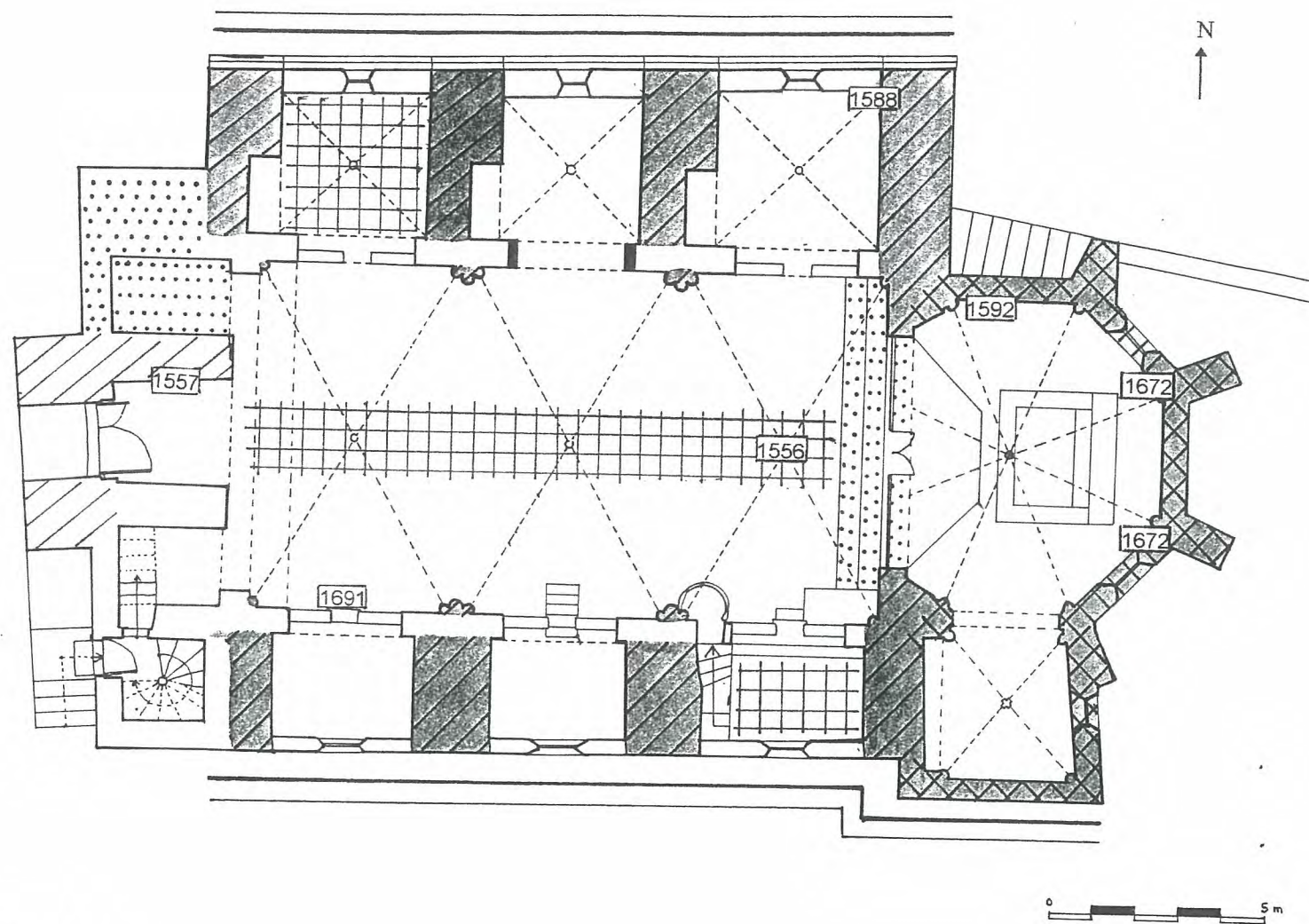
L'analyse chimique a mis en évidence un mélange de **bleu outremer** (sulfures) et de **bleu de Prusse** (fer).

2.2.3 Conclusion

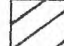


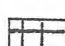

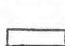


Pour obtenir quelques indications chronologiques, le choix des prélèvements s'était dirigé vers d'autres pigments que ceux qui composent ordinairement la palette des peintres (comme les ocres et les terres). Les analyses n'ont cependant pas permis d'avancer une datation des décors.

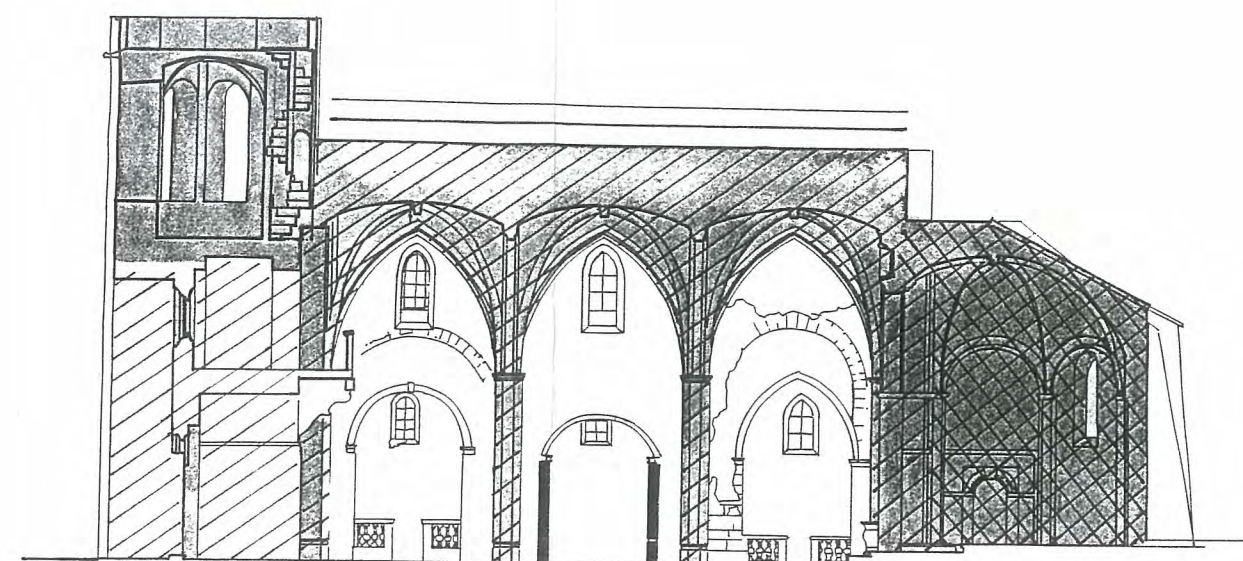
Relevés d'altérations

Datation sur plans des différentes campagnes de travaux et de restauration



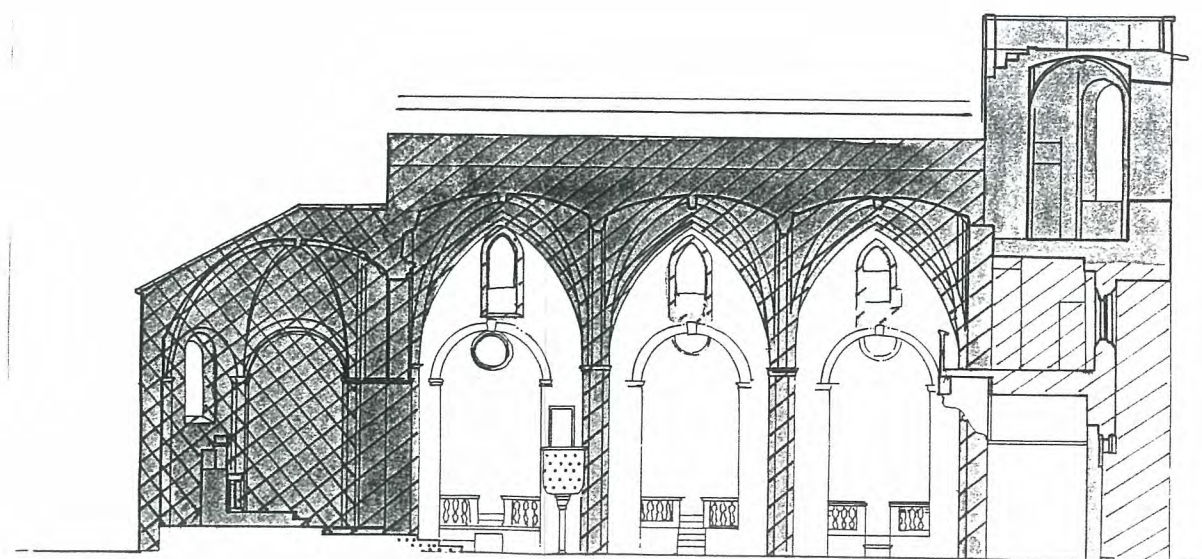
Légende:

- | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|  | Eléments antérieurs à 1501 |  | Restauration 1743 |
|  | 1501-1502 |  | Restauration 1849 |
|  | 1555-1557 |  | Restauration 1863 |
|  | 1591-1592 | | 1557 Inscription gravée |
|  | Décoration 1707 | | |



OUEST

COUPES LONGITUDINALES

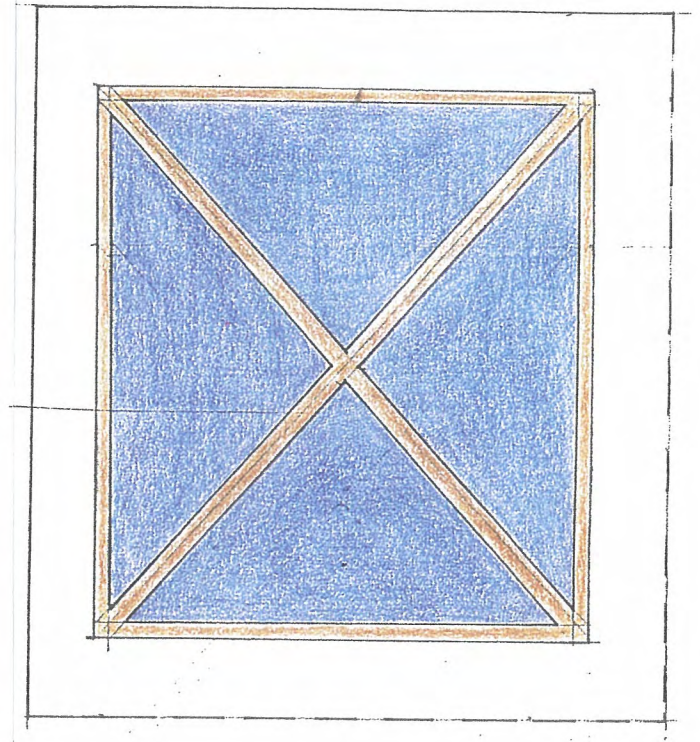


EST

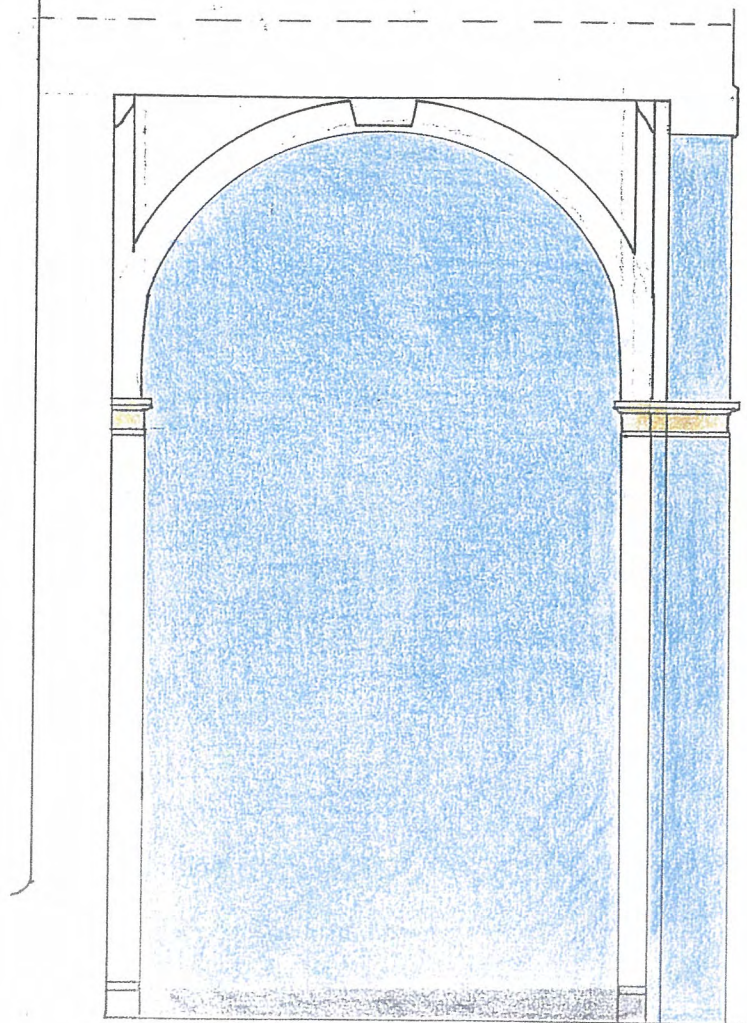
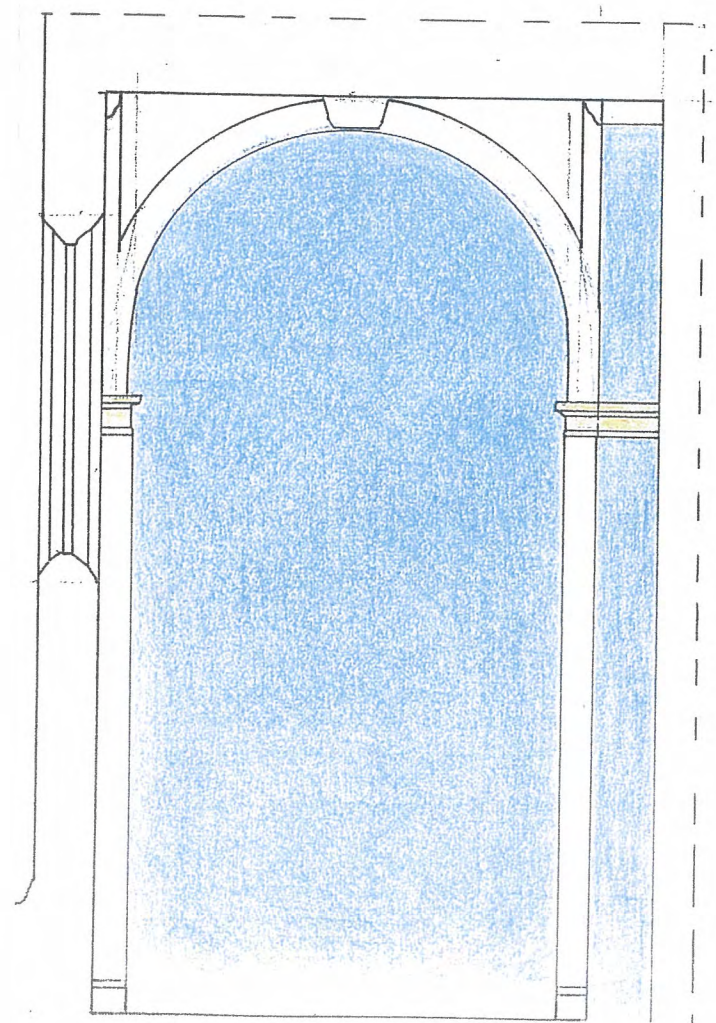
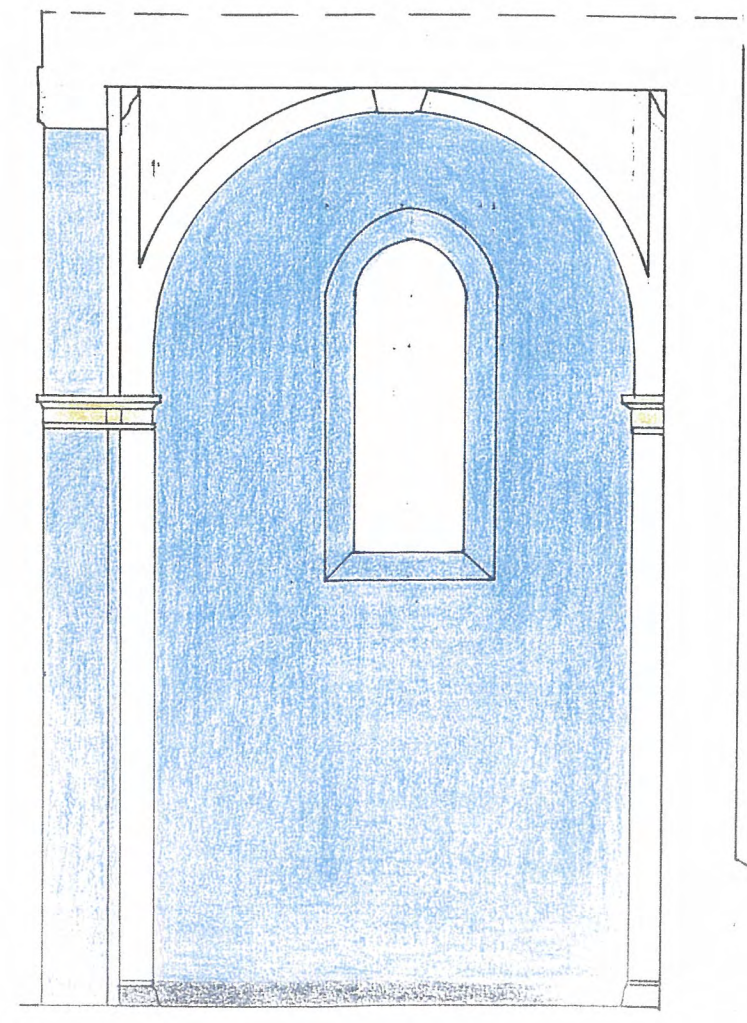
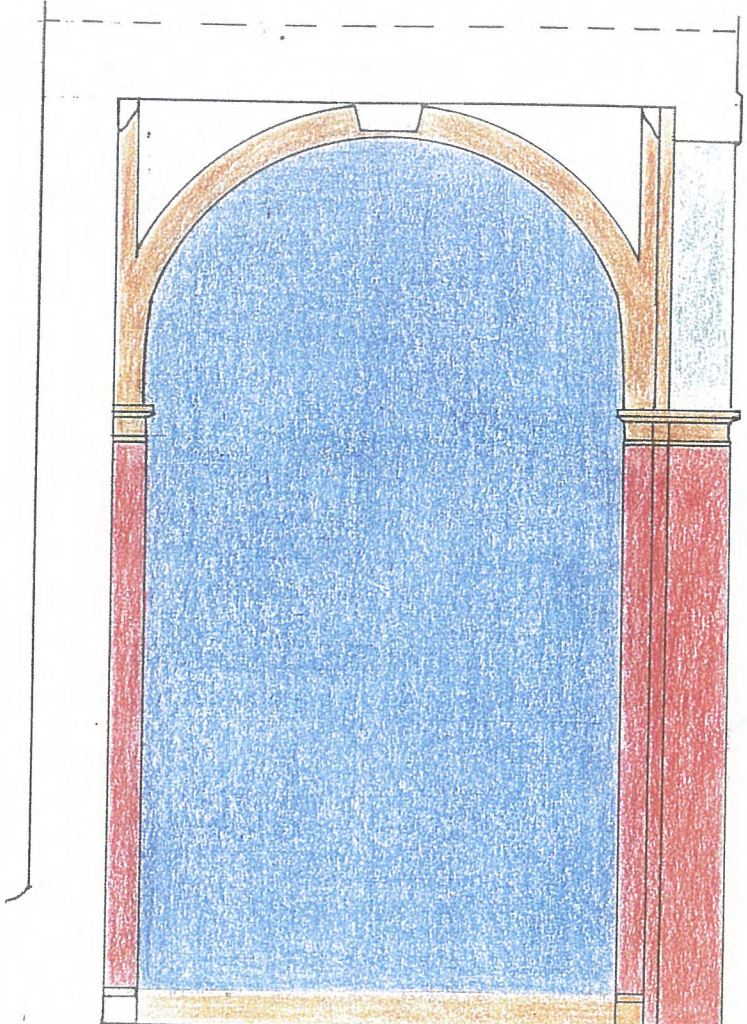
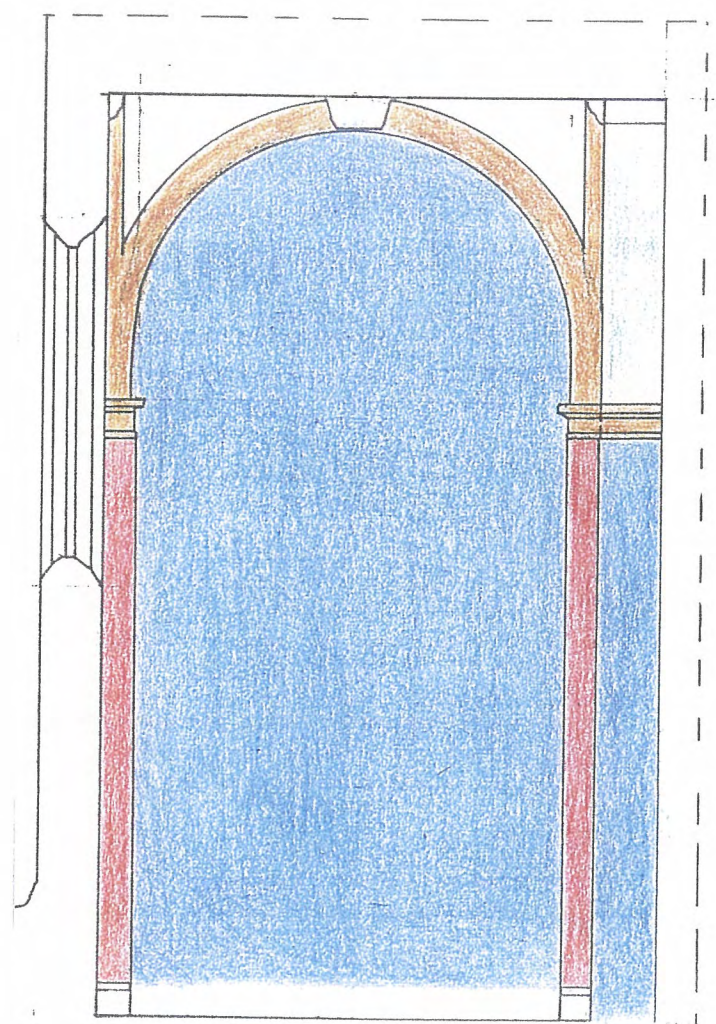
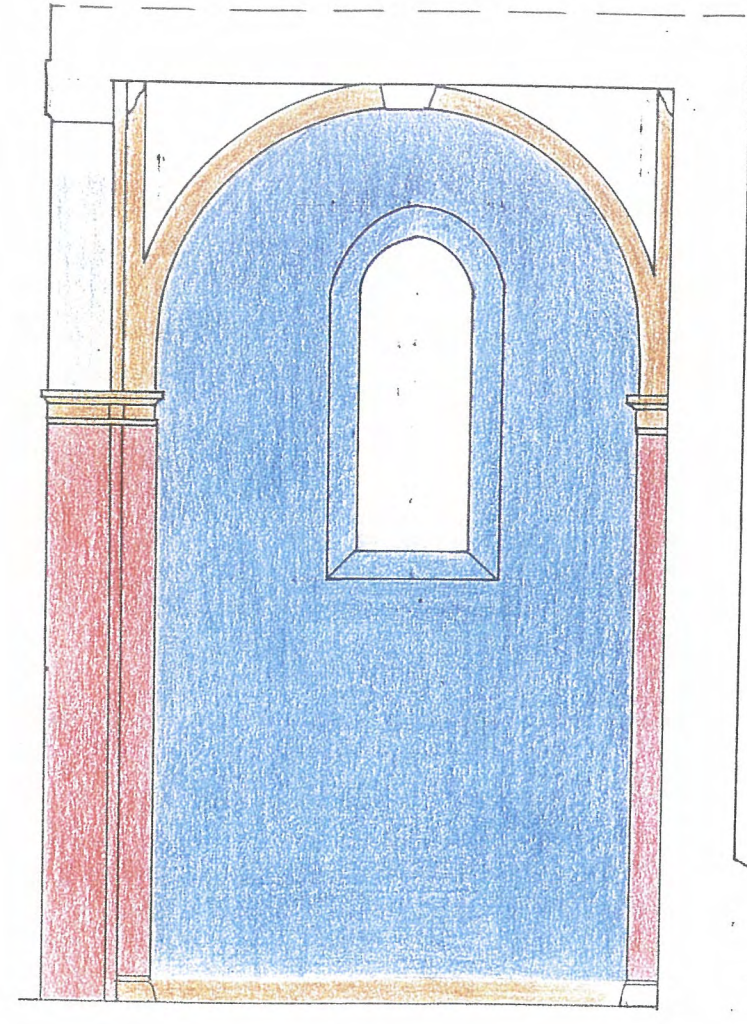
OUEST

Chapelle de choeur

Décor II




Décor III






Nef, tribune et vestibule

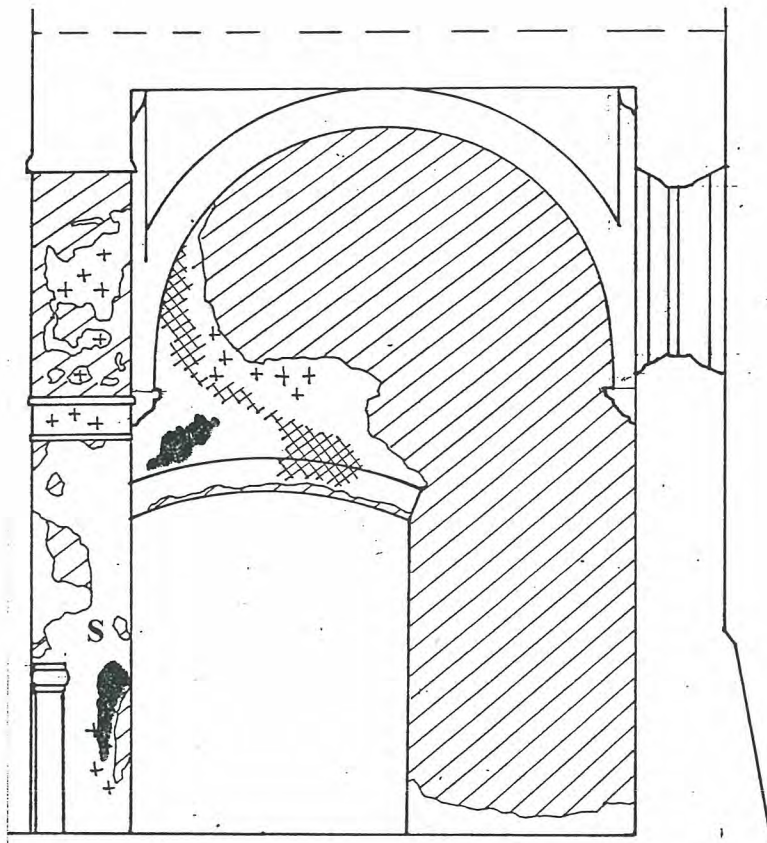
Légende :

 perte d'enduit

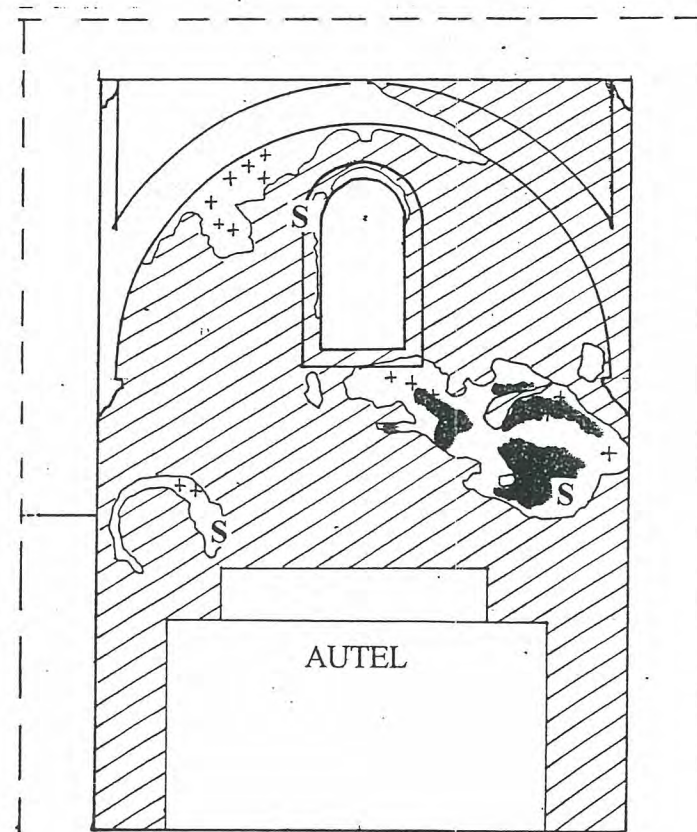
 litre funéraire



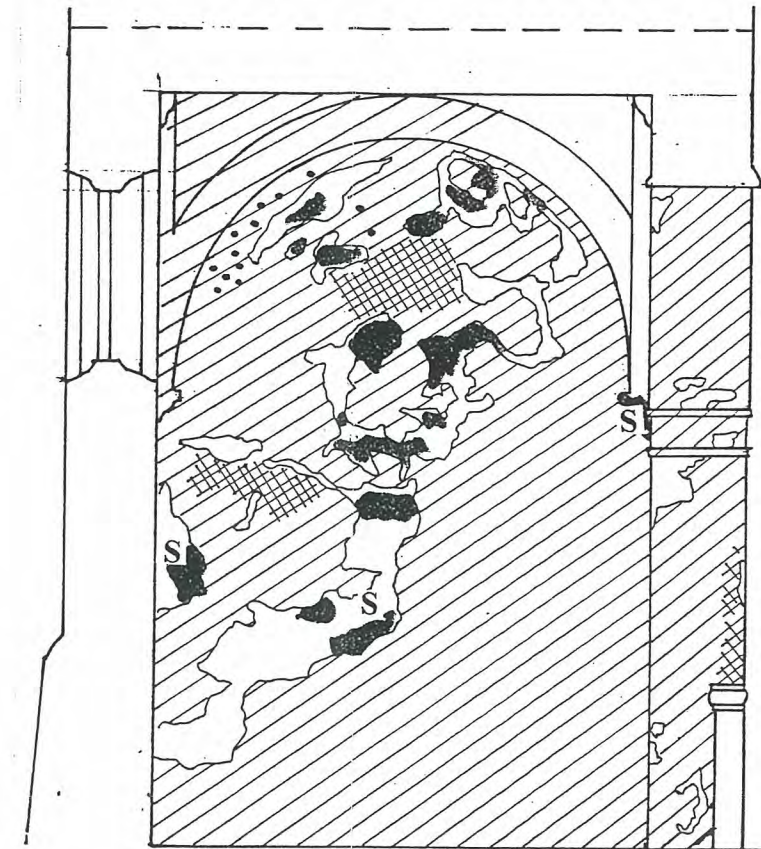
Chapelle de la 1ère travée Nord



mur Ouest

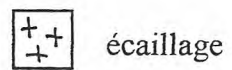


mur Nord

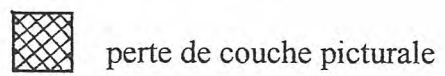


mur Est

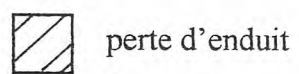
Légende :



écaillage



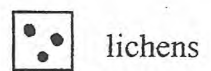
perte de couche picturale



perte d'enduit

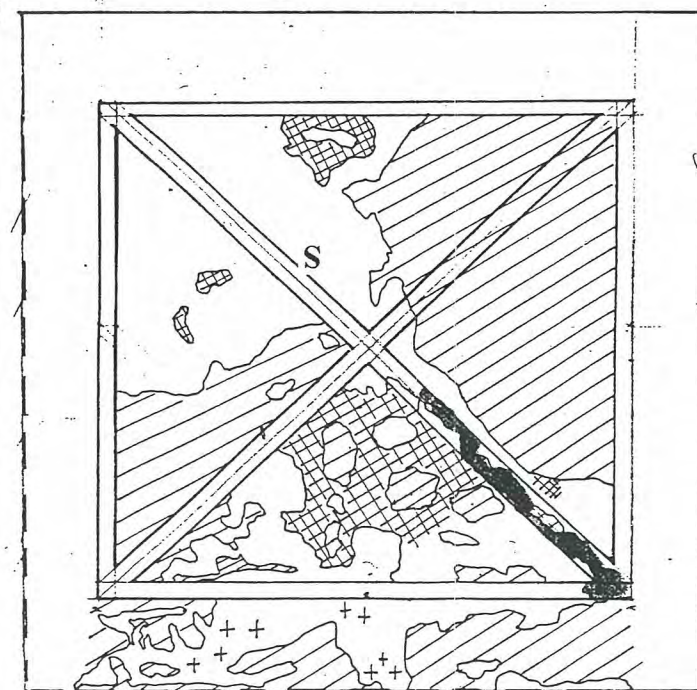


sels

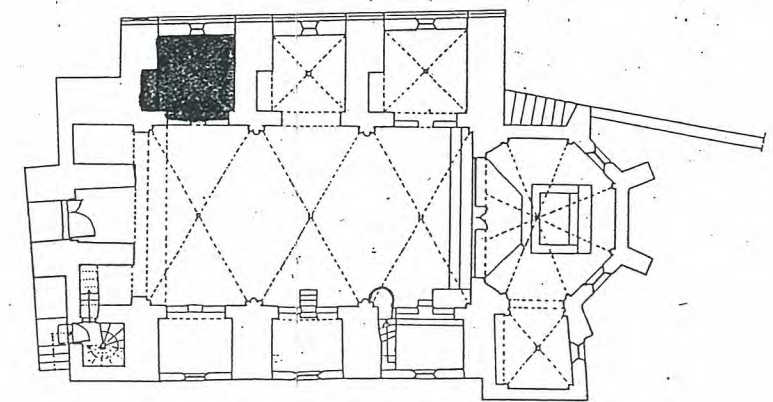


lichens

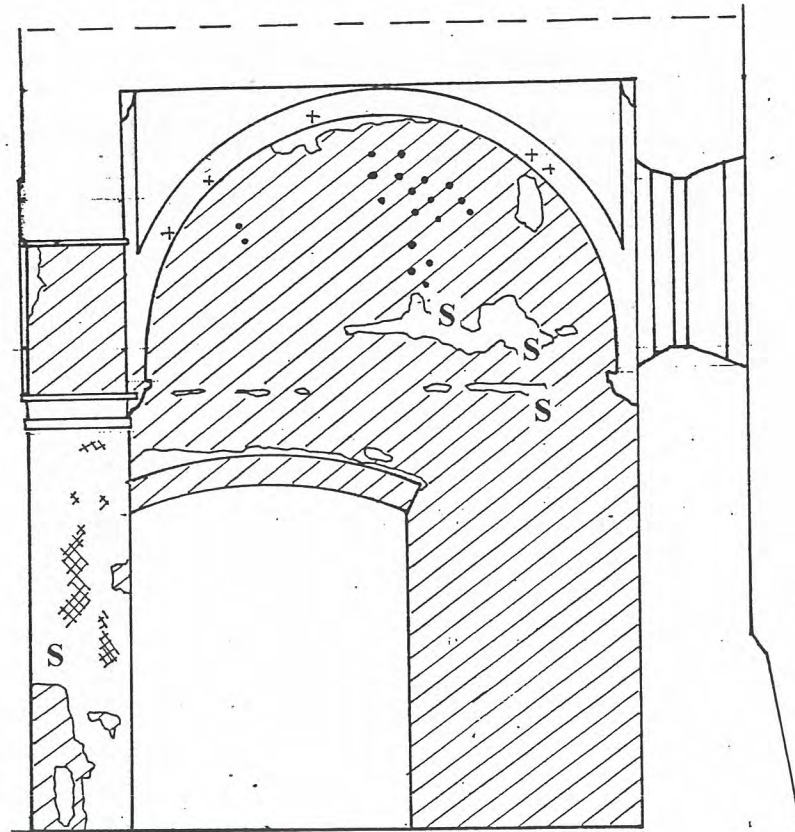
S sondage



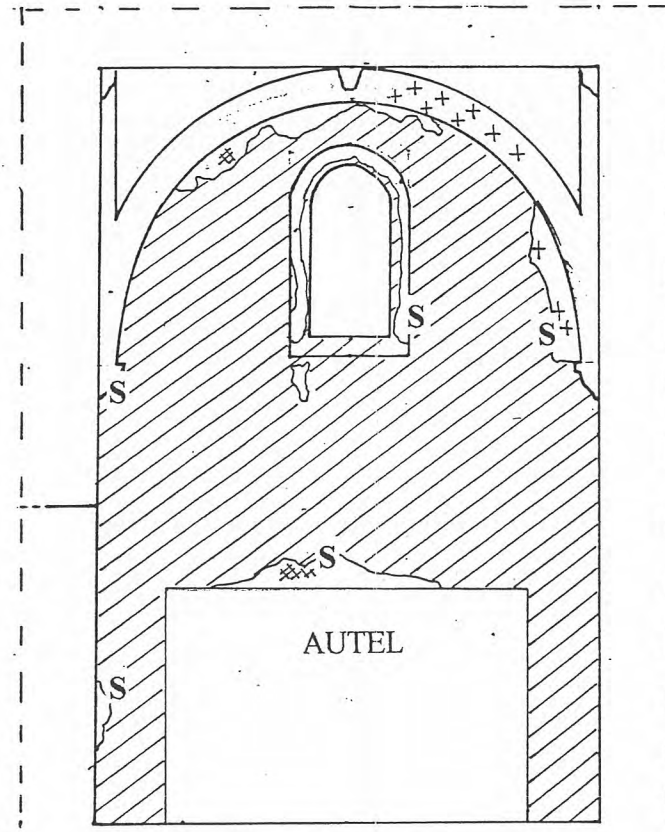
voûte et intrados



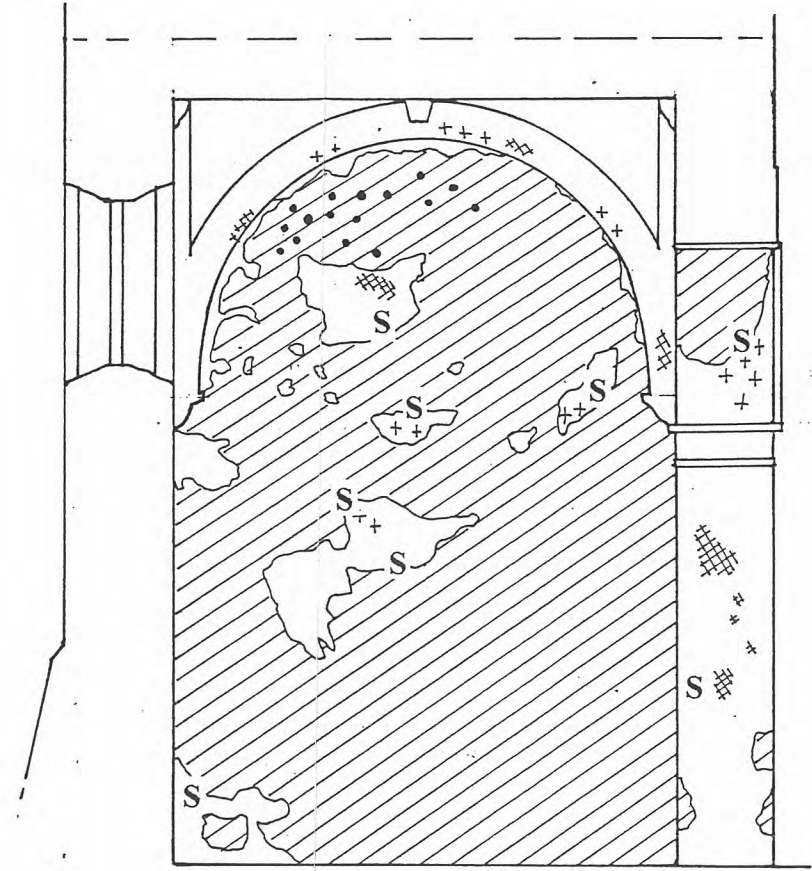
Chapelle de la 2ème travée Nord



mur Ouest






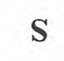


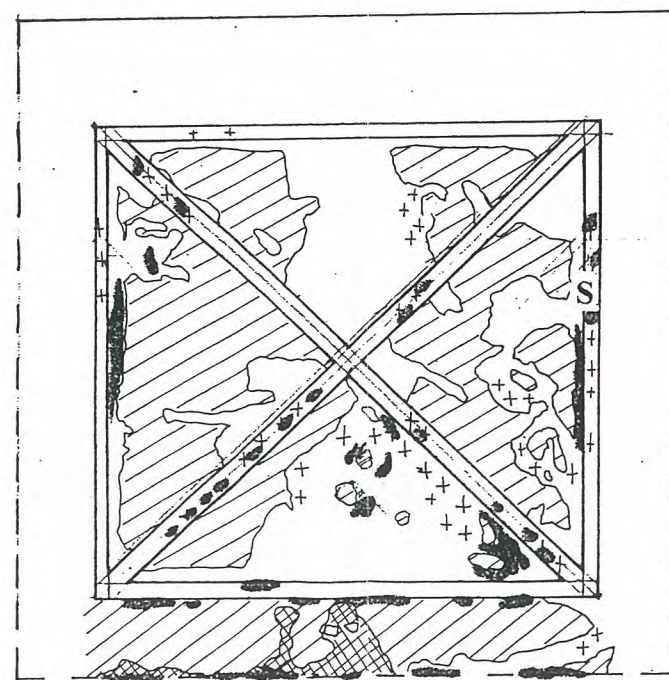
mur Nord



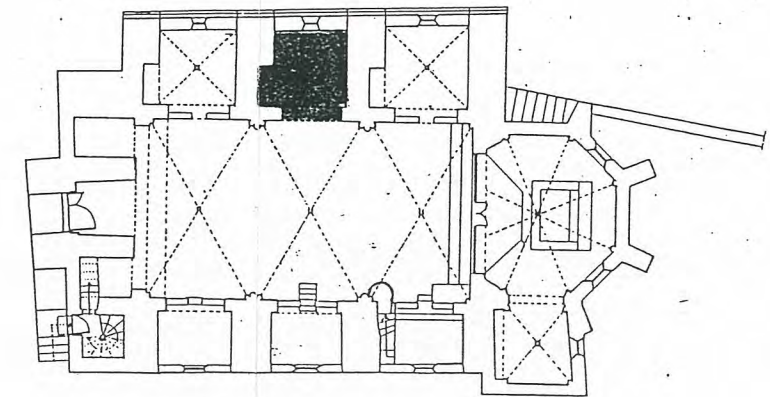
mur Est

Légende :

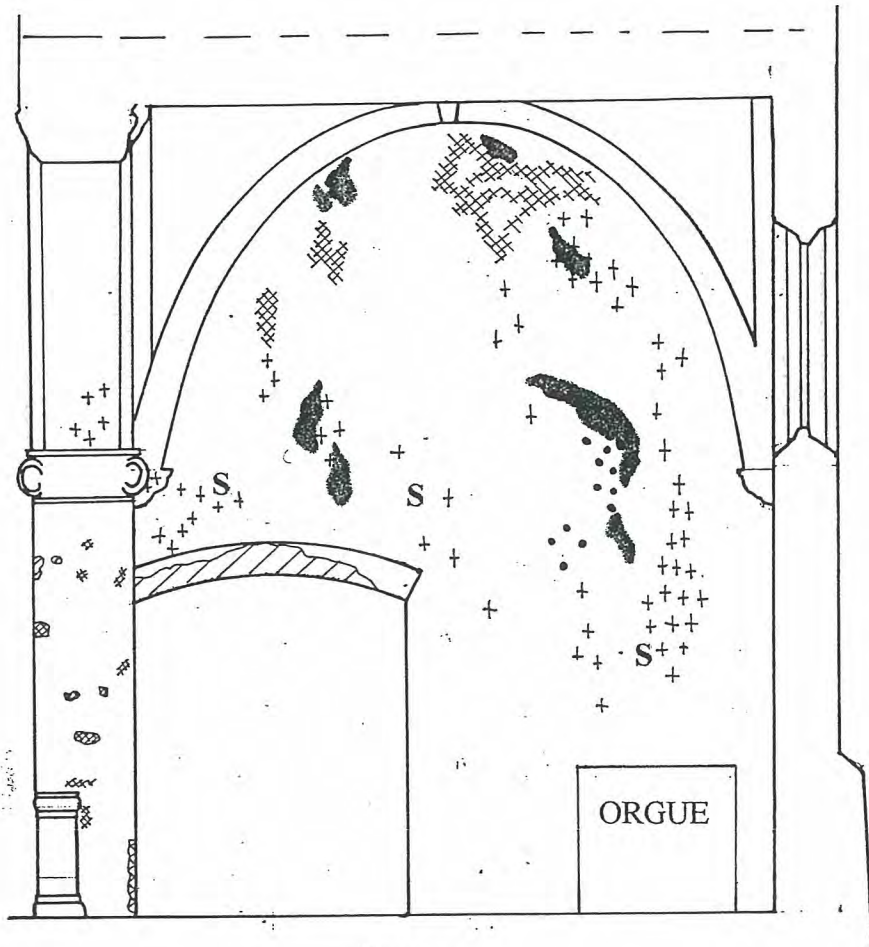
-  écaillage
-  perte de couche picturale
-  perte d'enduit
-  sels
-  lichens
-  sondage



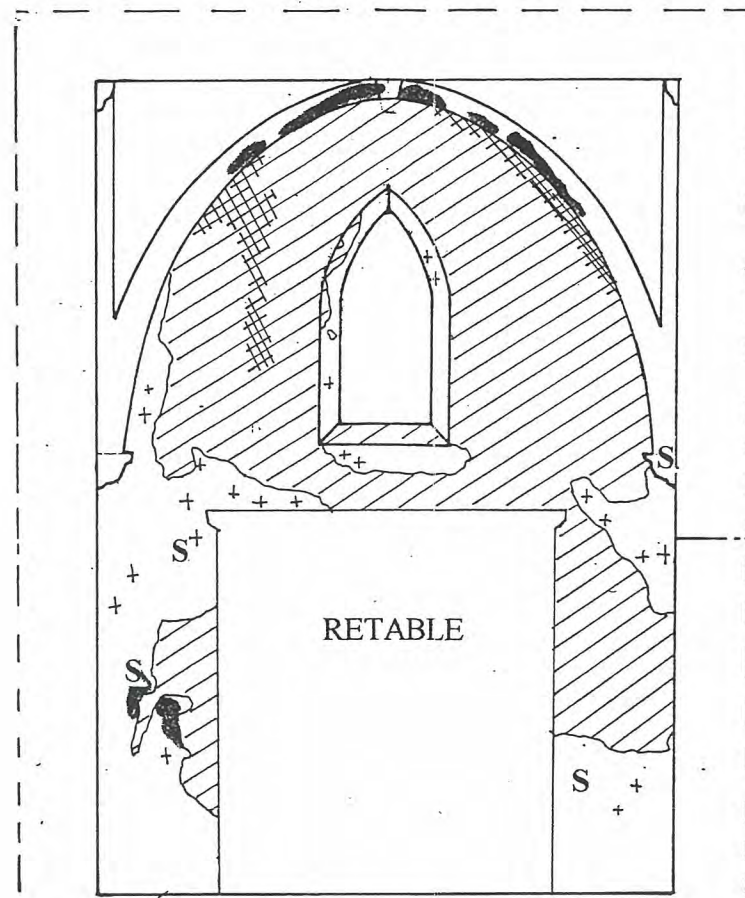
voûte et intrados



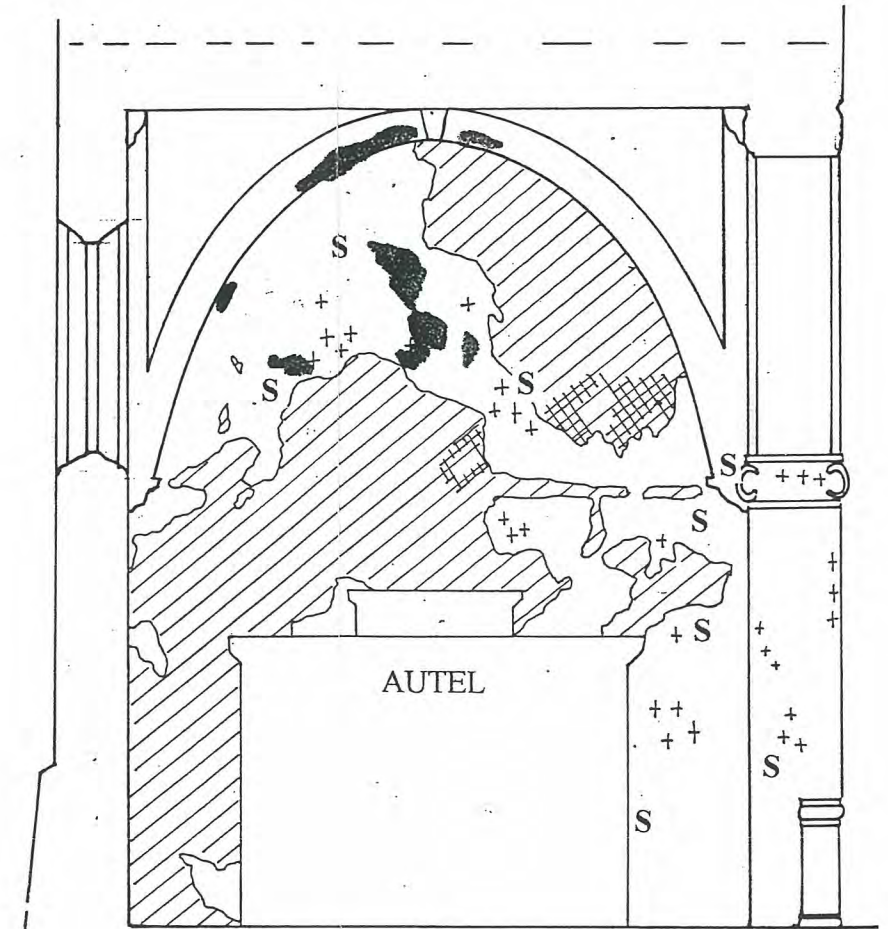
Chapelle de la 3ème travée Nord



mur Ouest

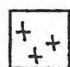







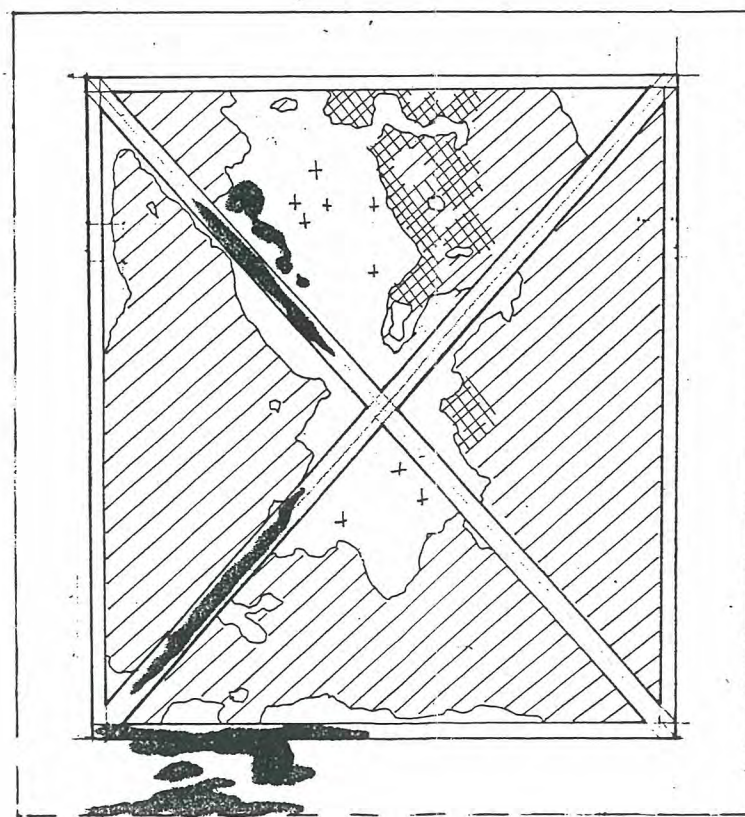
mur Nord



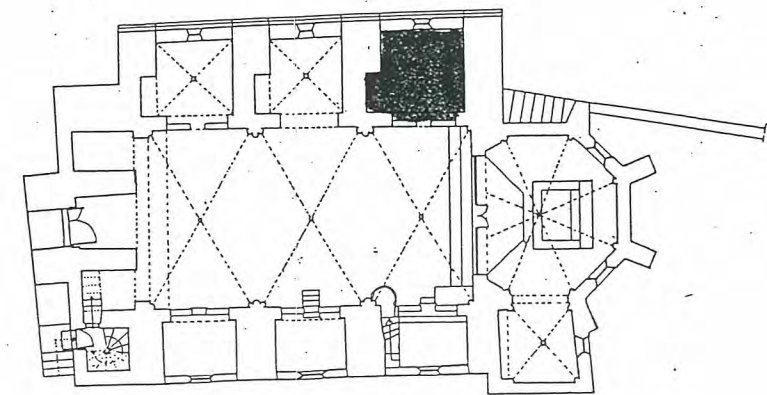
mur Est

Légende :

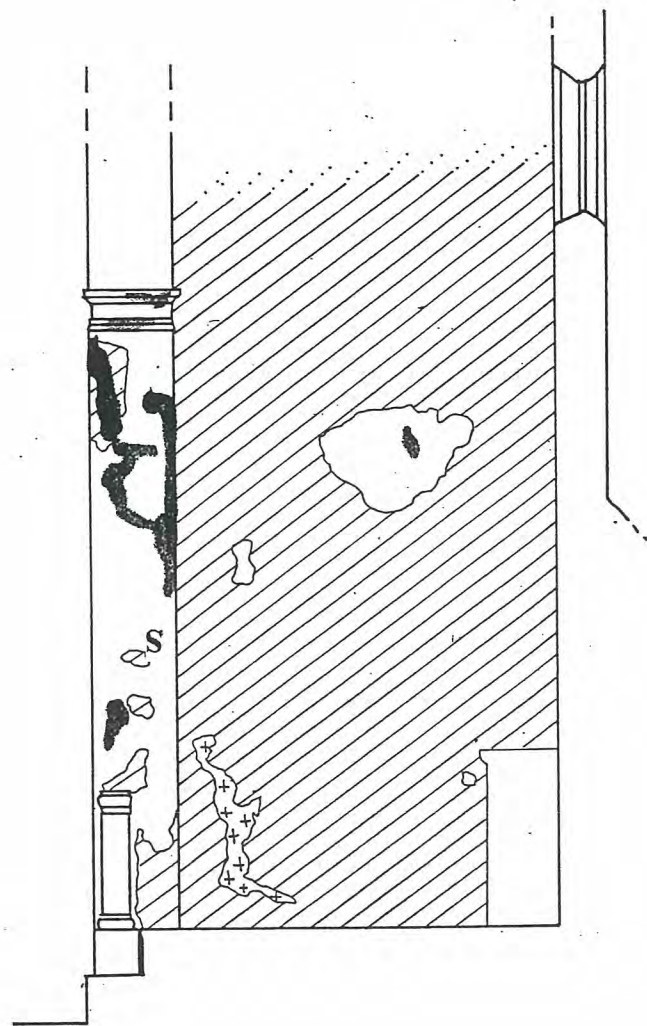
-  écaillage
-  perte de couche picturale
-  perte d'enduit
-  sels
-  lichens
-  sondage



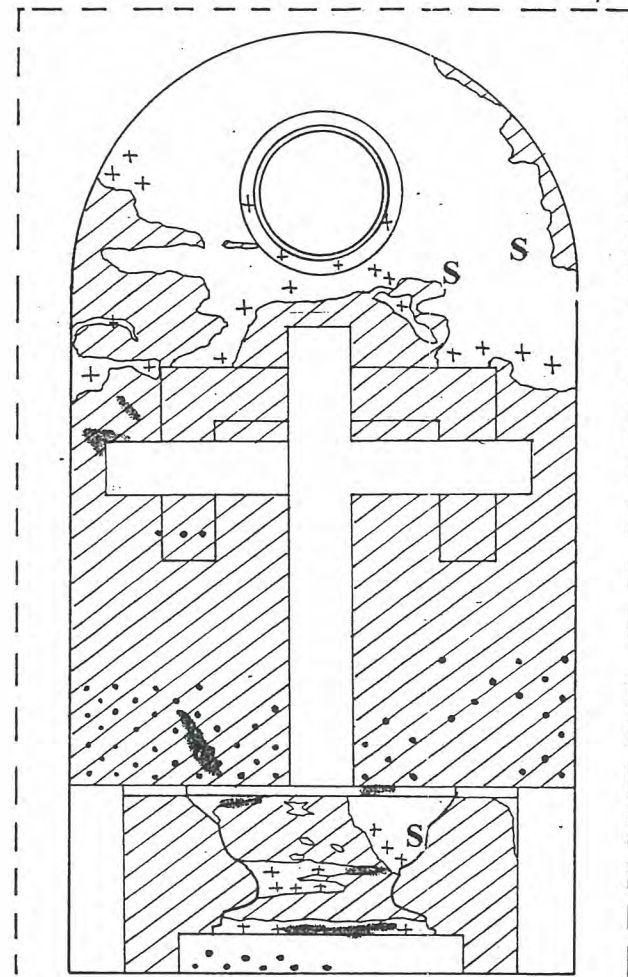
voûte et intrados



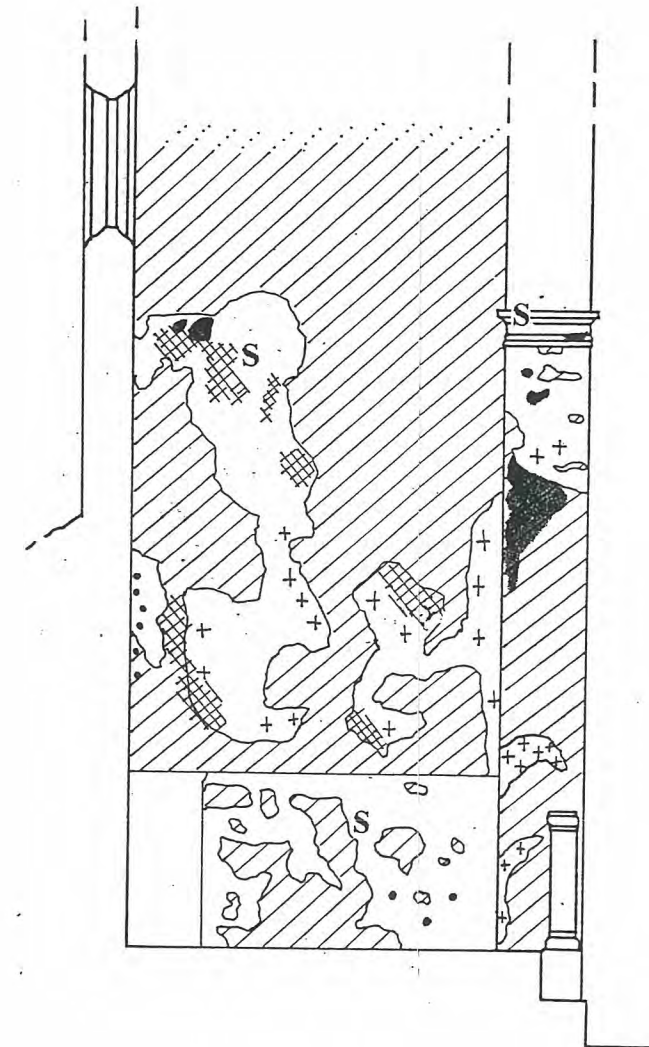
Chapelle de la 1ère travée Sud



mur Est

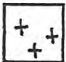







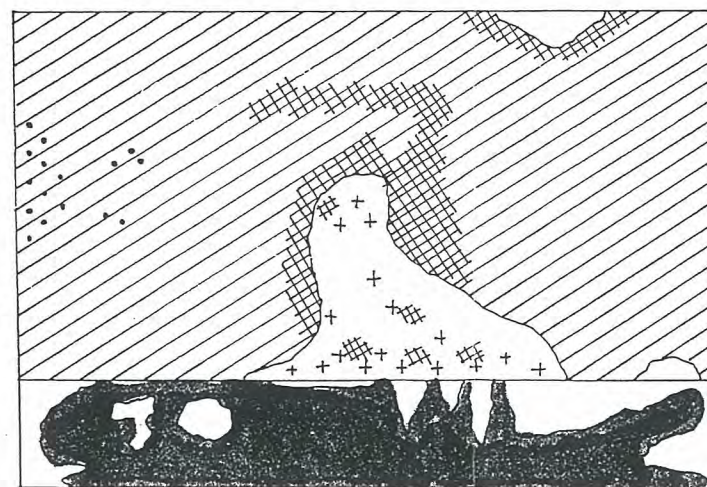
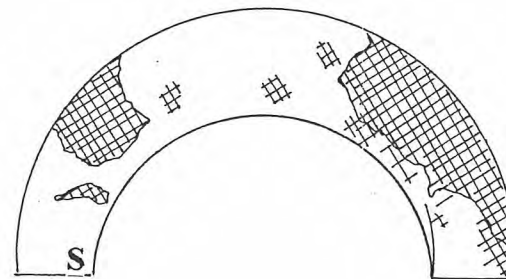
mur Sud



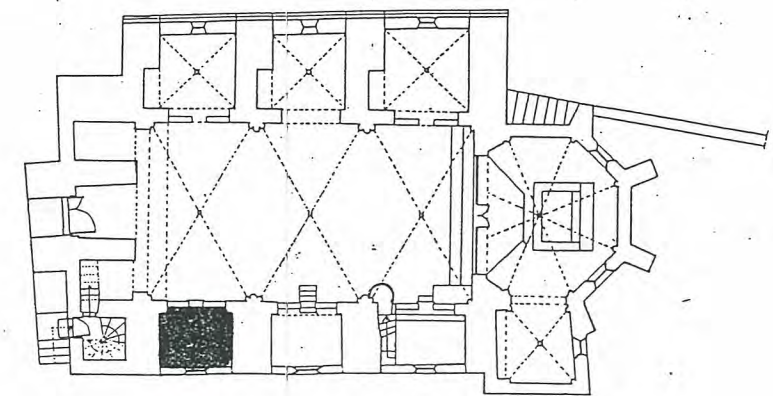
mur Ouest

Légende :

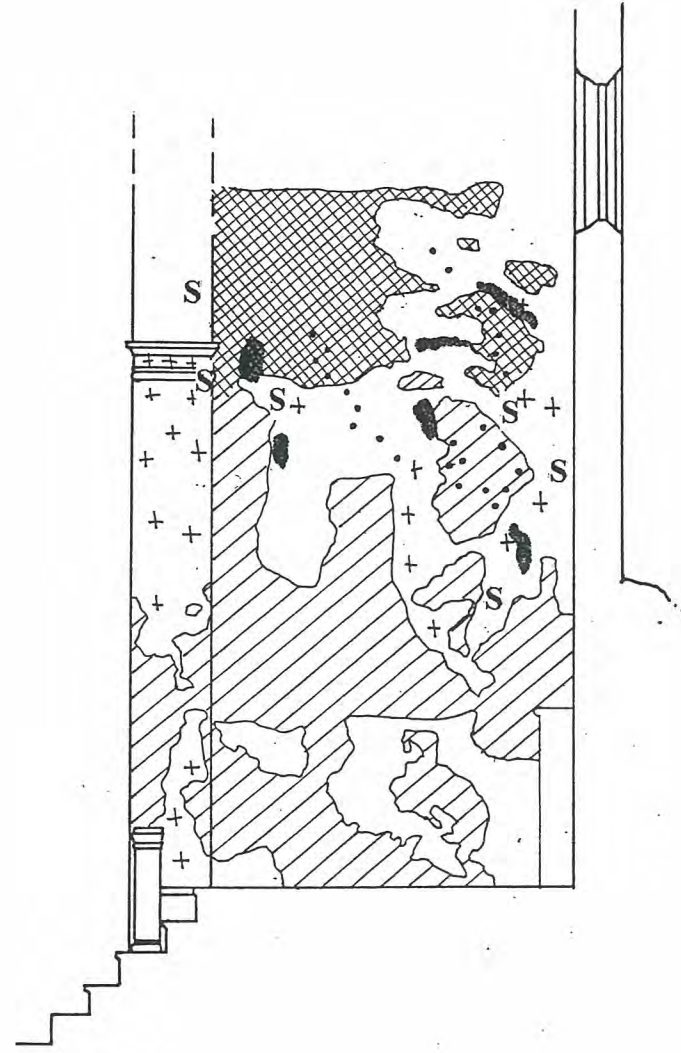
-  écaillage
-  perte de couche picturale
-  perte d'enduit
-  sels
-  lichens
-  sondage



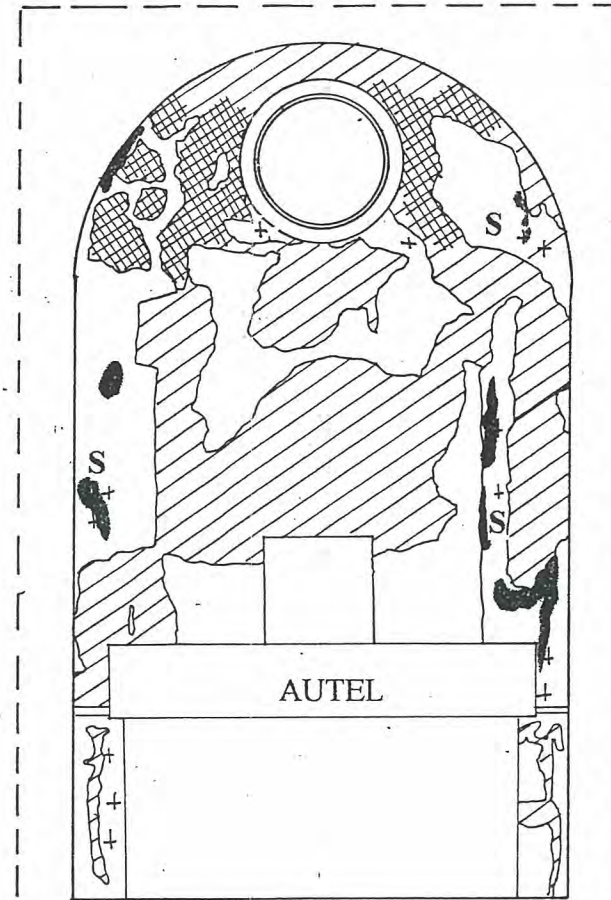
voûte et intrados



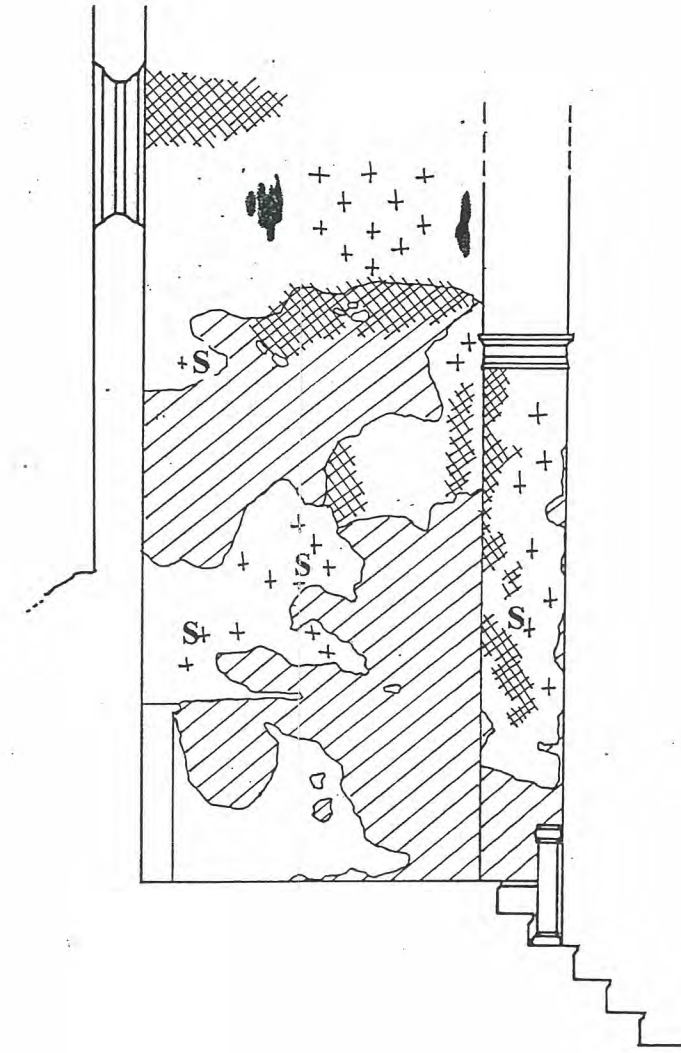
Chapelle de la 2ème travée Sud



mur Est

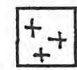



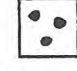
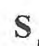


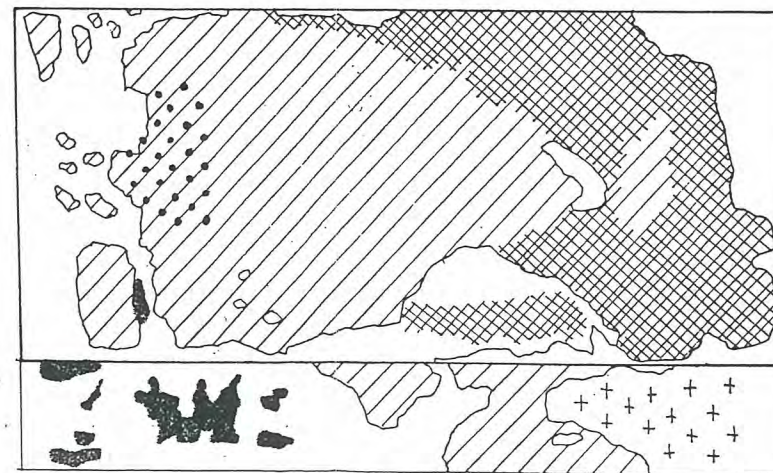
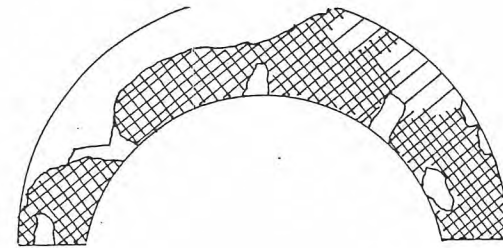
mur Sud



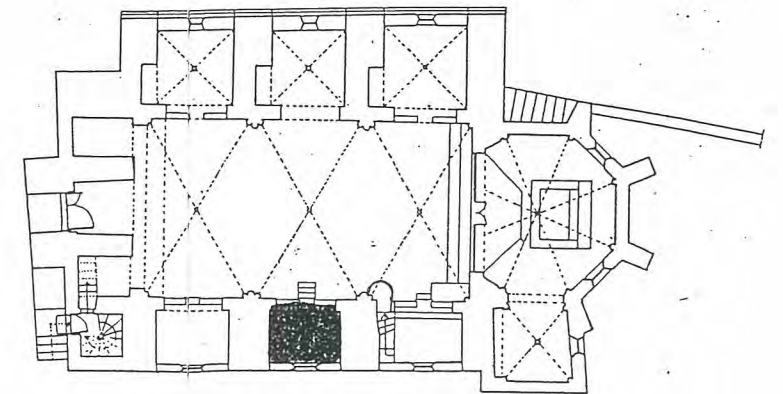
mur Ouest

Légende :

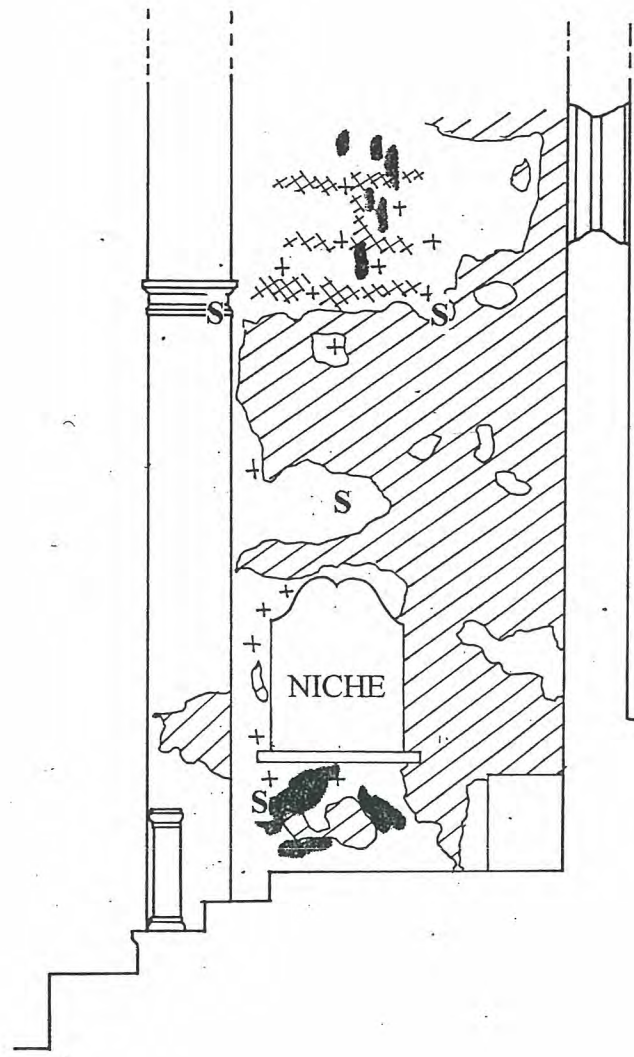
-  écaillage
-  perte de couche picturale
-  perte d'enduit
-  sels
-  lichens
-  sondage



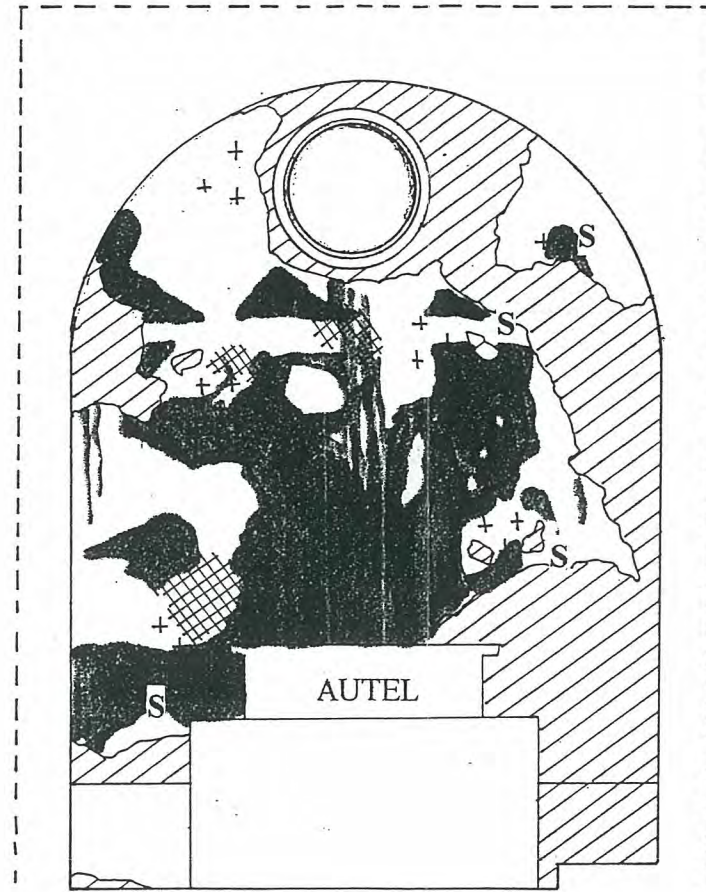
voûte et intrados



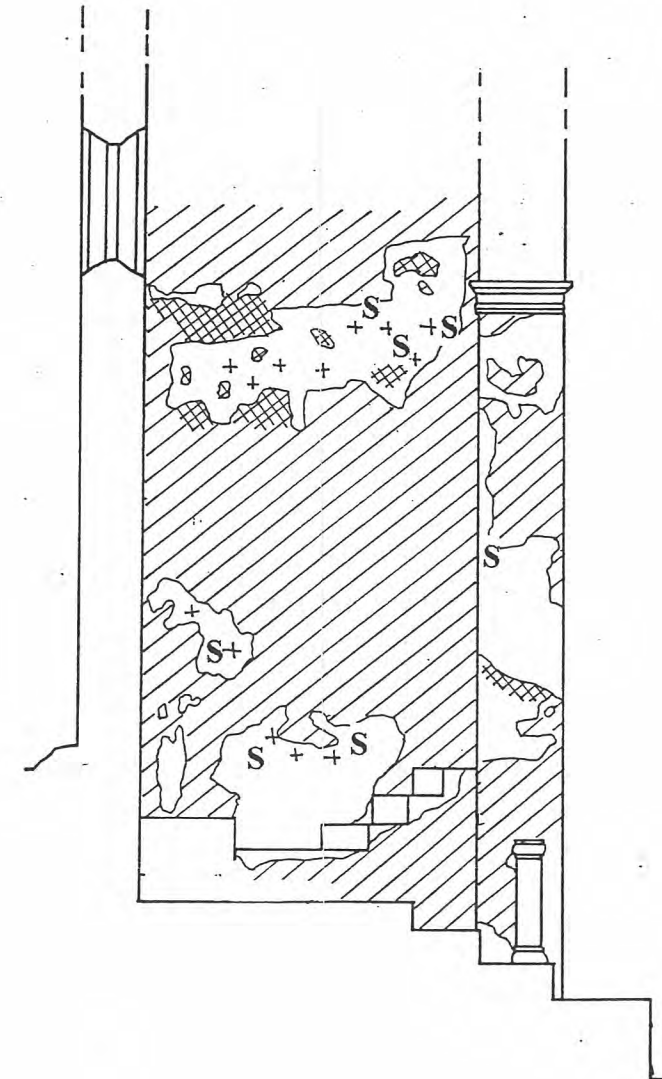
Chapelle de la 3ème travée Sud



mur Est

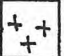






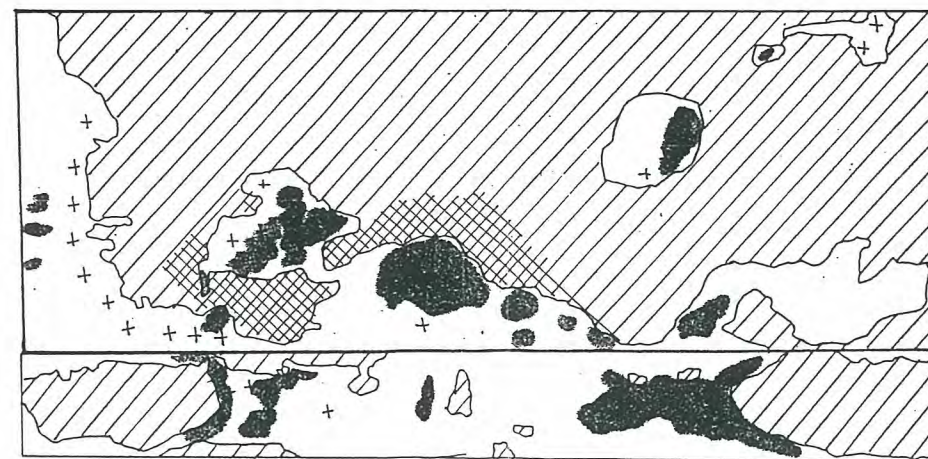
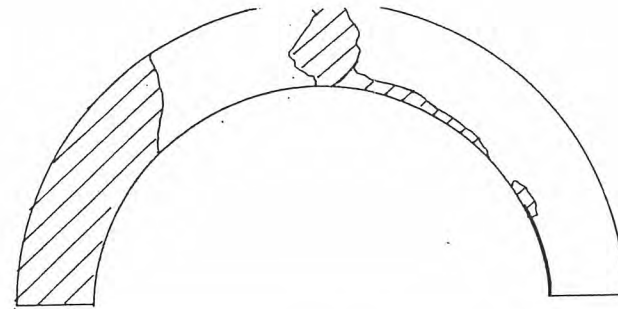
mur Sud



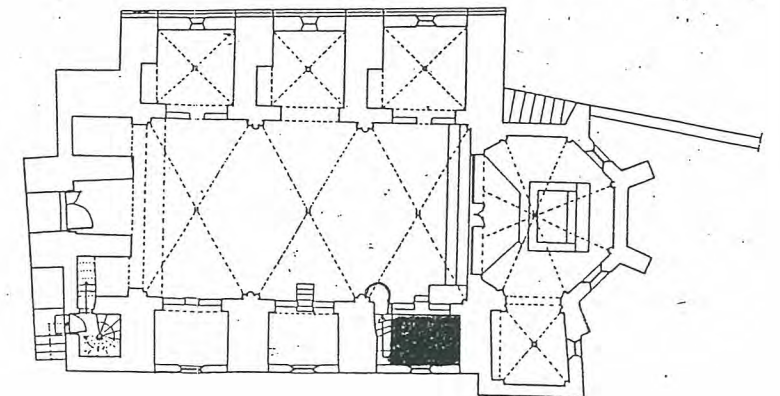
mur Ouest

Légende :

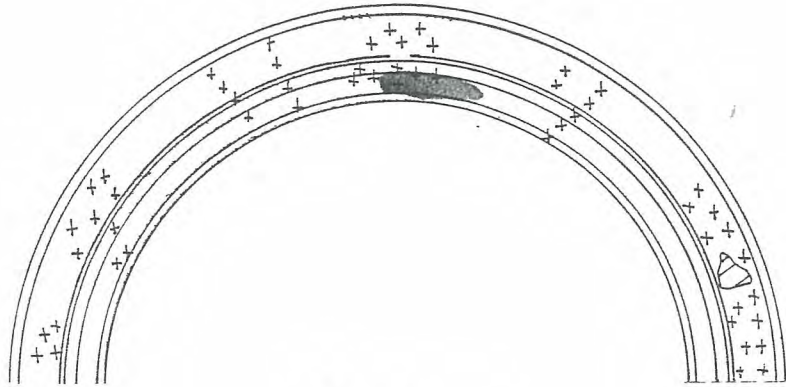
-  écaillage
-  perte de couche picturale
-  perte d'enduit
-  sels
-  lichens
- S** sondage



voûte et intrados



Arc triomphal



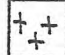




Vue Ouest

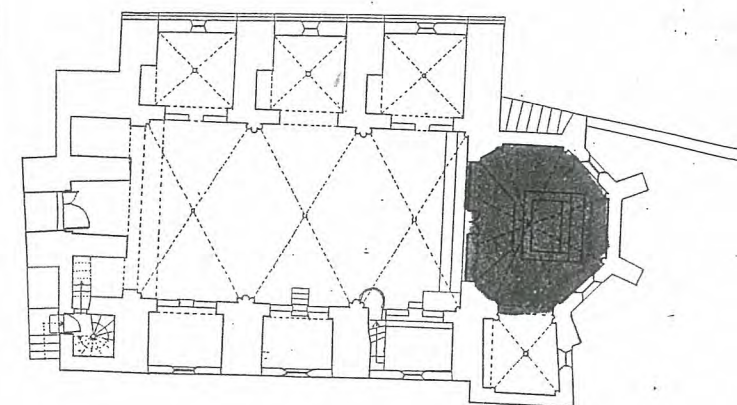
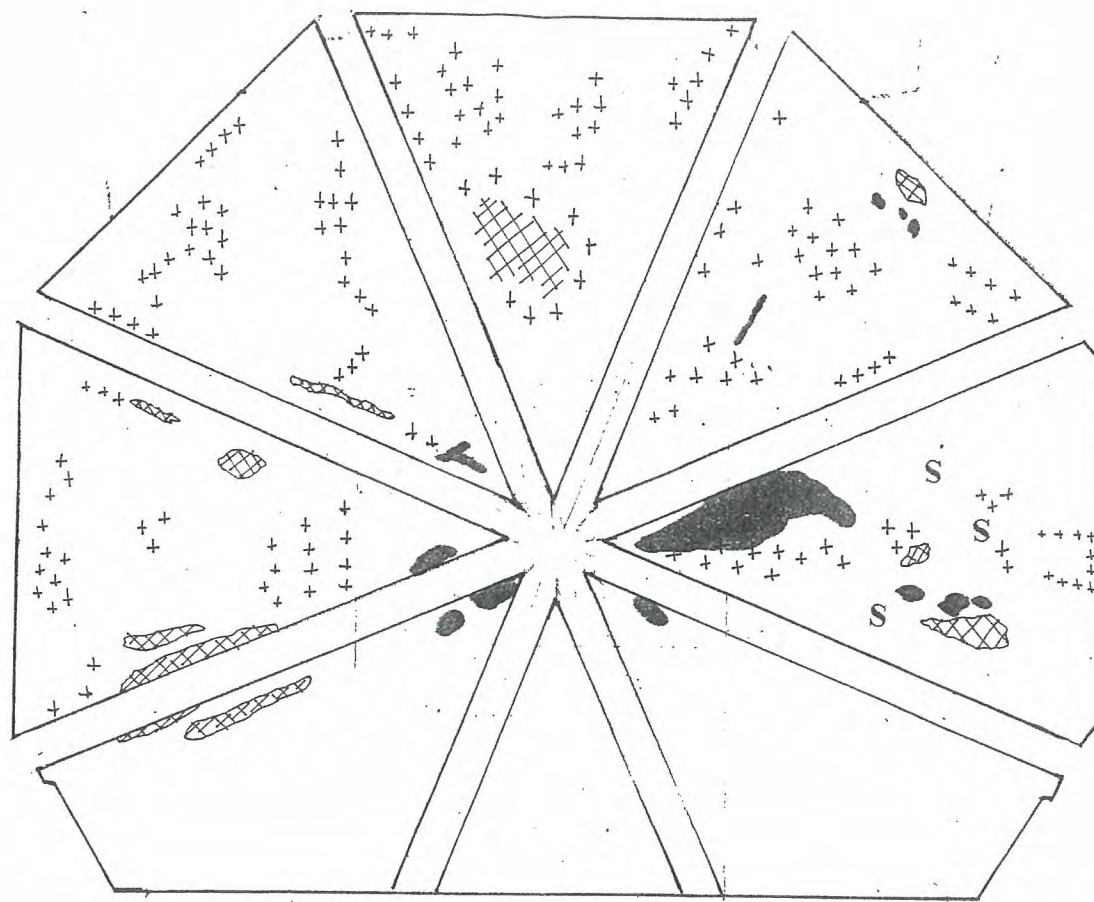


Vue Est

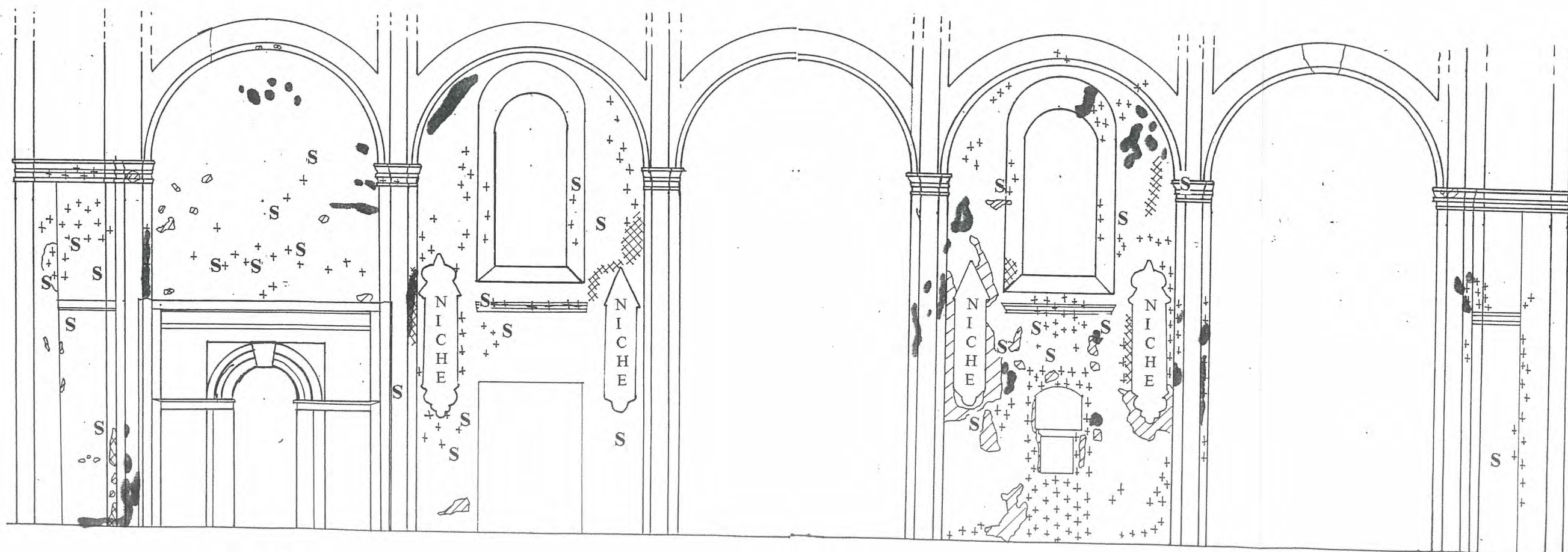
CHOEUR

Légende :

-  écaillage
-  perte de couche picturale
-  perte d'enduit
-  sels
-  lichens
- S** sondage



Voûte

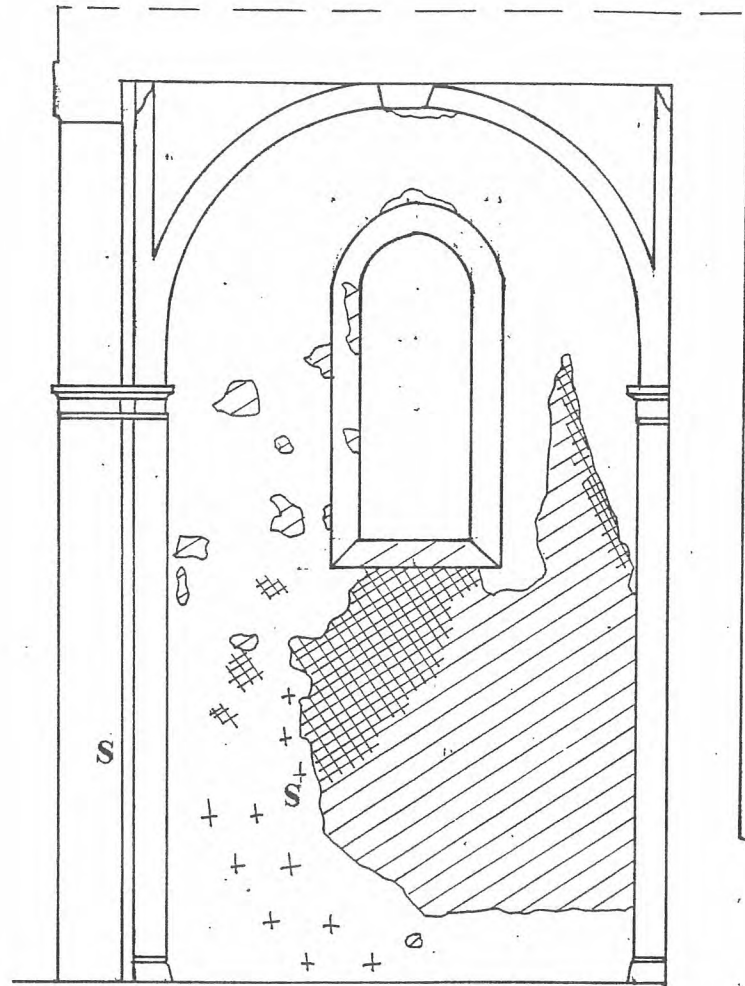


mur Nord

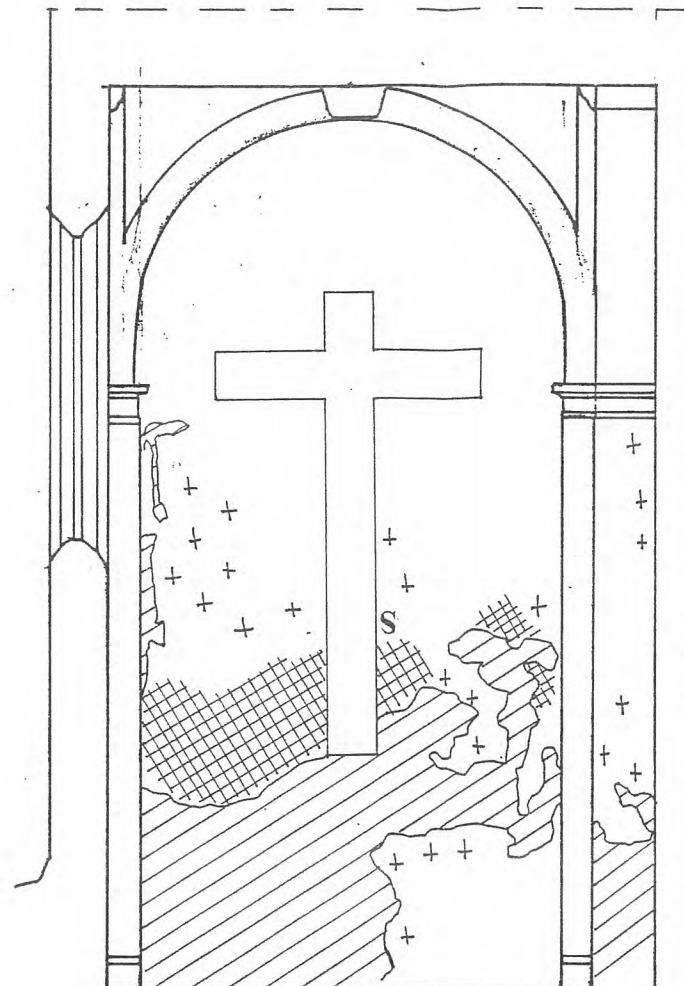
mur Est

mur Sud

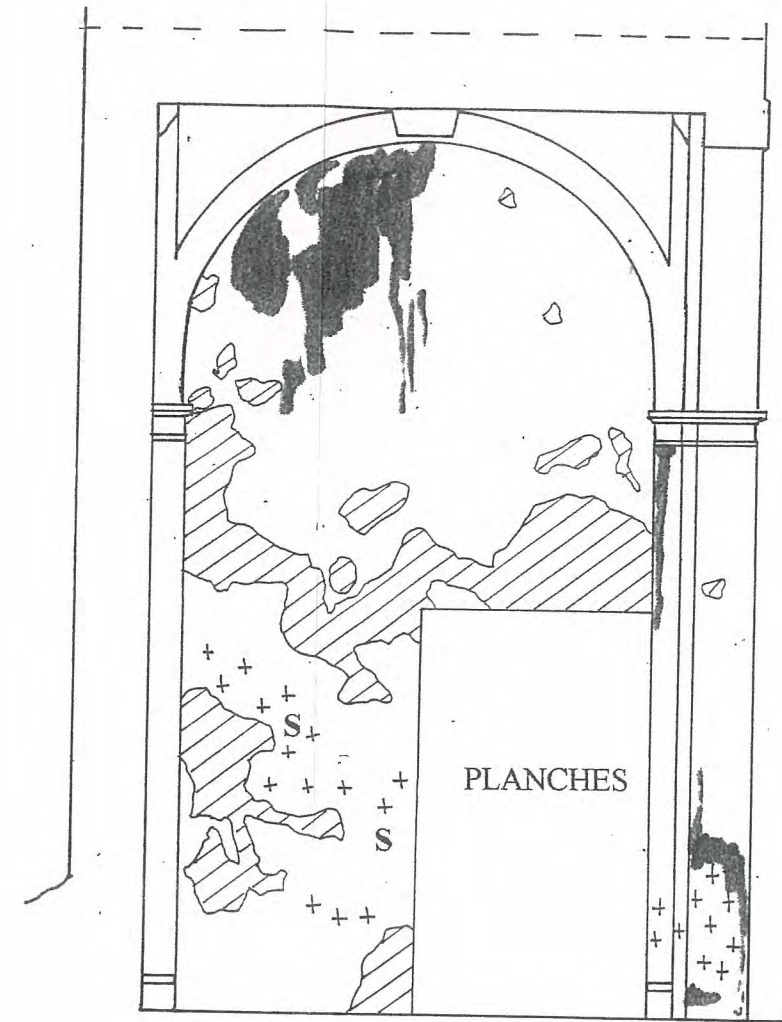
Chapelle de choeur



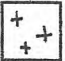




mur Est

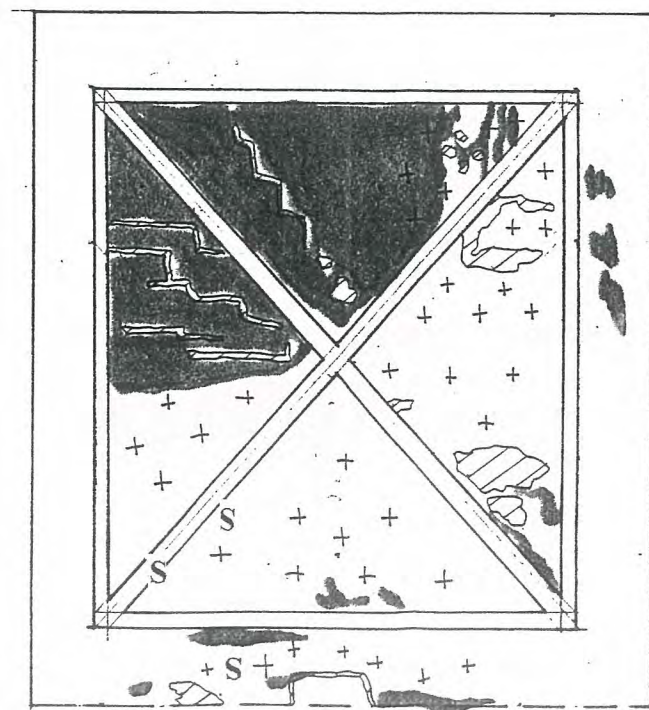


mur Ouest

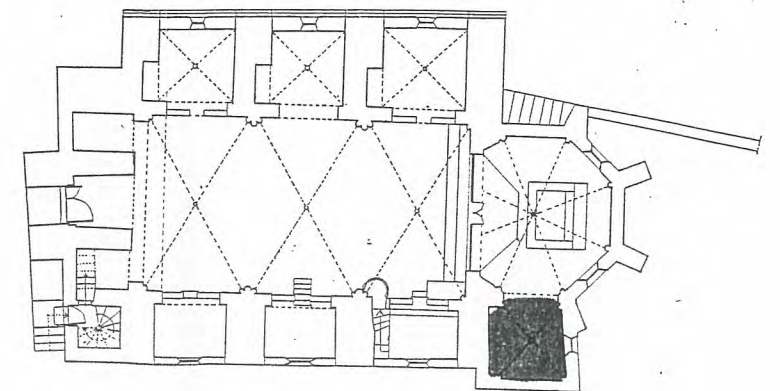


Légende :

-  écaillage
-  perte de couche picturale
-  perte d'enduit
-  sels
-  lichens
- S** sondage



voûte et intrados



Glossaire⁴²

Abside : espace intérieur de plan cintré ou polygonal, celle-ci est saillante.

Arc : organe clavé porté par deux points d'appui.

- en anse de panier : arc surbaissé en demi-ovale.
- brisé : arc à deux branches concaves se rejoignant en pointe au faite.
- de décharge : arc bandé dans un mur plein pour soulager les parties sous-jacentes.
- doubleau : arc en nervures séparant deux voûtes, transversal lorsqu'il sépare deux travées.
- formeret : arc adossé sur le mur, sans valeur structurelle, sorte de couvre-joint à la rencontre de la voûte et du mur portant.
- surbaissé : arc brisé à deux segments moins aigus que l'arc en tiers-point.
- trilobé : arc formé de lobes ou petits segments concaves séparés les uns des autres par un redent.
- triomphal : élévation intérieure à l'extrémité postérieure de la nef et percée par l'arcade d'entrée du chœur.

Arcade : ensemble formé par un arc et ses pieds-droits.

Autel : table consacrée sur laquelle est célébrée le Saint Sacrifice de la messe. Le Maître-autel est l'autel principal d'une église contenant plusieurs autels, il est placé dans le sanctuaire.

Baie : ouverture de fonction quelconque ménagée dans une partie construite, et son couvrement.

Base : élément sculpté formant la partie inférieure évasée d'une colonne ou d'un pilastre.

Bas-côtés (ou collatéraux) : vaisseaux latéraux plus bas que le vaisseau central de la nef ou du chœur.

Blocage : maçonnerie de matériaux de différentes grosseurs jetés pêle-mêle dans un bain de mortier.

Chaînage : renforcement vertical ne formant pas saillie, exécuté en pierres de taille et destiné à donner de la fermeté à un mur, principalement aux angles d'une construction.

Chapelle latérale : chapelle ouvrant sur les côtés du vaisseau central (ou de ses collatéraux).

Chapiteau : élément décoré de moulures et d'ornements divers qui coiffe ou couronne le fût d'une colonne, d'un pilastre ou d'un pilier.

Chevet : extrémité extérieure de l'église du côté du maître-autel, celui-ci est saillant.

Chœur : endroit du maître-autel, le chœur liturgique est la partie de l'église réservée aux clercs, comprenant généralement le sanctuaire : il est délimité par une clôture ou simplement fermé du côté de la nef par un jubé ou une table de communion, celui-ci est surélevé.

Clocher-porche : porche : pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment formant habituellement avant-corps bas (ayant sa couverture propre) devant la façade du bâtiment qu'il commande ; clocher-porche si ce corps comprend un clocher.

Collégiale : l'église collégiale est desservie par un collège de chanoines (communauté).

Colonne engagée : support vertical construit contre un mur et ayant l'apparence d'une colonne qui serait partiellement noyée dans le mur (on distingue la colonne engagée de moins du tiers, du tiers, de plus du tiers et de la moitié).

Contrefort : organe d'épaulement et de raidissement formé par un massif de maçonnerie en saillie sur le mur ou le support qu'il épaupe.

⁴² définitions extraites de:

Principes d'analyse scientifique, Architecture, Méthode et vocabulaire, Inventaire Général des Monuments et des Richesses artistiques de la France, Paris, Imprimerie Nationale, 1972.

Cordon : moulure ou corps de moulures horizontal, sans fonction particulière.

Culots : organe en surplomb portant une charge, formé d'un seul élément taillé en cône, en pyramide renversée, en quart de sphère...

Entablement : couronnement horizontal d'une ordonnance d'architecture comprenant une corniche qui couronne elle-même une frise, une architrave, éventuellement l'une et l'autre.

Fonts baptismaux (ou fonts): dans l'ancienne Eglise, bassin, grand vaisseau où l'on pratiquait le baptême par immersion. Aujourd'hui, vaisseau où l'on conserve l'eau pour baptiser.

Gorge : moulure de profil concave en portion de cercle ou d'ellipse.

Imposte : corps de moulures couronnant un pied-droit ou un support vertical sans chapiteau recevant la retombée d'un arc.

Murs-gouttereaux : murs extérieurs sous les gouttières et qui forment le volume.

Nef : partie d'une église de plan allongée comprise entre le massif antérieur et l'entrée du chœur.

Niche : renforcement dans l'épaisseur d'un mur, théoriquement destiné à recevoir un élément décoratif.

Occulus : jour dont le tracé est un cercle, un ovale ou un polygone tendant vers le cercle, ménagé dans un mur ou un couverture s'il est muni d'une fermeture vitrée.

Pieds-droits (ou piédroits) : montant portant le couverture de la baie.

Pilastres : support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale (par exemple une base et/ou un chapiteau)

Prix-faits : état détaillé des travaux et des dépenses nécessaires à l'exécution d'un projet.

Scotie : moulure creuse à profil concave en segment d'ellipse, qui sépare deux tores d'une base.

Table de communion : clôture basse entre le chœur et la nef.

Tore : moulure saillante à profil en segment de cercle.

Travée : partie de l'élévation comprise entre quatre supports et généralement délimitée par les deux doubleaux qu'ils portent.

Trémie : espace réservé dans un plancher pour placer une cheminée, ou par extension pour donner passage à un conduit de cheminée, à un escalier, etc.

Tribune : pièce ou galerie placée à l'étage s'ouvrant sur l'intérieur d'un vaisseau ou constituant par elle-même un demi-étage s'ouvrant sur l'intérieur d'une pièce. La tribune découverte est en avant de celle-ci et n'est couverte que par le couverture du vaisseau, celle de l'église d'Oppède est en surplomb.

Vestibule : pièce ou galerie d'entrée assurant la communication entre l'extérieur et les autres pièces ou vaisseaux.

Voûte : ouvrage maçonné construit entre des appuis et couvrant un espace ; la voûte se distingue de l'arc par le fait qu'elle possède au moins quatre voussoirs en profondeur.

- d'arêtes : voûte constituée de quartiers dont les rencontres forment des arêtes saillantes se recoupant à un faîte commun.
- en berceau plein-cintre : voûte dont l'intrados est engendré par la translation d'un arc suivant un axe.
- d'ogives : voûte construite sur le plan d'une voûte d'arêtes mais sans arête, la rencontre des quartiers étant formée par des branches d'ogives. La voûte d'ogives a généralement quatre quartiers.
- à x quartiers rayonnants : les quartiers d'une voûte couvrant un espace circulaire ou polygonal sont dits rayonnants, leurs lignes de faîte rayonnant autour de la clef.

Bibliographie

Manuscrits

Archives départementales de Vaucluse :

- Etude Rousset de Cavaillon, n°852 ; acte annulé, avec quittance finale en marge (1498-1501)
 - Etude de Ménerbes-Oppède, n°149, fol. 18 v°, et n°198 (1555) et n°233, fol.268 v° et *passim*, quittances échelonnées du 10 octobre 1591 au 11 août 1592.
 - Inventaire des archives communales d'Oppède (XIXème siècle) :
 - série BB1, 6 mars 1639-28 septembre 1670
 - série BB4, 28 août 1718-29 mars 1772
 - série BB5, 24 février 1737-29 mars 1772.
 - Répertoires numériques des archives communales d'Oppède :
 - série DD3 constructions et entretiens d'édifices publics 1743-1780.
 - série GG24, transaction entre le clergé d'Oppède et la commune au sujet de l'entretien de l'église, 1473-1655.
 - série MN, biens et propriétés bâtis et non bâtis de la commune et de l'état, sous série 2MN1, réparations à l'église 1840-1896.
 - 3R1, lettre du 13 septembre 1943 mentionnant l'arrêté du 27 août 1942 au sujet du classement de la colonne et du chapiteau corinthien
- série F, recherches historiques, 4F4, inventaire des archives de la communes antérieures à 1790.
- 17G Inventaire de 1781 des actes de fondations, chapellenies, statuts, conclusions.
 - série J, entrées par voie extraordinaire, 35J, secteur paroissial des Lumières, 1656-1982.

Imprimés

Oppède

- ALAUZEN (A.), *La peinture en provence*, éd. Jeannne Laffitte, Marseille, 1984.
- AMIET (R.), « Etat du diocèse de Cavaillon en 1597 », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. VIII, Avignon, 1975.
- Atlas historique de Provence*, Atlas BELFRAM, Librairie Armand Colin, Paris, 1969.
- BAILLY (R.), *Dictionnaire des communes*, Jean-Yves Baud éd., Avignon, 1961.
- BARRUOL (G.), *Provence Romane*, t. II, éd. du Zodiaque, Ste Marie de la Pierre qui vire, 1977.
- GAP (L.), « Oppède au Moyen Age et ses institutions », *Congrès des sociétés savantes*, Avignon, 1906.
- GRANGET (Abbé), *Histoire du diocèse d'Avignon et des anciens diocèses dont il est formé*, Avignon, 1862.

- Guide des Archives de Vaucluse*, Archives Départementales, Palais des Papes, Avignon, 1985.
- HECKENROTH (P.), *Oppède en Comtat Venaissin*, 1989.
- Répertoire des visites pastorales de la France*, t. 2, anciens diocèses Cahors-Lyon (jusqu'en 1790), éd. du C.N.R.S., 1979.
- ROSTAING (C.), *Essai sur la toponymie de la Provence*, éd. Artey, 1950 (Laffite Reprints, Marseille, 1973).
- ROUSSET (A.), « Oppède et ses environs, Fragments d'archéologie et d'histoire locale », *Mémoire de l'Académie de Vaucluse*, Avignon, 1901.
- SAUZE (E.), « Oppède », Extrait du *Congrès du pays d'Aix*, Paris, 1988, p. 220-237.
- VAN YSENDYCK (L.), La chapelle Saint Joseph - Cabannes, Charles Barbantan (1845-1932), Dossier d'histoire de l'art, Mémoire de fin de cycle, Ecole d'Art d'Avignon, 1997.
- WYTENHOVE (H.), *Renaud Levieux et la peinture classique en Provence*, Edisud, Aix-en-Provence, 1990.

Ouvrages sur la Conservation-Restauration

- Architecture et décors peints*, actes et colloques de la Direction du Patrimoine t. 9, Paris 1990.
- BRANDI (C.), *Teoria del restauro*, Turin, éd. di Storia e Letteratura, traduction C. Wannaz, 1963.
- Charte internationale sur la protection des monuments et des sites*, ICCOM, Venise, 1966, (in *Quelques aspects de la protection du patrimoine en Suisse*, ICOMOS 1990, éd. du Grand Pont, 1990).
- JACOTTET (C.) et HERMANES (T.-A.), « Considérations sur les limites de la restauration », *Quelques aspects de la protection du patrimoine en Suisse*, ICOMOS 1990, éd. du Grand Pont, 1990.
- MARIJNISSEN (R.H.), *Dégradation, conservation et restauration de l'oeuvre d'art*, éd. Arcade, Bruxelles, 1967.
- MORA (P. et L.) et PHILLIPOT (P.), *La conservation des peintures murales*, editrice compositor, Bologne, 1977.
- PHILLIPOT (P.), *Pénétrer l'art, restaurer l'oeuvre, Une vision humaniste, Hommage en forme de florilège*, éd. Groeninghe, 1990.
- RIEGL (A.), *Le culte moderne des monuments*, éd. du Seuil, Paris, 1984.
- TILLIER (A.), « Architecture religieuse et décor dans les Hautes Alpes aux XVème et XVIème siècles », *Peintures des Hautes-Alpes XV-XVIème siècles*, Cahiers de l'inventaire, Edisud, Aix-en-Provence, p.27-35.

Thèses et mémoires

- SIRCOULOMB (V.-A.), *Le goupe d'Oppède, utopie, mythe ou réalité*, mémoire de DEA, Université Lyon II-Lumière, 1990.

Sources iconographiques

- p. 16 : Photographies des manuscrits de « l'état du diocèse de Cavaillon en 1597 » de R. Amiet dont les originaux sont conservés au British Museum, Archives du Palais du Roure.

Tous les plans et élévations ont été réalisés d'après les relevés et dessins de M. Erik Fanières, Architecte des Bâtiments de France.